



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données financières

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Table des matières

[Message du Ministre](#)

[Version PDF - 0 Ko](#)

#### Aperçu du Ministère

- [Raison d'être et responsabilités](#)
- [Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes](#)
- [Priorités organisationnelles](#)
- [Analyse des risques](#)
- [Sommaire de la planification](#)
- [Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté](#)
- [Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable](#)

#### Analyse des programmes par résultat stratégique

- [Analyse des programmes par résultat stratégique](#)
- [Services internes](#)

#### Renseignements supplémentaires

- [Principales données financières](#)
- [États financiers prospectifs](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Rapport des Dépenses fiscales et évaluations](#)

#### Autres sujets d'intérêt

- [Personnes-ressources de l'organisation](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > Message du Ministre

[Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#)

[Message du ministre](#)

[Aperçu du ministère](#)

[Raison d'être et responsabilités](#)

[Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes](#)

[Priorités organisationnelles](#)

[Analyse des risques](#)

[Sommaire de la planification](#)

[Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté](#)

[Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable](#)

[Analyse des programmes par résultat stratégique](#)

[Analyse des programmes par résultat stratégique](#)

[Services internes](#)

[Renseignements supplémentaires](#)

[Principales données financières](#)

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Message du Ministre

J'ai le plaisir de vous présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2013-2014.

En 2012-2013, Pêches et Océans Canada a réalisé des progrès apparents en accordant une plus grande priorité à la protection des pêches et des océans, et à la sécurité des navigateurs du Canada.

Au cours de la prochaine année, nous continuerons d'apporter des améliorations en relevant les défis actuels et en tirant parti des nouvelles occasions de servir le Canada et les Canadiens. Pour ce faire, il nous faudra entre autres continuer de nous centrer sur la science, qui est la clé d'une pêche durable et prospère. Nous devons également procéder à des investissements stratégiques dans la Garde côtière canadienne afin qu'elle poursuive son travail très important.

Plus précisément, nous avons fixé quatre priorités organisationnelles pour 2013-2014, qui nous permettront de remplir notre mandat avec efficacité et efficience :

- Renouveler les actifs et la prestation des services de la Garde côtière canadienne;
- Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion;
- Harmoniser les cadres législatif et réglementaire pour favoriser la durabilité à long terme et la prospérité; et
- Améliorer la gestion des pêches.

Je suis convaincu que nos plans et priorités, tels qu'ils sont décrits dans le présent rapport, permettront aux Canadiens de jouir de la sécurité et de la sûreté de nos voies navigables, d'un secteur des pêches et des sciences de la mer économiquement prospère, et d'écosystèmes aquatiques durables.



L'honorable Keith Ashfield, C.P., député  
Ministre des Pêches et des Océans Canada



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > Raison d'être et responsabilités

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données financières

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Raison d'être et responsabilités

Pêches et Océans Canada appuie la croissance économique vigoureuse de notre industrie des pêches et de notre secteur maritime. Il contribue également à une économie prospère axée sur le commerce mondial en soutenant les exportations et en favorisant un commerce maritime sécuritaire. Le ministère appuie l'innovation nécessaire à une économie fondée sur le savoir au moyen de la recherche dans des secteurs en expansion, tels que l'aquaculture et la biotechnologie. Les activités du ministère fournissant aux Canadiens et Canadiennes un environnement propre et sain ainsi que des écosystèmes aquatiques durables grâce à la protection de l'habitat, à la gestion des océans, ainsi qu'à la recherche sur les écosystèmes. L'édification d'un Canada sécuritaire et sécurisé repose sur la sécurité maritime, la navigation sécuritaire, une présence sur nos plans d'eau, et les services efficaces de recherche et de sauvetage que fournit quotidiennement la [Garde côtière canadienne](#).

Les efforts du ministère sont régis par cinq lois essentielles :

- La [Loi sur les pêches](#) confère, entre autres, des pouvoirs élargis permettant au Ministre de gérer et de contrôler les pêches commerciales, autochtones, et récréatives, ainsi que les exploitations d'aquaculture liées aux pêches. En plus de divers accords de longue date, les provinces assument les responsabilités administratives de la gestion de la plupart des pêches intérieures.
- La [Loi sur les océans](#), autorise, entre autres, le Ministre à diriger l'élaboration et la mise en œuvre de plans pour la gestion intégrée des activités qui touchent les estuaires, les eaux côtières et marines, et la coordination des questions relatives aux océans. La *Loi* établit également la responsabilité du Ministre à l'égard de services de la Garde côtière, ainsi qu'à l'égard de services des sciences de la mer, comme les cartes marines et les publications nautiques du Service hydrographique du Canada.
- Tandis que le Ministre de l'Environnement est le principal responsable de l'administration de la [Loi sur les espèces en péril](#), le Ministre de Pêches et Océans Canada est le ministre compétent pour les espèces aquatiques.
- La [Loi sur la protection des pêches côtières](#) régit l'accès des navires de pêche étrangers aux ports canadiens et aux eaux de pêche canadiennes. La *Loi* donne, entre autres, le pouvoir au Ministre de délivrer des permis autorisant les navires de pêche étrangers à pénétrer dans les eaux de pêche canadiennes pour prendre part à des activités définies liées à la pêche.
- La [Loi sur la marine marchande du Canada de 2001](#) (administrée par [Transport Canada](#)) prévoit entre autres, dans le cadre du mandat du Ministre pour la Garde côtière, la responsabilité de recherche et de sauvetage, ainsi que celle des phares (y compris les feux, les bouées de signalisation, et les balises).

### Notre mission

Grâce à une politique scientifique saine et proactive, ainsi que l'excellence des opérations et des services, les employés du Pêches et Océans Canada collaborent à la

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

**Autres sujets d'intérêt**

Personnes-ressources de l'organisation

réalisation des résultats stratégiques suivants :

- [Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères](#);
- [Des écosystèmes aquatiques durables](#); et
- [Des eaux sécuritaires et sécurisées](#).

### Notre vision

Favoriser des écosystèmes aquatiques durables et appuyer des eaux sécuritaires et protégées au Canada tout en encourageant la prospérité économique dans les secteurs maritimes et dans le domaine des pêches.

La [Garde côtière canadienne](#), un organisme de service spécial au sein du Pêches et Océans Canada, est responsable des services et des programmes qui contribuent aux trois résultats stratégiques du Ministère et, de façon importante, à la sécurité, à la protection, et à l'accessibilité des voies navigables du Canada. L'organisme contribue également à la réalisation des objectifs d'autres organisations gouvernementales par la prestation d'une flotte civile et d'une vaste infrastructure côtière.

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

- RS - Résultat stratégique
  - P - Programme
    - SP - Sous-programme

- [RS no.1 - Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères](#)
  - [P 1.1 : Gestion intégrée des pêches](#)
    - [SP 1.1.1 : Pêches commerciales](#)
    - [SP 1.1.2 : Pêches récréatives](#)
    - [SP 1.1.3 : Le programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique](#)
    - [SP 1.1.4 : Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques](#)
  - [P 1.2 : Stratégies et gouvernance autochtones](#)
    - [SP 1.2.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones](#)
    - [SP 1.2.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques](#)
    - [SP 1.2.3 : Stratégies et gouvernance](#)
  - [P 1.3 : Programme d'aquaculture durable](#)
    - [SP 1.3.1 : Gestion de l'aquaculture](#)
    - [SP 1.3.2 : Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique](#)
    - [SP 1.3.3 : Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture](#)
    - [SP 1.3.4 : Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture](#)
  - [P 1.4 : Programme de mise en valeur des salmonidés](#)
    - [SP 1.4.1 : Opérations de mise en valeur des salmonidés](#)
    - [SP 1.4.2 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés](#)
  - [P 1.5 : Santé des animaux aquatiques](#)
  - [P 1.6 : Biotechnologie et génomique](#)
  - [P 1.7 : Engagement à l'échelle internationales](#)
  - [P 1.8 : Navigation maritime](#)
  - [P 1.9 : Ports pour petits bateaux](#)
  - [P 1.10 : Délimitation du territoire](#)
  - [P 1.11 : Programme d'adaptation au changement climatique](#)

- [RS no.2 - Des écosystèmes aquatiques durables](#)
  - [P 2.1 : Conformité et application de la loi](#)
    - [SP 2.1.1 : Éducation et intendance partagée](#)
    - [SP 2.1.2 : Suivi, contrôle et surveillance](#)
    - [SP 2.1.3 : Cas majeurs et enquêtes spéciales](#)

financières

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

## Autres sujets d'intérêt

Personnes-ressources de l'organisation

[SP 2.1.4 : Capacité du programme de conformité et d'application des lois](#)

- [SP 2.1.5 : Services de renseignement](#)
- [P 2.2 : Protection des pêches](#)
- [P 2.3 : Gestion des espèces en péril](#)
- [P 2.4 : Services d'intervention environnementale](#)
- [P 2.5 : Gestion des océans](#)
  - [SP 2.5.1 : Planification intégrée des océans](#)
  - [SP 2.5.2 : Évaluations des écosystèmes](#)
- [P 2.6 : Espèces aquatiques envahissantes](#)

### ▪ [RS no.3 - Des eaux sécuritaires et sécurisées](#)

- [P 3.1 : Services de recherche et sauvetage](#)
  - [SP 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage](#)
  - [SP 3.1.2 : Garde côtière canadienne auxiliaire](#)
- [P 3.2 : Services de communications et de trafic maritimes](#)
- [P 3.3 : Sécurité maritime](#)
- [P 3.4 : État de préparation opérationnelle de la flotte](#)
  - [SP 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte](#)
  - [SP 3.4.2 : Maintenance de la flotte](#)
  - [SP 3.4.3 : Acquisitions de la flotte](#)
- [P 3.5 : État de préparation des actifs terrestres](#)
- [P 3.6 : Collège de la Garde côtière canadienne](#)
- [P 3.7 : Produits et services hydrographiques](#)
- [P 3.8 : Prévisions océaniques](#)

- [P : Services internes](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > Priorités organisationnelles

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données financières

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Priorités organisationnelles

Pour 2013-2014, le Ministère a établi quatre priorités organisationnelles. Ces quatre priorités et les principaux plans pour chacune sont résumés dans les tableaux ci-dessous. D'autres renseignements sur la façon de mettre les priorités en œuvre se trouvent à la section de l'Analyse des programmes par résultat stratégique, sous le ou les programme(s) répondant à la priorité.

Les quatre priorités pour 2013-2014 sont les suivantes :

- [Renouveler les actifs et la prestation des services de la Garde côtière canadienne;](#)
- [Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion;](#)
- [Harmoniser les cadres législatifs et réglementaires pour favoriser la durabilité à long terme et la prospérité;](#) et
- [Améliorer la gestion des pêches.](#)

<b>Renouveler les actifs et la prestation des services de la Garde côtière canadienne</b>	<b>Type : En cours</b>
<b>Contribue à...</b>	
• <b>Tous les résultats stratégiques</b>	

#### Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- L'objectif de cette priorité est de faire en sorte que la Garde côtière canadienne dispose des outils nécessaires pour veiller à la sûreté et à la sécurité des eaux du Canada.

#### Plans en vue de donner suite à la priorité :

- **Renouveler les actifs**, c'est-à-dire mettre en œuvre le Plan de renouvellement de la flotte pour acquérir de nouveaux navires et hélicoptères de la Garde côtière canadienne, prolonger la durée de vie de la flotte existante et la remettre en état, et élaborer la deuxième partie du Plan sur le renouvellement des actifs à terre pour réaliser des économies en matière de réduction de l'infrastructure, d'adoption de technologie moderne, et dans les partenariats. ([1.8 Navigation maritime](#); [3.4 État de préparation opérationnelle de la flotte](#); [3.5 État de préparation des actifs terrestres](#))
- Renouveler la **prestation de services**, c'est-à-dire : favoriser la mise en œuvre de la [navigation électronique](#); faire progresser la prestation de services uniformes partout au pays; terminer le regroupement des centres des Services de communications et de trafic maritimes; et examiner les Droits de services maritimes. ([1.8 Navigation maritime](#); [3.2 Services de communications et de trafic maritimes](#))
- Élaborer un plan pour **l'Initiative des corridors de transport maritime du Nord** dans l'Arctique en collaboration avec d'autres ministères, sous l'égide de la [Stratégie pour le Nord du Canada](#) et la présidence du Canada au Conseil de l'Arctique, qui appuie la navigation sécuritaire (p. ex., par des améliorations de

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

**Autres sujets d'intérêt**

Personnes-ressources de l'organisation

la cartographie du Service hydrographique du Canada) et le développement de l'économie et des ressources dans l'Arctique canadien. ([1.8 Navigation maritime](#); [3.7 Produits et services hydrographiques](#))

- Renforcer le **Programme d'intervention environnementale** afin d'atténuer les risques liés à la pollution marine, y compris dans le contexte du projet de [Northern Gateway](#) (p. ex., poursuite de la mise en œuvre du plan d'action de gestion; examen de la capacité d'intervention environnementale et du système de commandement en cas d'incident) et en réponse au [Commissaire à l'environnement et au développement durable](#). ([2.4 Services d'intervention environnementale](#))
- Renforcer la **sûreté maritime** du Canada, c'est-à-dire s'assurer que les Centres des opérations de la sûreté maritime côtiers et les Centres des opérations de la sûreté maritime dans les Grands Lacs sont entièrement opérationnels. ([3.3 Sécurité maritime](#))

**Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion**  
Contribue à ...

Type :  
En cours

• Tous les résultats stratégiques

**Pourquoi s'agit-il d'une priorité?**

- L'objectif de cette priorité est de poursuivre la transformation culturelle des fonctions ministérielles afin qu'elles soient stratégiques, axées sur les résultats et le service, et qu'elles permettent la prise de décisions basées sur la gestion du rendement et les risques tout en équilibrant la réalité financière.

**Plans en vue de donner suite à la priorité :**

- **Transformer le programme de gestion des ressources humaines** par une meilleure gestion des priorités à court terme grâce à la mise en œuvre du Cadre de réaménagement des effectifs et de transformation organisationnelle, donner suite aux opérations courantes au moyen du Cadre de contrôle de la gestion, et élaborer une orientation stratégique à long terme afin d'établir un effectif de l'avenir qui donne un excellent rendement et fasse preuve de collaboration, d'innovation, et de diversité. ([Services internes](#))
- **Renforcer la gestion financière** par les contrôles internes et des systèmes financiers afin de mieux appuyer la prise de décisions et affermir les éléments sous-jacents de la gestion des finances. ([Services internes](#))
- Mettre en place de bonnes pratiques de gestion, comme le définit le **Cadre de responsabilisation de gestion**, en conservant ou en améliorant la note de chaque secteur de gestion évalué.
- Afin de favoriser le recouvrement efficace des coûts et les services axés sur la clientèle, **examiner les frais et les normes de service du Ministère** et s'assurer que le Pêches et Océans Canada respecte la [Loi sur les frais d'utilisation](#). ([1.1 Gestion intégrée des pêches](#); [1.8 Navigation maritime](#))
- Mettre en œuvre le nouveau **Code de valeurs et d'éthique ministériel de Pêches et Océans Canada**. ([Services internes](#))
- Élaborer et mettre en œuvre le **Plan d'action du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux** et surveiller les mesures subséquentes. ([Services internes](#))
- Faire preuve d'initiative, en **Gestion de l'information et services de la technologie**, en élaborant une carte routière pour les futures orientations de technologie stratégique, en mettant en place des accords de collaboration progressistes et innovateurs (p. ex., [Milieu de travail 2.0](#) et pilote connexe), en élargissant l'utilisation des technologies du Web, en mettant en œuvre des stratégies d'application et d'information afin d'améliorer la prestation des services, et en continuant d'investir dans des initiatives pour protéger les actifs d'information du Ministère. ([Services internes](#))
- Développer les **initiatives en matière de biens immobiliers** afin d'appuyer la

rentabilité et l'efficacité tout en minimisant l'empreinte écologique du Ministère. Pour ce faire, mettre en oeuvre la Stratégie pour le portefeuille des biens immobiliers (soit les occasions d'investissement et d'aliénation des propriétés), donner suite aux « projets phares » pour mettre à l'essai les méthodes visant à développer des capacités opérationnelles, abordables, et reliées à l'exécution des projets, mettre en oeuvre des stratégies environnementales, et contribuer à l'écologisation du gouvernement. ([1.9 Ports pour petits bateaux](#); [Services internes](#))

<p><b>Harmoniser les cadres législatifs et réglementaires pour favoriser la durabilité à long terme et la prospérité</b>  <b>Contribue à ...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères</li> <li>• Des écosystèmes aquatiques durables</li> </ul>	<p><b>Type :</b>  <b>Nouveau</b></p>
<p><b>Pourquoi s'agit-il d'une priorité?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pêches et Océans Canada appuiera la priorité du gouvernement du Canada visant à rationaliser les processus législatifs et réglementaires de façon à promouvoir la prospérité et la durabilité des ressources canadiennes des océans et d'eau douce.</li> </ul> <p><b>Plans en vue de donner suite à la priorité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à <a href="#">l'initiative concernant le Développement responsable des ressources</a><sup>1</sup>, c'est-à-dire s'assurer qu'elle s'harmonise avec les critères du Bureau de gestion des grands projets, de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, et des régimes réglementaires dans le Nord. (<a href="#">1.10 Délimitation du territoire</a>)</li> <li>• <b>Mettre en œuvre le nouveau régime pour améliorer la protection des pêches importantes sur le plan commercial, récréatif, ou autochtone</b>, c'est-à-dire élaborer des règlements pour mettre en application les dispositions sur la protection des pêches de la <a href="#">Loi sur les pêches</a> et mettre à jour la Politique de la gestion de l'habitat du poisson, ainsi que les outils et les autres documents d'orientation sur l'habitat. (<a href="#">2.2 Protection des pêches</a>)</li> <li>• Assurer la <b>direction de l'orientation du gouvernement sur la gestion des océans</b> afin de faciliter le développement maritime responsable en vertu de la <a href="#">Loi sur les océans</a> et au moyen d'initiatives conçues pour promouvoir la prospérité économique et la durabilité des trois océans du Canada. (<a href="#">1.10 Délimitation du territoire</a>; <a href="#">2.5 Gestion des océans</a>)</li> <li>• <b>Développer les priorités sur l'Arctique et appuyer la Stratégie pour le Nord du gouvernement</b>, c'est-à-dire conclure les négociations multilatérales concernant l'instrument international sur l'état de préparation et l'intervention en cas de pollution marine par les hydrocarbures dans l'Arctique, contribuer à la présidence du Canada au Conseil de l'Arctique et à ses priorités, et élaborer un plan pour l'Initiative des corridors de transport maritime du Nord (voir <a href="#">Renouveler les actifs et la prestation des services de la Garde côtière canadienne</a>). (<a href="#">1.7 Engagement à l'échelle internationale</a>; <a href="#">1.8 Navigation maritime</a>; <a href="#">2.4 Services d'intervention environnementale</a>; <a href="#">3.7 Produits et services hydrographiques</a>; <a href="#">3.8 Prévisions océaniques</a>)</li> </ul>	

<p><b>Améliorer la gestion des pêches</b>  <b>Contribue à ...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères</li> <li>• Des écosystèmes aquatiques durables</li> </ul>	<p><b>Type :</b>  <b>En cours</b></p>
<p><b>Pourquoi s'agit-il d'une priorité?</b></p>	

Pêches et Océans Canada prévoit mettre en oeuvre des réformes progressives et axées sur le marché pour appuyer des pêches et une aquaculture commerciales compétitives et durables, ainsi qu'une industrie mieux placée pour s'adapter aux fluctuations de l'économie.

#### Plans en vue de donner suite à la priorité :

- **Mettre en œuvre et élargir les mesures de gestion des pêches et les réformes opérationnelles**, y compris un système national de surveillance des prises axé sur les risques ciblés et l'élargissement des parts et des quotas échangeables lorsque cela est possible et approprié, afin de rendre les pêches du Canada plus concurrentielles, stables, et durables. ([1.1 Gestion intégrée des pêches](#))
- Continuer d'assurer **l'harmonisation stratégique des services et des infrastructures des ports pour petits bateaux** à l'appui des pêches économiquement prospères. ([1.9 Ports pour petits bateaux](#))
- **Assurer la croissance continue d'un secteur de l'aquaculture économiquement prospère, respectueux de l'environnement, et acceptable du point de vue social** au moyen de règlements et de programmes solides, et prévoir les répercussions que pourraient avoir les décisions des tribunaux, semblable à la décision prise par la Cour suprême de la Colombie-Britannique au sujet de l'aquaculture, sur l'industrie et les autres domaines de compétence canadienne. ([1.3 Programme d'aquaculture durable](#))
- **Commission d'enquête sur le déclin du saumon rouge du fleuve Fraser** — Passer en revue les conclusions et les recommandations du commissaire Cohen contenues dans le [Rapport final de la commission d'enquête Cohen sur le déclin du saumon rouge du fleuve Fraser](#). ([Services internes](#))
- **Appuyer la participation des Autochtones aux pêches** et élaborer une stratégie pour traiter des droits de pêche visés par [l'article 35](#) afin de respecter les obligations de l'État. ([1.2 Stratégies et gouvernance autochtones](#))
- **Améliorer l'accès au marché et le commerce pour les poissons et les produits de la mer sauvages et aquacoles du Canada**, au moyen de la gestion efficace des principales relations bilatérales (p. ex., la France et l'Union européenne) et des enjeux prioritaires avec les États-Unis (p. ex., le chapitre 4 du Traité sur le saumon du Pacifique), et en participant à des initiatives commerciales concernant l'ensemble du gouvernement, tels que des discussions sur le Partenariat transpacifique et l'accès au marché en Amérique du Sud, en Chine, et en Inde. ([1.7 Engagement à l'échelle internationales](#))

#### Notes en bas de page

<sup>1</sup> L'Initiative de développement responsable des ressources est une initiative pangouvernementale. Vous trouverez de plus amples renseignements à l'adresse suivante : <http://actionplan.gc.ca/fr/initiative/d-veloppement-responsable-des-ressources>.



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et Publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > Analyse des risques

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des risques

#### Contexte opérationnel

Pêches et Océans Canada est à un tournant où l'environnement opérationnel général associé à la réalité financière soulèvent des défis et des occasions uniques. En tant qu'organisation souple et en pleine évolution, le Ministère se transforme pour s'adapter à ces défis et occasions tout en continuant de gérer les risques auxquels il est confronté.

Le mandat du Ministère est vaste. Il consiste à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à appuyer les intérêts économiques, scientifiques, et écologiques du Canada pour les océans et les eaux douces. La [Garde côtière canadienne](#) joue un rôle clé dans l'économie maritime en contribuant à la sécurité et à l'efficacité du transport maritime et en offrant des services maritimes tels que la recherche et le sauvetage, l'intervention environnementale, et le déglacage.

Le programme principal des océans de Pêches et Océans Canada, qui inclut la recherche scientifique, l'élaboration de politiques, et les programmes ministériels, doit être solide et prospectif, en plus de prendre en compte les tendances nationales et internationales de diverses industries maritimes et de la pêche. Les exigences en matière de sécurité et de sûreté évoluent également. L'étendue des eaux navigables s'agrandit et de nouvelles routes maritimes sont établies dans le Nord canadien. Les exigences en matière d'efficacité, de flexibilité, et de réactivité requièrent une modernisation et une amélioration continues de la flotte et des services de la Garde côtière canadienne.

En complément, les marchés des produits de la pêche tendent vers la mondialisation. Pour pouvoir être un concurrent efficace sur ces marchés, il faut comprendre l'évolution de la demande mondiale et les préférences des consommateurs. Il faut également répondre aux demandes de pratiques de capture durables, et être capable de retracer la provenance des produits de la mer et les étiqueter comme respectueux de l'environnement. Une protection et une gestion appropriées sont importantes afin d'assurer leur durabilité, leur compétitivité, et leur rentabilité. La gestion des pêches doit s'adapter en établissant des règles claires et prévisibles permettant aux intervenants en pêche de prendre des décisions d'affaires rationnelles.

En réponse au contexte actuel de réductions budgétaires, le Ministère a réévalué ses façons de procéder, d'offrir des services, et d'exécuter ses programmes afin de répondre aux besoins des clients et des intervenants.

#### Gestion intégrée du risque à Pêches et Océans Canada

Dans le présent contexte, Pêches et Océans Canada a mis en œuvre une Politique sur la gestion intégrée du risque dans le but d'adopter une approche plus structurée visant la détermination et l'estimation des risques aux fins de planification et de prise de décisions tenant compte des risques.

La politique vise à assembler un effectif conscient des risques à Pêches et Océans

- [Message du ministre](#)
- [Aperçu du ministère](#)
- [Raison d'être et responsabilités](#)
- [Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes](#)
- [Priorités organisationnelles](#)
- [Analyse des risques](#)
- [Sommaire de la planification](#)
- [Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté](#)
- [Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable](#)
- [Analyse des programmes par résultat stratégique](#)**
  - [Analyse des programmes par résultat stratégique](#)
  - [Services internes](#)
- [Renseignements supplémentaires](#)**
  - [Principales données financières](#)

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

## Autres sujets d'intérêt

Personnes-ressources de l'organisation

Canada et à mettre en place une organisation qui favorise l'innovation et la prise de risques responsable dans la poursuite de ses résultats stratégiques et la réalisation des [priorités organisationnelles](#). Elle cherche à renforcer la capacité des personnes, des processus, et des systèmes, en intégrant efficacement la gestion du risque aux pratiques et à la culture de gestion du Ministère, et à la prise de décisions au jour le jour.

Pêches et Océans Canada a adopté les principes directeurs essentiels suivants dans la mise en œuvre de la gestion intégrée du risque :

- La gestion du risque est systématique, structurée, et opportune.
- La gestion du risque est transparente, inclusive, et s'applique à tous les niveaux du Ministère.
- La gestion du risque a pour but d'être rentable en plus de créer et de protéger la valeur.
- La gestion du risque est uniforme et concrète : elle fait partie intégrante du processus décisionnel et des pratiques organisationnelles à tous les niveaux.
- La gestion du risque facilite l'innovation et l'amélioration constante de l'organisation.

## Risques ministériels préjudiciables à la mission

Le Ministère a relevé cinq risques ministériels préjudiciables à sa mission. N'importe lequel de ces derniers pourrait avoir une incidence sur un ou plusieurs des résultats stratégiques, selon l'évolution des facteurs de risque dans les contextes interne ou externe.

Énoncé du risque	Stratégie d'intervention
<b>Risque lié à l'infrastructure matérielle</b>	
<i>L'infrastructure matérielle comprend : les biens de la Flotte, les ports pour petits bateaux, les biens immobiliers, et les biens et équipement de technologie de l'information, ainsi que les autres biens mobiles</i>  L'infrastructure du Ministère, qui se fait vieille, et la complexité des efforts de réduction de l'empreinte du Ministère peuvent affecter la capacité du Ministère à maintenir ses actifs et la prestation de ses services.	<b>Traitement – Réduire les répercussions et/ou la probabilité</b>
<b>Risque lié aux ressources humaines – Engagement des employés</b>	
En raison du programme de transformation du Ministère et de la complexité inhérente des communications au sein d'une grande organisation diversifiée et dispersée sur le plan géographique, le Ministère se trouve devant le défi de solliciter l'engagement du personnel, à le motiver, et à l'équiper en vue du changement et cela peut avoir une incidence sur sa capacité à faire avancer son programme opérationnel et stratégique.	<b>Traitement – Réduire les répercussions et/ou la probabilité</b>
<b>Risque lié à la capacité financière</b>	
La hausse des coûts opérationnels et les attentes grandissantes des intervenants pourraient signifier que l'on ne possède pas suffisamment de ressources pour maintenir les niveaux de services appropriés pour les groupes de clients et les intervenants internes et externes.	<b>Traitement – Réduire les répercussions et/ou la probabilité</b>
<b>Risque lié aux ressources humaines – Main-d'œuvre</b>	
En raison du programme de transformation et des pressions continues du recrutement et du maintien en poste, il y a un risque que le Ministère ne puisse pas maintenir un effectif suffisant et représentatif (ou attirer de nouveaux employés hautement qualifiés) possédant les compétences appropriées pour élaborer des politiques efficaces et assurer adéquatement le soutien, l'exécution, et la gestion des programmes et des services à long terme.	<b>Traitement – Réduire les répercussions et/ou la probabilité</b>
<b>Risque lié aux dangers ou aux crises</b>	
La croissance de la complexité et du volume du trafic maritime, la diversité grandissante dans l'utilisation des océans, et les changements climatiques demeurent des défis pour le Ministère.	<b>Traitement – Réduire les répercussions et/ou la probabilité</b>





# Pêches et Océans Canada

## Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > Sommaire de la planification

<b>Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014</b>
<b>Message du ministre</b>
<b>Aperçu du ministère</b>
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire de la planification
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
<b>Analyse des programmes par résultat stratégique</b>
Analyse des programmes par résultat stratégique
Services internes
<b>Renseignements supplémentaires</b>
Principales données financières

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Sommaire de la planification

#### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
1 668,9	1 674,9	1 581,5	1 534,8

#### Ressources humaines (équivalents temps plein - ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
10 409	10 072	9 999

#### Résultat stratégique no. 1: [Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères](#)

(en millions de dollars)

Programme	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses réelles 2011-2012	Dépenses projetées 2012-2013	Dépenses prévues			Cohérence avec les résultats du gouvernement du Canada <sup>1</sup>
				2013-2014	2014-2015	2015-2016	
<a href="#">1.1 Gestion intégrée des pêches</a>	—	174,1	171,7	144,4	136,5	136,6	Une croissance économique forte
<a href="#">1.2 Stratégies et gouvernance autochtones</a>	—	104,9	89,6	56,9	55,1	55,1	Une croissance économique forte
<a href="#">1.3 Programme d'aquaculture durable</a>	—	36,8	37,5	20,7	20,4	20,4	Une croissance économique forte
<a href="#">1.4 Programme de mise en valeur des salmonidés</a>	—	30,2	30,2	29,7	29,7	29,7	Une croissance économique forte
<a href="#">1.5 Santé des animaux aquatiques</a>	—	6,3	6,1	5,8	5,8	5,8	Une économie axée sur l'innovation et le savoir
<a href="#">1.6 Biotechnologie et génomique</a>	—	3,4	3,7	3,6	2,9	2,9	Une économie axée sur l'innovation et le savoir
<a href="#">1.7 Engagement à l'échelle internationales</a>	—	14,8	15,5	15,1	15,1	15,2	Un Canada prospère grâce au commerce international
<a href="#">1.8 Navigation maritime</a>	—	49,0	44,4	42,4	45,5	45,5	Une croissance économique forte
<a href="#">1.9 Ports pour petits bateaux</a>	—	163,6	116,0	97,9	93,0	93,0	Une croissance économique forte

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

**Autres sujets d'intérêt**

Personnes-ressources de l'organisation

<a href="#">1.10 Délimitation du territoire</a>	—	5,4	2,3	2,2	0,8	0,8	Une économie axée sur l'innovation et le savoir
<a href="#">1.11 Programme d'adaptation au changement climatique</a>	—	1,2	4,6	3,1	2,3	2,4	Une économie axée sur l'innovation et le savoir
<b>Total partiel</b>	<b>—</b>	<b>589,8</b>	<b>521,6</b>	<b>421,7</b>	<b>407,2</b>	<b>407,3</b>	

**Nota :** En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués. En raison des changements importants dans l'Architecture d'alignement des programmes du Pêches et Océans Canada entre 2010-2011 et 2011-2012, les dépenses réelles pour 2010-2011 n'est pas disponible par programme.

### Résultat stratégique no. 2: [Des écosystèmes aquatiques durables](#) (en millions de dollars)

Programme	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses réelles 2011-2012	Dépenses projetées 2012-2013	Dépenses prévues			Cohérence avec les résultats du gouvernement du Canada <sup>2</sup>
				2013-2014	2014-2015	2015-2016	
<a href="#">2.1 Conformité et application de la loi</a>	—	116,3	109,9	105,4	103,0	102,8	Un environnement propre et sain
<a href="#">2.2 Protection des pêches</a>	—	61,6	67,2	58,4	43,1	37,4	Un environnement propre et sain
<a href="#">2.3 Gestion des espèces en péril</a>	—	26,2	24,3	23,6	22,5	15,1	Un environnement propre et sain
<a href="#">2.4 Services d'intervention environnementale</a>	—	10,9	10,8	10,3	10,0	10,0	Un environnement propre et sain
<a href="#">2.5 Gestion des océans</a>	—	38,7	37,3	30,1	29,9	29,9	Un environnement propre et sain
<a href="#">2.6 Espèces aquatiques envahissantes</a>	—	11,5	11,2	15,0	13,9	13,6	Une économie axée sur l'innovation et le savoir
Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures ( <i>programme a pris fin le 31 mars 2012</i> )	—	2,1	—	—	—	—	Un environnement propre et sain
<b>Total partiel</b>	<b>—</b>	<b>267,3</b>	<b>260,7</b>	<b>242,9</b>	<b>222,3</b>	<b>208,7</b>	

**Nota :** En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués. En raison des changements importants dans l'Architecture d'alignement des programmes du Pêches et Océans Canada entre 2010-2011 et 2011-2012, les dépenses réelles pour 2010-2011 n'est pas disponible par programme.

### Résultat stratégique no. 3: [Des eaux sécuritaires et sécurisées](#) (en millions de dollars)

Programme	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses réelles 2011-2012	Dépenses projetées 2012-2013	Dépenses prévues			Cohérence avec les résultats du gouvernement du Canada <sup>3</sup>
				2013-2014	2014-2015	2015-2016	
<a href="#">3.1 Services de recherche et sauvetage</a>	—	39,7	35,8	34,2	33,3	33,0	Un Canada sécuritaire et sécurisé
<a href="#">3.2 Services de communications et de trafic maritimes</a>	—	47,0	52,7	45,5	38,0	37,0	Un Canada sécuritaire et sécurisé
<a href="#">3.3 Sécurité maritime</a>	—	6,4	11,7	8,3	9,1	11,3	Un Canada sécuritaire et

							sécurisé
<a href="#">3.4 État de préparation opérationnelle de la flotte</a>	—	416,9	513,1	478,5	432,3	402,2	Un Canada sécuritaire et sécurisé
<a href="#">3.5 État de préparation des actifs terrestres</a>	—	118,4	120,1	109,6	105,9	105,9	Un Canada sécuritaire et sécurisé
<a href="#">3.6 Collège de la Garde côtière canadienne</a>	—	14,5	12,6	10,9	10,9	10,8	Un Canada sécuritaire et sécurisé
<a href="#">3.7 Produits et services hydrographiques</a>	—	30,9	30,4	26,6	26,3	26,3	Une économie axée sur l'innovation et le savoir
<a href="#">3.8 Prévisions océaniques</a>	—	13,3	9,9	9,5	9,5	9,5	Une économie axée sur l'innovation et le savoir
<b>Total partiel</b>	<b>—</b>	<b>687,1</b>	<b>786,2</b>	<b>723,2</b>	<b>665,3</b>	<b>636,1</b>	

**Nota :** En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués. En raison des changements importants dans l'Architecture d'alignement des programmes du Pêches et Océans Canada entre 2010-2011 et 2011-2012, les dépenses réelles pour 2010-2011 n'est pas disponible par programme.

### Services internes

(en millions de dollars)

Programme	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses réelles 2011-2012	Dépenses projetées 2012-2013	Dépenses prévues		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
<a href="#">Services internes</a>	371,2	336,7	337,1	287,2	286,6	282,7
<b>Total partiel</b>	<b>371,2</b>	<b>336,7</b>	<b>337,1</b>	<b>287,2</b>	<b>286,6</b>	<b>282,7</b>

**Nota :** En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués.

### Total du sommaire de la planification

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses réelles 2011-2012	Dépenses projetées 2012-2013	Dépenses prévues		
				2013-2014	2014-2015	2015-2016
<b>Total du Ministère</b>	<b>1 992,9</b>	<b>1 880,9</b>	<b>1 905,6</b>	<b>1 674,9</b>	<b>1 581,5</b>	<b>1 534,8</b>

**Nota :** En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués.

## Notes en bas de page

[1](#) [2](#) [3](#) Chaque programme est liée à un seul secteur de résultats du gouvernement du Canada, permettant ainsi la production de rapports pour l'ensemble du gouvernement. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le [Cadre pangouvernemental](#) du gouvernement du Canada.



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et Publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

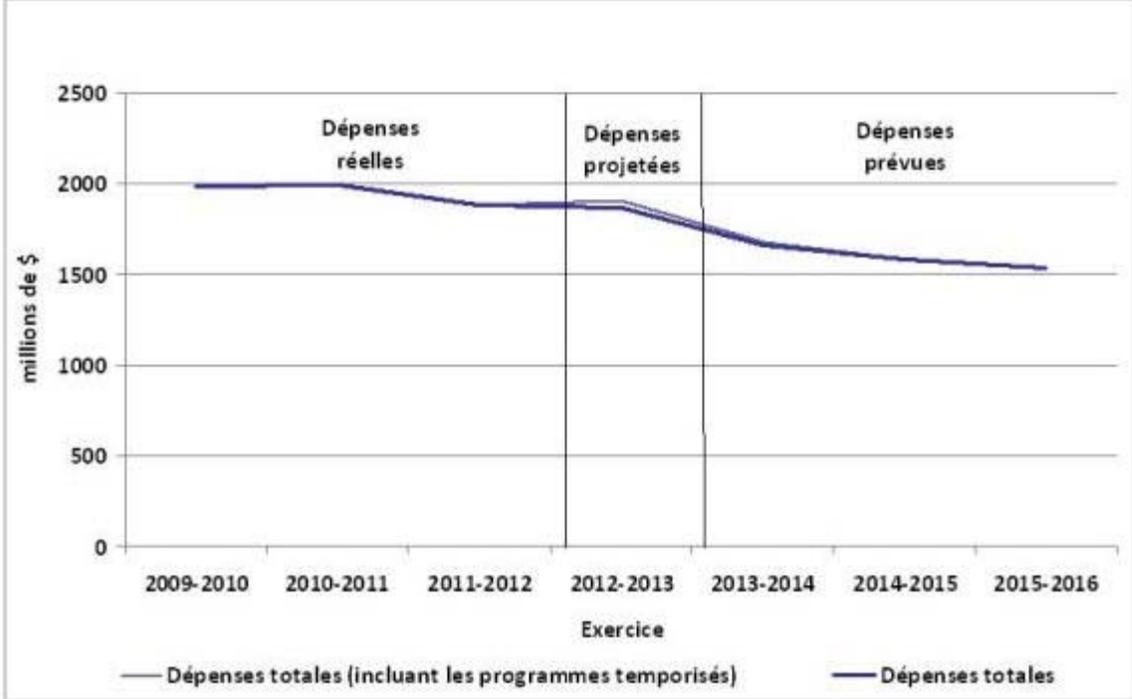
Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

#### Profil des dépenses

#### Tendances des dépenses ministérielle



[Autre format](#)

La tendance à la baisse dans les dépenses est surtout attribuable aux réductions des dépenses résultant de la mise en œuvre du budget de 2012, au transfert des ressources vers Services partagés Canada, et à l'élimination graduelle de divers programmes du Ministère.

#### Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir plus de renseignements sur nos crédits organisationnels, veuillez consulter le [Budget principal des dépenses de 2013-2014](#).



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

La Stratégie fédérale de développement durable énonce l'engagement du gouvernement du Canada à améliorer la transparence du processus de prise de décision concernant l'environnement en exprimant clairement ses principaux objectifs et cibles stratégiques en matière de protection de l'environnement. Le gouvernement consultera la population en 2013-2014 au sujet du deuxième cycle de trois ans de la Stratégie fédérale de développement durable (2013-2016). La Stratégie fédérale de développement durable pour 2013-2016 sera achevée en 2013-2014. Elle sera présentée dans le rapport sur le rendement de fin d'exercice pour 2013-2014.

Pêches et Océans Canada veille à ce que ces objectifs soient pris en compte dans le cadre de ses processus décisionnels. Ainsi, dans le cadre du processus fédéral d'Évaluation environnementale stratégique, toute nouvelle politique, tout nouveau plan, ou toute nouvelle initiative de programme comprend une analyse de ses incidences sur l'atteinte des objectifs et des cibles de la Stratégie fédérale de développement durable. Les résultats des Évaluations environnementales stratégiques sont rendus publics au moment de l'annonce d'une initiative, démontrant ainsi l'engagement du Ministère relativement à l'atteinte des objectifs et des cibles de la Stratégie fédérale de développement durable.

Le Ministère contribue aux thèmes suivants de la Stratégie fédérale de développement durable, indiqués à l'aide des identifiants visuels et des programme présentés ci-dessous.



**Thème III**  
Protéger la nature

- [Programme 1.1 Gestion intégrée des pêches](#)
- [Programme 1.3 Programme d'aquaculture durable](#)
- [Programme 2.5 Gestion des océans](#)



**Thème IV**  
Réduire l'empreinte environnementale -  
En commençant par le gouvernement

- [Services internes](#)

Vous pourrez obtenir de plus amples renseignements sur les activités de Pêches et Océans Canada à l'appui du développement durable en consultant les pages des programmes ci-dessus et le site web du [Stratégie ministérielle de développement durable](#). Pour une description complète de la Stratégie, consulter le site web de la [Stratégie fédérale de développement durable](#).



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > Analyse des programmes par résultat stratégique

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

- RS - Résultat stratégique
  - P - Programme
    - SP - Sous-programme

- [RS no.1 - Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères](#)
  - [P 1.1 : Gestion intégrée des pêches](#)
    - [SP 1.1.1 : Pêches commerciales](#)
    - [SP 1.1.2 : Pêches récréatives](#)
    - [SP 1.1.3 : Le programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique](#)
    - [SP 1.1.4 : Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques](#)
  - [P 1.2 : Stratégies et gouvernance autochtones](#)
    - [SP 1.2.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones](#)
    - [SP 1.2.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques](#)
    - [SP 1.2.3 : Stratégies et gouvernance](#)
  - [P 1.3 : Programme d'aquaculture durable](#)
    - [SP 1.3.1 : Gestion de l'aquaculture](#)
    - [SP 1.3.2 : Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique](#)
    - [SP 1.3.3 : Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture](#)
    - [SP 1.3.4 : Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture](#)
  - [P 1.4 : Programme de mise en valeur des salmonidés](#)
    - [SP 1.4.1 : Opérations de mise en valeur des salmonidés](#)
    - [SP 1.4.2 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés](#)
  - [P 1.5 : Santé des animaux aquatiques](#)
  - [P 1.6 : Biotechnologie et génomique](#)
  - [P 1.7 : Engagement à l'échelle internationales](#)
  - [P 1.8 : Navigation maritime](#)
  - [P 1.9 : Ports pour petits bateaux](#)
  - [P 1.10 : Délimitation du territoire](#)
  - [P 1.11 : Programme d'adaptation au changement climatique](#)

- [RS no.2 - Des écosystèmes aquatiques durables](#)
  - [P 2.1 : Conformité et application de la loi](#)
    - [SP 2.1.1 : Éducation et intendance partagée](#)
    - [SP 2.1.2 : Suivi, contrôle et surveillance](#)
    - [SP 2.1.3 : Cas majeurs et enquêtes spéciales](#)

financières

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

## Autres sujets d'intérêt

Personnes-ressources de l'organisation

[SP 2.1.4 : Capacité du programme de conformité et d'application des lois](#)

- [SP 2.1.5 : Services de renseignement](#)
- [P 2.2 : Protection des pêches](#)
- [P 2.3 : Gestion des espèces en péril](#)
- [P 2.4 : Services d'intervention environnementale](#)
- [P 2.5 : Gestion des océans](#)
  - [SP 2.5.1 : Planification intégrée des océans](#)
  - [SP 2.5.2 : Évaluations des écosystèmes](#)
- [P 2.6 : Espèces aquatiques envahissantes](#)

### ▪ [RS no.3 - Des eaux sécuritaires et sécurisées](#)

- [P 3.1 : Services de recherche et sauvetage](#)
  - [SP 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage](#)
  - [SP 3.1.2 : Garde côtière canadienne auxiliaire](#)
- [P 3.2 : Services de communications et de trafic maritimes](#)
- [P 3.3 : Sécurité maritime](#)
- [P 3.4 : État de préparation opérationnelle de la flotte](#)
  - [SP 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte](#)
  - [SP 3.4.2 : Maintenance de la flotte](#)
  - [SP 3.4.3 : Acquisitions de la flotte](#)
- [P 3.5 : État de préparation des actifs terrestres](#)
- [P 3.6 : Collège de la Garde côtière canadienne](#)
- [P 3.7 : Produits et services hydrographiques](#)
- [P 3.8 : Prévisions océaniques](#)

- [P : Services internes](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Résultat stratégique n° 1 - Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

Message du ministre

### Résultat stratégique n° 1 – Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères

Aperçu du ministère

#### Description

Raison d'être et responsabilités

Grâce à ses politiques, ses programmes, et ses services, et tout en favorisant l'utilisation durable et efficace des ressources hydriques du Canada, Pêches et Océans Canada contribue à accroître la capacité des secteurs maritimes et des pêches au Canada de tirer des avantages économiques et d'améliorer encore davantage leur compétitivité.

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

#### Quels sont les objectifs du Ministère?

Le Ministère a pour objectif d'augmenter les avantages économiques associés aux secteurs maritimes, aux pêches, et à l'aquaculture du Canada, ainsi que d'améliorer la compétitivité de ces secteurs, dans les régions actuelles comme dans les régions émergentes telles que le Nord du Canada.

Priorités organisationnelles

#### Pourquoi ces objectifs sont-ils importants pour les Canadiens?

Analyse des risques

Les industries maritimes, notamment les pêches et l'aquaculture, contribuent de façon importante à l'économie du Canada. Ces industries ont contribué à raison de 39 milliards de dollars au produit intérieur brut du Canada en 2008 (année des données les plus récentes) et ont fourni des emplois à plus de 329 000 personnes.

Sommaire de la planification

Les secteurs de la pêche et des produits de la mer, par exemple la pêche commerciale, la transformation des fruits de mer, et l'aquaculture, restent les piliers économiques de diverses économies régionales. Le total des débarquements des pêches commerciales maritimes et d'eau douce ont atteint 1,6 milliard de dollars en 2010, et la production de l'aquaculture a été évaluée à 927 millions de dollars. Les revenus bruts du secteur de la transformation de produits de la mer ont été de 3,7 milliards de dollars. En 2010, le Canada s'est classé au 7<sup>e</sup> rang des pays exportateurs de fruits de mer en termes de valeur totale des exportations, exportant vers plus de 130 pays à travers le monde.

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Un transport maritime efficace et sécuritaire est essentiel au déplacement rapide des marchandises au Canada. Au Canada, un emploi sur cinq dépend du transport des marchandises, qui s'effectue en grande partie par voie maritime à l'intérieur du territoire canadien, à destination de pays étrangers ou en provenance de l'extérieur. Ces contributions sont particulièrement significatives dans les régions du Pacifique et de l'Atlantique, où elles jouent un rôle important en ce qui concerne le produit intérieur brut provincial et l'emploi. Les efforts de Pêches et Océans Canada en vue de définir le plateau continental étendu dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer permettront également de profiter des possibilités d'accès aux ressources maritimes et de tirer profit des avantages économiques qui en découlent.

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

financières
États financiers prospectifs
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
<b>Autres sujets d'intérêt</b>
Personnes-ressources de l'organisation

Le Nord représente un potentiel économique considérable. On estime que les réserves de gaz et de pétrole en Arctique représentent 20 % des réserves mondiales disponibles. Bien qu'il n'ait pas encore été déterminé s'il était possible d'instaurer de nouvelles pêches dans l'Arctique, la pêche commerciale ayant actuellement cours dans le Nord canadien est dominée par la crevette et le turbot. Par ailleurs, plus de 300 stocks de poissons et 50 stocks de mammifères marins sont capturés à diverses fins, y compris pour des raisons culturelles par les collectivités autochtones du Nord canadien.

***Comment le Ministère compte-t-il atteindre ces objectifs?***

De concert avec les gouvernements, l'industrie, et les intervenants, Pêches et Océans Canada favorise les possibilités économiques en facilitant le commerce, en établissant des cadres réglementaires stables, en mettant en place l'infrastructure nécessaire (ports pour petits bateaux, outils de navigation), et en communiquant avec la population canadienne et le marché. Le Ministère cherche également à partager ces possibilités économiques avec les peuples autochtones du Canada.

Pêches et Océans Canada facilite le transport maritime — et par conséquent le commerce — en fournissant des services, comme le déglacement, les aides à la navigation, et la gestion des voies navigables, et des renseignements essentiels aux navigateurs qui sillonnent les eaux canadiennes. Le Ministère travaille également à des partenariats bilatéraux et multilatéraux visant à gérer les pêches et l'aquaculture de façon durable et à assurer l'accès des industries des pêches et de l'aquaculture canadiennes aux marchés nationaux et internationaux. Cela comprend, par exemple, la lutte contre les obstacles au commerce et les obstacles non tarifaires, et l'établissement de règles justes et transparentes sur les marchés internationaux, notamment en exerçant une influence sur les normes et les programmes de certification internationaux qui sont axés sur les marchés.

Pêches et Océans Canada appuie le développement de la pêche commerciale, de la pêche récréative, et de l'aquaculture au Canada. Le Ministère établit des cadres réglementaires pour la gestion des industries des pêches et de l'aquaculture canadiennes qui sont fondés sur des recherches économiques et scientifiques probantes. Le Ministère élabore et met en œuvre des politiques, des programmes, et des plans (p. ex., Plans de gestion intégrée des pêches, Plans de pêche axés sur la conservation, Plans de rétablissement des pêches, Programmes et Mesures de rétablissement, et le Programme de mise en valeur des salmonidés) afin d'appuyer le développement économique et la prévisibilité et de garantir la gestion durable des ressources pour assurer une croissance économique à long terme.

En élaborant ses politiques, ses règlements, et ses programmes, le Ministère veille à ce que le secteur de l'aquaculture soit réglementé de manière efficiente, prévisible, et coordonnée avec les autres organismes de réglementation fédéraux et provinciaux. De plus, en ce qui concerne les domaines qu'il dirige, il établit et met en œuvre des plans de gestion. En collaboration avec les provinces et l'industrie, Pêches et Océans Canada fournit un leadership pour l'élaboration de plans d'aquaculture et leur mise en œuvre au Canada afin d'appuyer l'élimination des obstacles au développement d'une industrie aquacole durable. Il mène des recherches scientifiques, réalise des évaluations et prodigue des conseils aux gestionnaires dans le but d'appuyer le développement durable de toutes ces ressources, de garantir des décisions fondées sur les meilleures connaissances disponibles et d'assurer la prise en compte d'événements futurs, comme le changement climatique, dans la planification. Le Ministère communique aussi de façon proactive avec la population canadienne et le marché pour s'assurer de disposer en tout temps de renseignements pertinents, factuels, et opportuns.

Pêches et Océans Canada exploite et entretient un réseau de ports pour petits bateaux qui offre une importante infrastructure aux industries de la pêche commerciale et de l'aquaculture tout en appuyant les intérêts généraux des communautés côtières.

Par l'intermédiaire du [Service hydrographique du Canada](#), le Ministère appuie les efforts du Canada visant à définir les limites de notre souveraineté étendue sur le plateau continental dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

L'extension de la zone de compétence du pays améliorera l'accès des Canadiens aux ressources hauturières. Le Service hydrographique du Canada fournit l'expertise en matière de géodésie marine<sup>1</sup> qui appuie la délimitation des frontières du Canada en haute mer ainsi que certaines exigences nationales relatives à la défense et la surveillance.

Enfin, dans le contexte des droits ancestraux existants et potentiels le Ministère facilite la participation des Premières nations à l'exploitation des possibilités économiques qui découlent des industries des pêches et de l'aquaculture, et ce, en favorisant l'accès, en menant des négociations, en renforçant la capacité, et en respectant les exigences des pêches à des fins alimentaires, sociales, et rituelles.

#### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
421,6	421,7	407,2	407,3

#### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
2 022	1 989	1 989

Le résultat stratégique « Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères » s'articule autour de onze programmes et de treize sous-programmes, comme le montre l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Programme 1.1 : Gestion intégrée des pêches](#)
  - [Sous-programme 1.1.1 : Pêches commerciales](#)
  - [Sous-programme 1.1.2 : Pêches récréatives](#)
  - [Sous-programme 1.1.3 : Le programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique](#)
  - [Sous-programme 1.1.4 : Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques](#)
- [Programme 1.2 : Stratégies et gouvernance autochtones](#)
  - [Sous-programme 1.2.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones](#)
  - [Sous-programme 1.2.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques](#)
  - [Sous-programme 1.2.3 : Stratégies et gouvernance](#)
- [Programme 1.3 : Programme d'aquaculture durable](#)
  - [Sous-programme 1.3.1 : Gestion de l'aquaculture](#)
  - [Sous-programme 1.3.2 : Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique](#)
  - [Sous-programme 1.3.3 : Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture](#)
  - [Sous-programme 1.3.4 : Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture](#)
- [Programme 1.4 : Programme de mise en valeur des salmonidés](#)
  - [Sous-programme 1.4.1 : Opérations de mise en valeur des salmonidés](#)
  - [Sous-programme 1.4.2 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés](#)
- [Programme 1.5 : Santé des animaux aquatiques](#)
- [Programme 1.6 : Biotechnologie et génomique](#)
- [Programme 1.7 : Engagement à l'échelle internationale](#)
- [Programme 1.8 : Navigation maritime](#)
- [Programme 1.9 : Ports pour petits bateaux](#)

- [Programme 1.10 : Délimitation du territoire](#)
- [Programme 1.11 : Programme d'adaptation au changement climatique](#)

---

## Notes en bas de page

[1](#) Le terme « géodésie » se rapporte à la mesure et à la représentation de la Terre.

---

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.1 - Gestion intégrée des pêches

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 1.1 – Gestion intégrée des pêches

##### Description

La Gestion intégrée des pêches a pour rôle d'assurer la gestion durable des ressources halieutiques du Canada en collaboration avec les groupes autochtones, d'autres ministères fédéraux, d'autres ordres de gouvernement, l'industrie, et d'autres intervenants, par la mise en œuvre de politiques, de programmes, et de plans (comme les Plans de gestion intégrée des pêches, les Plans de conservation et de récolte, les Plans de rétablissement, les Programmes de rétablissement, et les Plans d'action) en vertu de la [Loi sur les pêches](#), de la [Loi sur les espèces en péril](#) ainsi que des règlements connexes. Ce programme est nécessaire pour promouvoir la durabilité, ainsi que la répartition et la distribution des ressources récoltables entre ceux qui dépendent de la pêche (pêcheurs autochtones, aquaculture axée sur l'ensemencement, le naissain<sup>1</sup> et les stocks de géniteurs<sup>2</sup>, pêcheurs commerciaux, et pêcheurs récréatifs). Le programme repose sur des évaluations scientifiques du poisson, des invertébrés, et des mammifères marins, et est soutenu par l'élaboration de politiques et de stratégies sur les pêches.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
144,4	144,4	136,5	136,6

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
1 017	1 009	1 009

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les principaux stocks sont gérés dans les limites de conservation établies	Pourcentage des principaux stocks de poissons dont le taux ou le niveau de capture est égal ou inférieur aux niveaux approuvés (p. ex., taux d'exploitation de référence, quota) <sup>3</sup>	90 % d'ici le 31 mars 2014
L'industrie de la pêche commerciale est économiquement	Valeur au débarquement des pêches commerciales <sup>4</sup>	1,6 milliard de dollars d'ici le 31 mars 2014

financières
États financiers prospectifs
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
<b>Autres sujets d'intérêt</b>
Personnes-ressources de l'organisation

importante		
La pêche récréative représente une utilisation précieuse des ressources halieutiques sur le plan économique	Valeur de la pêche récréative	8,3 milliards de dollars d'ici le 31 mars 2014



## Objectif de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) dirigée par Pêches et Océans Canada

Objectif de la SFDD	Indicateur de rendement de la SFDD	Cible de la SFDD
<i>Objectif 7 – Ressources Biologiques</i> : La production durable de ressources biologiques et leur consommation sont conformes aux limites des écosystèmes	Pourcentage des principaux stocks de poissons dont le taux ou le niveau de récolte est égal ou inférieur aux niveaux approuvés	<i>Pêches durables</i> : Améliorer la gestion et la conservation des grands stocks

**Nota** : En 2013-2014, le gouvernement arrivera à la fin du deuxième cycle triennal de la SFDD (2013-2016), qui constituera la base des rapports sur le rendement à compter du rapport de fin d'exercice sur le rendement de 2013-2014.



## Faits saillants de la planification - Priorité : [Améliorer la gestion des pêches](#)

- **L'approche pluriannuelle** — Lancer la deuxième année de l'[approche pluriannuelle](#) visant à offrir des conseils scientifiques sur l'état des stocks et la gestion des pêches, tel que l'indique le calendrier pluriannuel.
- **Cadre stratégique pour la surveillance de la pêche et les déclarations de prises** — Élaborer un cadre stratégique national fondé sur les risques pour la déclaration des prises, notamment des normes, des critères, et des outils de politique servant à orienter les décisions concernant la surveillance et la déclaration des prises pour certaines pêches particulières ou des catégories de pêche. Il s'agit d'une initiative pluriannuelle; le cadre sera finalisé au cours des prochaines années.
- **Projet de modernisation des systèmes de gestion des pêches** — Élaborer un système national intégré d'information sur la gestion des pêches et de délivrance des permis regroupant la délivrance de permis, la gestion des quotas, la production de rapports sur les prises et sur l'effort, et transférer l'information contenue dans les systèmes régionaux actuels vers le nouveau système.
- **Cadre stratégique sur l'attribution de poisson aux fins de financement** — Élaborer un cadre stratégique qui comprend les critères, les lignes directrices, les outils, et les processus liés à l'admissibilité, en mettant en œuvre le pouvoir du ministre d'attribuer des poissons, des engins, et de l'équipement de pêche afin de financer les activités scientifiques et de gestion des pêches.
- **Politiques de gestion des pêches** — Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre du [Cadre pour la pêche durable](#), ce qui comprend les politiques, les outils, et les lignes directrices, en vue de son application dans l'ensemble des pêches principales pour les stocks canadiens. Les politiques sont mises en œuvre graduellement, dans le cadre d'une approche par étapes fondée sur les priorités régionales et nationales.



## Faits saillants de la planification - Priorité : [Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion](#)

- **Normes de service à la clientèle externe** — Élaborer des normes de service destinées à la clientèle externe qui seront publiées sur le site web de Pêches et Océans Canada afin de recueillir les commentaires des clients/intervenants, aux fins d'apprentissage et d'amélioration constants.

Le programme Gestion intégrée des pêches est offert grâce à quatre sous-programmes, comme l'indique l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Sous-programme 1.1.1 : Pêches commerciales](#)
- [Sous-programme 1.1.2 : Pêches récréatives](#)
- [Sous-programme 1.1.3 : Le programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique](#)
- [Sous-programme 1.1.4 : Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques](#)

---

## Notes en bas de page

[1](#) Le terme « naissain » désigne une huître ou un mollusque bivalve semblable au stade larvaire.

[2](#) Le terme « stock de géniteurs » désigne un groupe d'individus sexuellement matures d'une culture d'élevage qui est tenu isolé aux fins de reproduction.

[3](#) Par « principaux stocks de poissons », on entend généralement, mais pas uniquement, des stocks de poissons dont la valeur annuelle au débarquement dépasse 1 million de dollars ou dont le poids au débarquement est supérieur à 2 000 tonnes.

[4](#) Exclut les pêches commerciales en eau douce, dont la gestion revient surtout aux provinces.



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 1.1.1 - Pêches commerciales

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 1.1.1 – Pêches commerciales

Message du ministre

#### Description

Aperçu du ministère

La valeur débarquée de la pêche commerciale au Canada avoisinait le 1,6 milliard de dollars en 2010. En vertu de la [Loi sur les pêches](#) et de la [Loi sur les espèces en péril](#), le programme intègre notamment des principes de conservation et des facteurs socioéconomiques à la gestion des ressources halieutiques, au bénéfice des Canadiens. Le programme regroupe une expertise scientifique, dont des évaluations scientifiques (surveillance, recherches, et données) de l'état du poisson, des invertébrés, et des mammifères marins, de même que la participation de groupes autochtones, d'autres ministères et ordres de gouvernement, ainsi que d'intervenants pour mettre en œuvre les plans de pêche. Fondé sur l'expertise stratégique du Ministère, le programme prévoit l'élaboration et la révision de politiques, de procédures, et de règlements visant à favoriser un régime moderne de gouvernance des pêches responsable, prévisible, et transparent. Les pêches commerciales sont gérées au moyen de divers mécanismes, notamment les permis, les quotas, et les mesures visant à limiter le nombre de casiers, ainsi que les évasions et les prises accessoires. Les décisions de gestion se prennent en consultation avec les groupes autochtones, les provinces et les territoires, les pêcheurs commerciaux, les partenaires de cogestion désignés par la loi, et les pêcheurs récréatifs. La liste de vérification des pêches nous procure l'information servant à surveiller la façon de gérer une pêcherie en vertu des nouveaux enjeux en matière de durabilité, et le Programme de certification des captures joue un rôle important pour faciliter l'accès aux marchés dans lesquels il pourrait y avoir des activités de pêche illicite, non déclarée, et non réglementée.

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
134,1	134,1	131,3	131,4

Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
993	987	987

Renseignements supplémentaires

#### Mesure du rendement

Principales données

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible

financières			
États financiers prospectifs	Engagement des intervenants dans les processus décisionnels qui concernent la récolte	Pourcentage des stocks principaux pour lesquels les intervenants ont la possibilité de participer au processus de planification des pêches	100 % d'ici le 31 mars 2014
Tableaux de renseignements supplémentaires	Le sous-programme Pêches commerciales fait partie du programme <a href="#">Gestion intégrée des pêches</a> .		
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations			
<b>Autres sujets d'intérêt</b>			
Personnes-ressources de l'organisation			

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.gc.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 1.1.2 - Pêches récréatives

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 1.1.2 – Pêches récréatives

##### Description

La pêche récréative est une activité importante au Canada à laquelle participent environ 3,3 millions de pêcheurs chaque année, injectant ainsi 8,3 milliards de dollars dans les économies locales du pays. En vertu de la [Loi sur les pêches](#) et de la [Loi sur les espèces en péril](#), l'ensemble complexe de responsabilités de législation, de gestion, et de coordination de la pêche récréative à l'échelle fédérale, provinciale, et territoriale a évolué au fil du temps. Le programme des Pêches récréatives est régi par des politiques, comme le [Cadre opérationnel de la pêche récréative au Canada](#), le Cadre stratégique des pêches de l'Atlantique, les Nouvelles orientations pour le Pacifique, et la Vision pour la pêche récréative en Colombie-Britannique. Le programme met l'accent sur le partenariat, la participation des citoyens, et la gérance communautaire ainsi que sur la promotion de la sensibilisation du public en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources halieutiques. Les gestionnaires des pêches récréatives contribuent également de façon importante à l'élaboration des Plans de gestion intégrée des pêches et veillent à ce que les intérêts des pêches récréatives soient pris en considération dans les décisions concernant la répartition des ressources. Le programme gère les [Prix nationaux de la pêche récréative](#), qui visent à récompenser annuellement les réalisations de cinq lauréats (au maximum) ayant contribué de façon importante aux pêches récréatives du Canada, et ce, dans le cadre d'un seul projet ou au fil du temps.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
4,0	4,0	4,0	4,0

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
23	23	23

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les pêcheurs participent à des processus consultatifs afin de promouvoir le partage des responsabilités concernant la gérance de la	Nombre des processus de consultation auxquels les pêcheurs prennent part en vertu	20 d'ici le 31 mars 2014

financières

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

**Autres sujets d'intérêt**

Personnes-ressources de l'organisation

conservation et de la mise en valeur des ressources

du programme Pêches récréatives

Le sous-programme Pêches récréatives fait partie du programme [Gestion intégrée des pêches](#).

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 1.1.3 - Le programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 1.1.3 – Le programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique

##### Description

Le Programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique est un programme de contribution conçu pour soutenir les efforts de l'industrie et améliorer la prospérité économique et la durabilité à long terme de l'ensemble des Zones de pêche du homard. Le financement de 50 millions de dollars du programme a été attribué aux zones de pêche du homard pour élaborer et mettre en œuvre des Plans de durabilité. Ces Plans de durabilité aideront le secteur canadien de la pêche au homard à se restructurer afin de répondre aux nouvelles préférences du marché mondial, et à mettre en œuvre des mesures de conservation solides qui maintiennent et augmentent les stocks de homard, réduisent les effets sur l'écosystème, et améliorent la surveillance des prises et la production de rapports sur les pêches. En 2008, la valeur des débarquements de homards au Canada se chiffrait à 600 millions de dollars. Le programme se poursuit jusqu'au 31 mars 2014. L'expertise scientifique de Pêches et Océans Canada apporte une contribution essentielle à la mise en œuvre de ce programme.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
5,0	5,0	—	—

**Nota :** Le Programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique sera éliminé progressivement en 2013-2014. Ainsi, aucune dépense n'est prévue après cet exercice financier.

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
2	—	—

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les intervenants des Zones de pêche au homard participent au Programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique	Nombre de propositions de financement	32 d'ici le 31 mars 2014

Principales données financières

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

**Autres sujets d'intérêt**

Personnes-ressources de l'organisation

Le sous-programme Programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique fait partie du programme [Gestion intégrée des pêches](#).

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 1.1.4 - Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques

2011-2012  
Rapport  
ministériel sur le  
rendement

Message du  
ministre

Aperçu du  
ministère

Raison d'être et  
responsabilités

Architecture des  
activités de  
programmes

Priorités  
organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire du  
rendement

Stratégie fédérale  
de développement  
durable

Profil des dépenses

Analyse des  
programmes par  
résultat  
stratégique

Résultats et  
rendement

Services internes

Changements  
apportés à la  
structure du  
gouvernement

Renseignements  
supplémentaires

Principales données  
financières et états  
financiers

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 1.1.4 – Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques

##### Description

Les activités de la pêche commerciale offrent au Ministère une occasion importante et unique d'obtenir des données scientifiques sur les pêches pour ce qui est de l'abondance et de la répartition des ressources halieutiques. Dans le cadre des activités scientifiques collaboratives menées avec l'industrie de la pêche dans l'Atlantique, le Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques permet de recueillir ces données et d'améliorer les activités d'évaluation des principaux stocks tout en alimentant la base de connaissances qui appuie la prise de décisions en matière de gestion des ressources. Les initiatives menées conjointement avec l'industrie de la pêche de l'Atlantique sont revues annuellement pour veiller à ce que les projets correspondent aux priorités des sciences halieutiques et aux exigences en matière de conservation.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
1,3	1,3	1,3	1,3

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
0	0	0

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Pêches et Océans Canada collabore avec l'industrie de la pêche dans l'Atlantique afin de produire des données scientifiques sur l'abondance et la distribution des ressources halieutiques	Pourcentage utilisé du financement du programme de collaboration	100 % d'ici le 31 mars 2014

Le sous-programme Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques fait partie du programme [Gestion intégrée des pêches](#).



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.2 - Stratégies et gouvernance autochtones

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 1.2 – Stratégies et gouvernance autochtones

##### Description

Il s'agit d'une responsabilité ministérielle complexe comprenant des éléments de programme et de politique. Ce programme consiste à réaliser des programmes de contribution visant à appuyer la participation des groupes autochtones aux pêches, lorsque la gestion de la pêche est assumée par Pêches et Océans Canada et que les ententes de revendications territoriales n'ont pas été conclues, en particulier pour répondre à trois objectifs : à des fins alimentaires, sociales, et rituelles, à des fins de gestion partagée (établir la capacité nécessaire pour s'investir dans une pêche intégrée), et à des fins de conservation (établir une surveillance, des services de police, et des capacités de gestion des risques). Parallèlement, le programme consiste à fournir des conseils stratégiques au Ministère en ce qui concerne la gestion continue des questions liées aux droits des Autochtones, le renouvellement des programmes et des politiques autochtones, les politiques de répartition, les mandats de négociation des traités, les cadres de mise en œuvre des traités, et les consultations et participation liées aux pêches. Ce programme sert à établir et à maintenir des relations solides et stables avec les groupes autochtones, tout en favorisant des occasions économiques liées à la pêche pour les collectivités autochtones, ce qui contribue à maintenir un régime de gestion des pêches stable, répondant à des règles communes et transparentes pour tous.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
56,9	56,9	55,1	55,1

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
111	94	94

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les collectivités autochtones participent activement à la gestion des ressources aquatiques et océaniques	Pourcentage de groupes autochtones admissibles en vertu d'une relation ou d'une entente de cogestion	98 % d'ici le 31 mars 2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

financières
États financiers prospectifs
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
<b>Autres sujets d'intérêt</b>
Personnes-ressources de l'organisation

Les collectivités autochtones participent activement aux pêches commerciales intégrées	Nombre de Premières nations auxquelles on a délivré des permis et des quotas détenus par la communauté aux fins d'utilisation dans les pêches commerciales intégrées	145 d'ici le 31 mars 2014
--	--	---------------------------

**Faits saillants de la planification - Priorité : [Améliorer la gestion des pêches](#)**

- **Cadre stratégique concernant les pêches autochtones** — Poursuivre l'élaboration d'un cadre pour les politiques et les programmes autochtones de Pêches et Océans Canada afin de pouvoir gérer à long terme les questions liées aux droits de pêche autochtones issus ou non de traités.

**Faits saillants de la planification - Au niveau du programme**

- **Cadre de contrôle de gestion pour la mise en œuvre des traités** — Poursuivre l'élaboration d'un Cadre de contrôle de gestion pour la mise en œuvre des traités de Pêches et Océans Canada afin de fournir une orientation logique et uniforme et appuyer la viabilité des obligations du Ministère en vertu des traités.
- **Stratégie d'intervention Ahousaht** — Participer aux négociations imposées par le tribunal et élaborer une réponse du Ministère dans la cause et l'appel de l'affaire *Ahousaht*.

Le programme Stratégies et gouvernance autochtones est offert grâce à trois sous-programmes, comme l'indique l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Sous-programme 1.2.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones](#)
- [Sous-programme 1.2.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques](#)
- [Sous-programme 1.2.3 : Stratégies et gouvernance](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 1.2.1 - Stratégie relative aux pêches autochtones

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 1.2.1 – Stratégie relative aux pêches autochtones

##### Description

La Stratégie relative aux pêches autochtones permet l'établissement de relations avec les groupes autochtones, fournit un mécanisme à Pêches et Océans Canada pour respecter ses obligations, et favorise une gestion stable et ordonnée des pêches au profit de tous les Canadiens. La [Stratégie relative aux pêches autochtones](#) permet d'encadrer l'accès à la pêche à des fins alimentaires, sociales, et rituelles, conformément à la décision de 1990 rendue par la Cour suprême du Canada dans l'affaire *R. c. Sparrow*. Par l'intermédiaire des Ententes de pêche globales et des Ententes de financement de projets (fonds de contribution), qui décrivent les modalités de la pêche à des fins alimentaires, sociales, et rituelles et qui sont négociées entre Pêches et Océans Canada et les groupes autochtones, d'autres objectifs plus généraux du programme sont atteints, notamment : fournir aux groupes autochtones l'occasion de participer à la gestion de leurs pêches, ce qui contribue à l'autosuffisance économique des collectivités autochtones, et jette les bases de l'élaboration de traités et d'ententes d'autonomie gouvernementale.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
27,3	27,3	27,4	27,4

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
30	30	30

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les communautés autochtones ont la possibilité de participer à la gestion de leurs propres pêches à des fins alimentaires, sociales, et rituelles	Nombre de collectivités autochtones ayant passé un accord en vertu de la Stratégie relative aux pêches autochtones	135 d'ici le 31 mars 2014
	Nombre de collectivités autochtones auxquelles on a délivré un permis communautaire pour la pêche à des fins alimentaires, sociales, et rituelles	150 d'ici le 31 mars 2014

financières	Le sous-programme Stratégie relative aux pêches autochtones fait partie du programme <a href="#">Stratégies et gouvernance autochtones</a> .
États financiers prospectifs	
Tableaux de renseignements supplémentaires	
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations	
<b>Autres sujets d'intérêt</b>	
Personnes-ressources de l'organisation	

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 1.2.2 - Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 1.2.2 – Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques

##### Description

Le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques est un programme de contribution visant à aider les groupes autochtones vivant dans un même bassin versant ou un même écosystème à acquérir des compétences leur permettant de participer plus efficacement aux processus de gestion des ressources aquatiques et des océans auxquels prennent part plusieurs intervenants. Le Programme fournit un financement aux groupes autochtones admissibles pour former des organisations de gestion des ressources aquatiques et des océans capables d'engager ou d'embaucher sous contrat du personnel qualifié pour leur permettre de participer efficacement aux processus décisionnels et consultatifs. Parmi les autres objectifs, mentionnons notamment la promotion de l'établissement de structures de gestion collaborative, et l'amélioration de l'échange d'information entre les collectivités autochtones et au sein de ces dernières, ainsi qu'avec Pêches et Océans Canada et d'autres intervenants.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
15,1	15,1	15,1	15,1

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
10	10	10

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les groupes autochtones ont la capacité de participer à la gestion des ressources aquatiques et océaniques au niveau d'un bassin versant ou d'un écosystème	Nombre d'organisations autochtones de gestion des ressources aquatiques et océaniques basées sur les bassins hydrographiques et les écosystèmes	30 d'ici le 31 mars 2014

Le sous-programme Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques fait partie du programme [Stratégies et gouvernance autochtones](#).



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.gc.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 1.2.3 - Stratégies et gouvernance[Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#)[Message du ministre](#)[Aperçu du ministère](#)[Raison d'être et responsabilités](#)[Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes](#)[Priorités organisationnelles](#)[Analyse des risques](#)[Sommaire de la planification](#)[Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté](#)[Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable](#)[Analyse des programmes par résultat stratégique](#)[Analyse des programmes par résultat stratégique](#)[Services internes](#)[Renseignements supplémentaires](#)[Principales données](#)

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 1.2.3 – Stratégies et gouvernance

##### Description

Ce programme consiste à donner l'orientation nécessaire pour la gestion des programmes de contribution et à dispenser des conseils d'orientation stratégiques sur les questions liées à la pêche autochtone. Par ailleurs, il vise à fournir efficacement des conseils et du soutien au gouvernement du Canada sur les revendications territoriales et les ententes d'autonomie gouvernementale.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
14,5	14,5	12,6	12,6

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
71	54	54

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les ententes sur les traités signées comportant les dispositions sur les pêches et les océans sont conformes aux politiques et aux objectifs de Pêches et Océans Canada et servent les intérêts des groupes autochtones	Nombre de négociations de traités avec la Table sur la pêche active	14 d'ici le 31 mars 2014
	Nombre de traités mis en œuvre selon les dispositions sur les pêches et les océans	26 d'ici le 31 mars 2014

Le sous-programme Stratégies et gouvernance fait partie du programme [Stratégies et gouvernance autochtones](#).



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.3 - Programme d'aquaculture durable

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 1.3 – Programme d'aquaculture durable

##### Description

Le Programme d'aquaculture durable a pour objectif de définir les conditions favorisant la prospérité d'un secteur canadien de l'aquaculture dynamique, innovateur, viable sur le plan économique, durable sur les plans environnemental et social, et concurrentiel à l'échelle internationale, afin d'en faire profiter la population canadienne et d'accroître la confiance du public envers l'aquaculture. Le mandat réglementaire du programme est tiré de la [Loi sur les pêches](#), de la [Loi sur le développement de la pêche](#), et la [Loi sur les océans](#). En sa qualité d'organisation fédérale responsable des questions aquacoles, Pêches et Océans Canada met en place, principalement en établissant des réglementations et des collaborations étroites avec des intervenants des secteurs public et privé, une approche intraministérielle gérée et intégrée de façon horizontale afin de créer les conditions optimales pour le secteur. Le programme est exécuté en collaboration avec d'autres ministères des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, l'industrie, le secteur privé, des organisations non gouvernementales, et d'autres intervenants. L'expertise scientifique du Ministère joue un rôle important dans le soutien de la production aquacole durable.

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
20,7	20,7	20,4	20,4

Analyse des programmes par résultat stratégique

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
162	159	159

Analyse des programmes par résultat stratégique

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Une industrie aquacole canadienne qui présente un équilibre entre les intérêts réglementaires, environnementaux, et économiques	Indice de durabilité de l'aquaculture	Niveau de référence à déterminer 2012-2013

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

financières

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

**Autres sujets d'intérêt**

Personnes-ressources de l'organisation



## Objectif de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) dirigée par Pêches et Océans Canada

Objectif de la SFDD	Indicateur de rendement de la SFDD	Cible de la SFDD
<i>Objectif 7 – Ressources Biologiques</i> : La production durable de ressources biologiques et leur consommation sont conformes aux limites des écosystèmes	Pourcentage de l'aquaculture gérée en vertu d'un cadre de réglementation scientifique de l'environnement	<i>Aquaculture durable</i> : Promouvoir la conservation et l'utilisation optimale des ressources marines et du milieu aquatique grâce à une gestion améliorée de l'aquaculture d'ici 2014
	Pourcentage des producteurs aquacoles canadiens possédant la certification environnementale durable ou en mesure de la mettre en œuvre	

**Nota** : En 2013-2014, le gouvernement arrivera à la fin du deuxième cycle triennal de la SFDD (2013-2016), qui constituera la base des rapports sur le rendement à compter du rapport de fin d'exercice sur le rendement de 2013-2014.



### Faits saillants de la planification - Priorité : [Améliorer la gestion des pêches](#)

- **Code national sur l'introduction et le transfert d'organismes aquatiques** — Renouveler le Code national sur l'introduction et le transfert d'organismes aquatiques par l'intermédiaire du Conseil canadien des ministres des pêches et de l'aquaculture.



### Faits saillants de la planification - Au niveau du programme

- **Base de données nationale sur les introductions et les transferts** — Créer la base de données nationale sur les introductions et les transferts d'organismes aquatiques.

Le Programme d'aquaculture durable est offert grâce à quatre sous-programmes, comme l'indique l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Sous-programme 1.3.1 : Gestion de l'aquaculture](#)
- [Sous-programme 1.3.2 : Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique](#)
- [Sous-programme 1.3.3 : Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture](#)
- [Sous-programme 1.3.4 : Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture](#)

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 1.3.1 - Gestion de l'aquaculture

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 1.3.1 – Gestion de l'aquaculture

##### Description

Le programme Gestion de l'aquaculture consiste à gérer les responsabilités réglementaires actuelles et à travailler avec les provinces et les territoires à assurer l'uniformité et l'allégement des règlements, notamment par la mise en œuvre du Régime de réglementation sur la libération de substances aquacoles et l'initiative fédérale provinciale et territoriale actuelle du Conseil canadiens des ministres des pêches et de l'aquaculture visant à renouveler le programme canadien d'introductions et de transferts. La gestion de l'aquaculture comporte des activités favorables à l'innovation, à la croissance durable, et au développement du secteur. Elle tient compte des occasions et des besoins du marché, et favorise la transparence au moyen de rapports sur la durabilité, ainsi que la gestion des maladies et des risques écologiques et génétiques associés au déplacement des organismes aquatiques. Par ailleurs, cette gestion de l'aquaculture consiste à faire en sorte que les responsabilités réglementaires nationales cadrent avec les responsabilités et les engagements internationaux. On vise également à établir un lien entre l'aquaculture et les autres politiques et programmes ministériels ayant une incidence sur l'aquaculture (p. ex., [Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques](#), renouvellement des pêches, protection des pêches).

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
4,8	4,8	4,9	4,9

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
33	33	33

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Augmentation de la transparence, de la coordination, et de la rationalisation des activités relatives aux règlements, aux politiques, aux projets, et à la mise en œuvre	Pourcentage des activités prévues relatives aux règlements, aux politiques, aux projets, et à la mise en œuvre qui sont transparentes, coordonnées, et	75% d'ici le 31 mars 2014

financières		rationalisées	
États financiers prospectifs	La version renouvelée du Code national sur l'introduction et le transfert d'organismes aquatiques du Canada régira la gestion des risques sanitaires, écologiques, et génétiques associés aux déplacements des organismes aquatiques	Réaliser les étapes pour définir les rôles à l'échelle fédérale, provinciale, et territoriale dans la gestion des risques génétiques, écologiques, et sanitaires	100 % d'ici le 31 mars 2014
Tableaux de renseignements supplémentaires		Définir, dans le cadre du Code renouvelé, un processus de rationalisation de la délivrance des permis concernant les introductions et les transferts	100 % d'ici le 31 mars 2014
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations			
<b>Autres sujets d'intérêt</b>	Le sous-programme Gestion de l'aquaculture fait partie du <a href="#">Programme d'aquaculture durable</a> .		
Personnes-ressources de l'organisation			

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 1.3.2 - Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 1.3.2 – Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique

##### Description

Le Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique a été conçu pour définir la réglementation fédérale en vertu de la [Loi sur les pêches](#) ainsi qu'un programme fédéral visant à réglementer la pêche et les aspects environnementaux de l'aquaculture en Colombie-Britannique. Le nouveau régime de réglementation inclut la mise en œuvre d'un programme intégrant des questions déjà gérées par le gouvernement de la Colombie-Britannique, comme les permis, les mesures de confinement et les plans de gestion de la santé du poisson, et des questions actuellement gérées par Pêches et Océans Canada, comme les autorisations relatives à l'habitat, les conditions, les permis d'introduction et de transfert, ainsi que les permis de chasse aux phoques nuisibles. La création du Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique répond à une décision de la Cour suprême de la Colombie-Britannique prise en février 2009, selon laquelle la pisciculture est une pêche et relève exclusivement du gouvernement fédéral en vertu de la [Loi constitutionnelle de 1867](#).

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
6,5	6,5	6,5	6,5

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
50	50	50

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Un régime de réglementation transparent pour l'aquaculture en Colombie-Britannique	Pourcentage d'activités prévues pour l'examen des politiques relatives à l'aquaculture et l'environnement menées à terme	25 % d'ici le 31 mars 2014
Création de plans de gestion intégrée de	Pourcentage des mesures	

financières	l'aquaculture pour les poissons et les mollusques en tenant compte du processus consultatif de la gestion de l'aquaculture mis en place pour entendre le point de vue des Premières nations et autres groupes d'intervenants	prises pour mettre en œuvre les plans de gestion intégrée de l'aquaculture pour les poissons et les mollusques	100 % d'ici le 31 mars 2014
États financiers prospectifs			
Tableaux de renseignements supplémentaires			
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations			
<b>Autres sujets d'intérêt</b>			
Personnes-ressources de l'organisation	Le sous-programme Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique fait partie du <a href="#">Programme d'aquaculture durable</a> .		

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 1.3.3 - Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture

<b>Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014</b>
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire de la planification
Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable
<b>Analyse des programmes par résultat stratégique</b>
Analyse des programmes par résultat stratégique
Services internes
<b>Renseignements supplémentaires</b>
Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 1.3.3 – Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture

##### Description

Le Secteur des sciences joue un rôle de premier plan dans le soutien de l'engagement du Ministère envers une production aquacole durable. Les efforts des chercheurs de Pêches et Océans Canada visent principalement à comprendre les interactions environnementales et biologiques entre l'aquaculture et l'environnement aquatique afin de déterminer les effets généraux de l'aquaculture sur les écosystèmes. Ces recherches apportent plus de certitude scientifique sur la façon dont la croissance prévue de l'aquaculture pourra s'intégrer d'une manière qui cadre avec la capacité d'autoépuration de l'environnement aquatique naturel ainsi que l'engagement du Canada envers le développement durable. En outre, les recherches servent de base à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de gestion intégrées et efficaces à l'échelle des zones.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
7,0	7,0	6,7	6,7

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
68	65	65

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les décideurs ont accès à une bonne base de connaissances quant aux effets écosystémiques étendus de l'aquaculture sur les environnements aquatiques	Pourcentage des projets d'aquaculture achevés comme prévu	90 % d'ici le 31 mars 2014
	Pourcentage de demandes officielles d'avis approuvés et réalisées dans les délais	90 % d'ici le 31 mars 2014

Le sous-programme Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture fait partie du [Programme d'aquaculture durable](#).



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 1.3.4 - Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 1.3.4 – Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture

##### Description

La collaboration directe avec l'industrie aquacole canadienne et d'autres partenaires importants pour la recherche et le développement accroît la compétitivité internationale de l'industrie canadienne en créant des liens entre les chercheurs de l'industrie et ceux du Ministère. Elle facilite l'acquisition de nouvelles connaissances, le transfert de technologie et la commercialisation de la recherche par l'industrie aquacole canadienne. La recherche et le développement effectués dans le cadre de ce programme visent à optimiser la santé du poisson, la production piscicole, et le rendement environnemental de l'industrie. Le Programme affecte des fonds aux projets de recherche collaboratifs proposés et cofinancés par des producteurs aquacoles partenaires. Avec ce programme, le Ministère cherche à créer les conditions pouvant soutenir une industrie aquacole canadienne durable et compétitive à l'échelle internationale.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
2,3	2,3	2,3	2,3

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
12	12	12

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Le gouvernement et l'industrie aquacole canadienne collaborent afin d'aborder les priorités nouvelles et actuelles relativement à la recherche et au développement en aquaculture	Pourcentage de priorités de recherche déterminées et traitées au moyen de projets de recherche collaboratifs avec l'industrie	90 % d'ici le 31 mars 2014

Le sous-programme Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture fait partie du [Programme d'aquaculture durable](#).



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.4 - Programme de mise en valeur des salmonidés

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

Message du ministre

#### Programme 1.4 – Programme de mise en valeur des salmonidés

Aperçu du ministère

#### Description

Raison d'être et responsabilités

Le Programme de mise en valeur des salmonidés favorise des pêches durables en améliorant les possibilités de récolte grâce à la production de poissons aux fins de récolte, à l'évaluation, et à la conservation des stocks ainsi qu'au soutien à l'intendance assurée par les partenaires. Le programme contribue directement et indirectement aux possibilités de pêche durable grâce à l'élevage et à la mise en liberté de saumons du Pacifique à partir de ses écloséries et chenaux de frai. Les efforts d'amélioration visant les principaux stocks déployés dans le cadre du Programme de mise en valeur des salmonidés contribuent directement à la capacité du Canada de répondre à ses obligations découlant du Traité sur le saumon du Pacifique et favorise l'atteinte des objectifs en matière d'accès aux marchés internationaux pour les produits du saumon du Canada. Les activités de sensibilisation, de participation communautaire, de rétablissement, et de maintien de l'habitat essentiel du saumon organisées dans le cadre du Programme de mise en valeur des salmonidés a permis de sensibiliser les collectivités et le grand public quant à la gérance du saumon. Ce programme contribue à la [gestion intégrée des pêches](#), en particulier dans les domaines comme la [pêche commerciale](#) et la [pêche récréative](#), la [protection des pêches](#), ainsi que le [Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique](#), sans compter qu'il favorise la collaboration en matière de [santé des animaux aquatiques](#), et de [biotechnologie et génomique](#). Les divers volets du Programme sont coordonnés avec l'[Agence canadienne d'inspection des aliments](#) ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux de même que les administrations municipales.

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

#### Ressources financières (en millions de dollars)

Analyse des programmes par résultat stratégique

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
29,7	29,7	29,7	29,7

Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
212	212	212

Renseignements supplémentaires

#### Mesure du rendement

Principales données

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
------------------	-------------------------	-------

financières

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

**Autres sujets d'intérêt**

Personnes-ressources de l'organisation

La mise en valeur des populations de saumon favorise la pêche	Pourcentage minimum de groupes de production des installations de mise en valeur dans les Plans de gestion intégrée des pêches où la pêche ou l'évaluation des stocks constituent l'objectif de mise en valeur	50% d'ici le 31 mars 2014
---	--	---------------------------

### Faits saillants de la planification - Au niveau du programme

- **Infrastructure du Programme de mise en valeur des salmonidés** — Entreprendre des améliorations des infrastructures du Programme de mise en valeur des salmonidés pour continuer de répondre aux priorités des clients et du Ministère en matière de production piscicole.

Le Programme de mise en valeur des salmonidés est offert grâce à deux sous-programmes, comme l'indique l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Sous-programme 1.4.1 : Opérations de mise en valeur des salmonidés](#)
- [Sous-programme 1.4.2 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés](#)

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 1.4.1 - Opérations de mise en valeur des salmonidés

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 1.4.1 – Opérations de mise en valeur des salmonidés

Message du ministre

#### Description

Aperçu du ministère

Les opérations de mise en valeur des salmonidés comprennent la production de saumon du Pacifique à partir d'installations de mise en valeur et de l'habitat restauré, ainsi que des projets qui favorisent la participation des citoyens aux activités de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques. Les installations de mise en valeur comprennent les écloséries et les chenaux de frai qui produisent du poisson afin de procurer des occasions de récolte aux Premières nations, ainsi que dans les domaines de la pêche commerciale et sportive, en plus d'appuyer les engagements en matière d'évaluation des stocks pris par le Canada dans le cadre du Traité international sur le saumon du Pacifique. Le programme favorise la participation des citoyens dans les activités de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques, ainsi que dans les projets de rétablissement et d'amélioration de l'habitat, auxquels prennent aussi part les partenaires des autres ordres de gouvernement, de l'industrie, et des Premières Nations. Parmi les projets mis sur pied en collaboration avec des partenaires communautaires, on compte également le soutien à l'élaboration de plans intégrés relatifs aux bassins versants locaux et régionaux, et d'activités d'intendance. Les opérations de mise en valeur des salmonidés facilitent également les projets d'éducation à l'école et de sensibilisation auprès de la population.

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

#### Ressources financières (en millions de dollars)

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
28,7	28,7	28,8	28,8

Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
212	212	212

Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Mesure du rendement

Services internes

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Un soutien est apporté aux stocks de saumons vulnérables	Pourcentage minimum de groupes de production des installations de mise en valeur dans les Plans de gestion intégrée des pêches où la conservation et le rétablissement des	25 % d'ici le 31 mars 2014

Renseignements supplémentaires

Principales données

financières		stocks vulnérables constituent l'objectif de mise en valeur	
États financiers prospectifs			
Tableaux de renseignements supplémentaires	Les Premières nations, les collectivités, et les tiers participent à des activités de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques à l'échelle locale	Nombre d'intendants communautaires (Premières nations, bénévoles, étudiants, etc.) qui participent aux activités d'intendance soutenues par les opérations de mise en valeur des salmonidés	15 000 d'ici le 31 mars 2014
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations	Le sous-programme Opérations de mise en valeur des salmonidés fait partie du <a href="#">Programme de mise en valeur des salmonidés</a> .		
<b>Autres sujets d'intérêt</b>			
Personnes-ressources de l'organisation			

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.gc.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 1.4.2 - Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 1.4.2 – Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés

##### Description

Les programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés fournissent un financement pour appuyer l'exécution de projets communautaires liés aux saumons et à l'habitat du poisson. Pêches et Océans Canada a conclu des ententes de contribution prévoyant une collaboration à long terme avec la Fondation du saumon du pacifique et la T. Buck Suzuki Environmental Foundation. La source du financement que Pêches et Océans Canada accorde à ces fondations est entièrement compensée par les recettes tirées de la vente de timbres de conservation du saumon du Pacifique et des frais supplémentaires de conservation de la pêche commerciale exigés pour les cartes d'enregistrement du pêcheur. Grâce aux contributions de Pêches et Océans Canada qu'elle utilise comme capitaux de départ, la Fondation du saumon du Pacifique finance des projets communautaires d'envergure sur le saumon et sur l'habitat du poisson afin de conserver, de rétablir, et de mettre en valeur le saumon du Pacifique en partenariat avec les communautés, les autres gouvernements, les représentants des Premières nations, et les organismes sans but lucratif. La T. Buck Suzuki Environmental Foundation entreprend directement des projets pour les communautés de pêcheurs afin de protéger et de conserver le poisson et son habitat.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
1,0	1,0	1,0	1,0

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
0	0	0

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les Premières nations, les collectivités, et les organisations ont des ressources pour participer à	Pourcentage minimum des fonds reçus par Pêches et Océans Canada lors de l'exercice financier précédent grâce au timbre de conservation du saumon qui sont affectés comme paiements de contribution à la	90 % d'ici le 31 mars 2014

financières	des activités coopératives de	Fondation du saumon du Pacifique et à la T Buck	
États financiers prospectifs	pêche et d'intendance des bassins hydrographiques	Suzuki Fondation pour soutenir les projets de mise en valeur, d'habitat, et d'intendance du saumon	
Tableaux de renseignements supplémentaires	Le sous-programme Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés fait partie du <a href="#">Programme de mise en valeur des salmonidés</a> .		
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations			
<b>Autres sujets d'intérêt</b>			
Personnes-ressources de l'organisation			

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.5 - Santé des animaux aquatiques

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 1.5 – Santé des animaux aquatiques

##### Description

En collaboration avec l'[Agence canadienne d'inspection des aliments](#), Pêches et Océans Canada est responsable de la mise en œuvre commune du [Programme national sur la santé des animaux aquatiques](#). L'objectif de ce programme est de prévenir l'introduction et la propagation de maladies infectieuses graves chez les animaux aquatiques sauvages et d'élevage. La détection et la déclaration des maladies d'importance nationale et internationale chez les animaux aquatiques sauvages et d'élevage sont essentielles afin de prévenir ou de limiter les épidémies de maladies graves. Une approche intégrée de la santé des animaux aquatiques protège la santé des ressources aquatiques sauvages et d'élevage du Canada et assure une plus grande stabilité économique et un potentiel de croissance accru pour les industries et les régions qui dépendent de ces ressources. Prévenir la propagation des maladies chez les animaux aquatiques au Canada et l'introduction de maladies infectieuses graves chez ceux-ci est une démarche essentielle à la protection des ressources aquatiques du Canada et à notre marché de l'exportation des poissons et des produits de la mer. Les spécialistes du domaine scientifique de Pêches et Océans Canada donnent des conseils scientifiques, réalisent des diagnostics, et effectuent du travail de recherche. Les connaissances tirées des activités scientifiques servent de fondement à la certification de l'état de santé des animaux aquatiques, essentielle au commerce de poissons et de produits de la mer canadiens, à l'accès au marché, et à l'exercice des responsabilités fédérales en vertu de la [Loi sur la santé des animaux](#) et de la [Loi sur les Pêches](#). Le programme favorise également la réalisation d'autres activités dans le cadre des programmes de Pêches et Océans Canada, comme le [Programme de mise en valeur des salmonidés](#), la [biotechnologie et la génomique](#), ainsi que le [Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture](#).

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
5,8	5,8	5,8	5,8

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
54	54	54

financières

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

**Autres sujets d'intérêt**

Personnes-ressources de l'organisation

## Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les décideurs ont accès aux résultats des tests diagnostiques pour la réglementation de la santé des animaux aquatiques	Pourcentage de critères remplis afin d'obtenir la certification du Conseil canadien des normes ISO (Organisation internationale de normalisation) 17025 pour chacun des trois laboratoires du Système de laboratoire national pour la santé des animaux aquatiques de Pêches et Océans Canada	100 % d'ici le 31 mars 2014
	Pourcentage de tests effectués sur des échantillons de poissons soumis aux laboratoires du Système de laboratoire national pour la santé des animaux aquatiques de Pêches et Océans Canada	100 % d'ici le 31 mars 2014
Les décideurs ont accès aux avis et aux connaissances scientifiques pour appuyer la réglementation sur la santé des animaux aquatiques	Pourcentage de rapports de recherche à la disposition des décideurs	90 % d'ici le 31 mars 2014

### Faits saillants de la planification - Au niveau du programme

- **Laboratoires du Système de laboratoire national pour la santé des animaux aquatiques de Pêches et Océans Canada** — Présenter une demande au [Conseil canadien des normes](#) pour l'accréditation par l'[Organisation internationale de normalisation](#) (ISO 17025) du deuxième des trois laboratoires du Système de laboratoire national pour la santé des animaux aquatiques de Pêches et Océans Canada, d'ici le 31 mars 2014. Les trois laboratoires devraient être accrédités d'ici 2014-2015.

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.6 - Biotechnologie et génomique

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 1.6 – Biotechnologie et génomique

##### Description

Les connaissances et leur application dans des technologies innovatrices sont vitales afin de favoriser les progrès au niveau du développement durable des ressources aquatiques. Le Ministère doit acquérir les connaissances nécessaires pour pouvoir justifier la responsabilité du gouvernement fédéral en matière de réglementation et d'évaluation des risques associés aux produits du poisson résultant de la biotechnologie. L'adoption d'outils et de techniques de recherche de pointe dans les domaines de la génomique et de la biotechnologie permet également au Ministère d'accroître sa capacité de protéger les espèces en péril, de gérer l'ouverture et la fermeture des pêches, d'éviter la surexploitation des ressources, de poursuivre les braconniers, d'améliorer les pratiques aquacoles, de limiter les éclosions de maladies, et d'assainir les sites contaminés.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
3,6	3,6	2,9	2,9

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
23	23	23

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les décideurs de Pêches et Océans Canada et d'Environnement Canada ont accès à des avis et des connaissances en matière de biotechnologie pour la réglementation des produits du poisson issus de la biotechnologie	Pourcentage de réponses à des demandes d'avis et d'information en matière de biotechnologie fournies aux décideurs dans les délais	100 % d'ici le 31 mars 2014
Les décideurs de Pêches et Océans Canada ont accès à des connaissances et à des avis en matière de génomique pour la gestion des pêches et des océans	Pourcentage de projets de l'Initiative de recherche et de développement en génomique qui ont fourni des avis et des connaissances en matière de génomique aux décideurs	100 % dans les trois ans suivant l'achèvement d'un projet d'ici le 31 mars 2014

financières
États financiers prospectifs
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
<b>Autres sujets d'intérêt</b>
Personnes-ressources de l'organisation

## Faits saillants de la planification - Au niveau du programme

- **Plan d'action de gestion pour l'Évaluation de l'Initiative de recherche et de développement en génomique** — Terminer la mise en œuvre des recommandations restantes du Plan d'action de gestion pour l'Évaluation de l'[Initiative de recherche et de développement en génomique](#).

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.7 - Engagement à l'échelle internationales

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 1.7 – Engagement à l'échelle internationales

##### Description

Dans le cadre d'engagements multilatéraux et bilatéraux, ce programme favorise et protège les intérêts des Canadiens en leur assurant un accès à des ressources halieutiques faisant l'objet d'une gestion internationale, en plus d'encourager et d'influencer la gestion durable des pêches au niveau régional et des écosystèmes marins sains sur le plan mondial. En outre, il contribue à un régime commercial stable sur la scène internationale pour les poissons et les produits de la mer du Canada. Pour ce faire, on fait appel à une approche coordonnée et proactive qui reflète les positions et les intérêts nationaux, y compris les priorités internationales du gouvernement du Canada, en plus d'être ancrées dans l'expertise scientifique et les pratiques de gestion exemplaires du Ministère. Les buts du programme bénéficient également de la création de relations vastes et constructives avec des partenaires internationaux, alors que ces relations reposent sur des stratégies et des buts communs. De nombreux Canadiens profitent directement des stocks de poisson gérés à l'échelle internationale, et le secteur canadien des poissons et des produits de la mer dans son ensemble repose en majeure partie sur le commerce international. Comme le territoire canadien est bordé par trois océans, des relations et une collaboration efficaces avec les partenaires internationaux, régionaux, et nationaux sont essentielles pour relever les défis dans les domaines de la pêche et des écosystèmes, ainsi que pour promouvoir à l'échelle internationale des normes, des ententes, et des décisions de gestion qui reflètent les approches du Canada.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
15,0	15,1	15,1	15,2

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
24	24	24

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les décisions et les accords	Pourcentage d'attributions ou de quotas	

financières	internationaux en matière de gestion des pêches reflètent les positions et les intérêts du Canada	canadiens de stocks de poisson en haute mer établis par les avis scientifiques et régis par des Organisations régionales de gestion des pêches dont le Canada est membre	100 % d'ici le 31 mars 2014
États financiers prospectifs			
Tableaux de renseignements supplémentaires	Les nouveaux accords de libre-échange favorisent l'accès aux marchés internationaux des produits canadiens du poisson et de la mer	Élimination ou réduction des tarifs douaniers existants	90 % d'ici le 31 mars 2014
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations			
<b>Autres sujets d'intérêt</b>	Régimes internationaux de gouvernance qui permettent de garantir la gestion durable des ressources et la santé des écosystèmes marins et reflètent les intérêts canadiens	Renégotiation du chapitre 4 – Saumon rouge du fleuve Fraser de la Commission du saumon du Pacifique	100 % d'ici le 31 mars 2014
Personnes-ressources de l'organisation			

**Faits saillants de la planification - Priorité : [Améliorer la gestion des pêches](#)**

- **Négociations de libre-échange** — Fournir des conseils sur la politique commerciale de pêche afin de guider les discussions du Canada portant sur le commerce international.
- **Contestation devant l'Organisation mondiale du commerce concernant les produits du phoque** — Passer en revue les décisions du groupe de travail sur les phoques de l'[Organisation mondiale du commerce](#) (devant être publiées à l'automne 2013) et élaborer un plan d'action pour les prochaines étapes du Ministère visant à appuyer les produits du phoque.
- **Ratification du traité du procès-verbal de 1994 entre le Canada et la France** — Ratifier et mettre en œuvre le traité du procès-verbal de 1994 entre le Canada et la France, lequel définit les droits de pêche entre le Canada et la France pour les îles Saint-Pierre et Miquelon, situées au large de la côte sud de Terre-Neuve.
- **Traité Canada–États-Unis sur le thon blanc** — Négocier et ratifier un traité Canada–États-Unis sur le thon blanc autorisant les thoniers canadiens et américains de la côte Ouest à pêcher le thon blanc du Pacifique Nord dans les eaux nationales des deux pays.

**Faits saillants de la planification - Priorité : [Harmoniser les cadres législatifs et réglementaires pour favoriser la durabilité à long terme et la prospérité](#)**

- **Présidence du Canada au Conseil de l'Arctique** — Continuer à participer au Groupe de travail sur la Protection de l'environnement marin arctique au nom du Conseil de l'Arctique afin de faire progresser les priorités et les thèmes pertinents de la présidence du Canada.



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.8 - Navigation maritime

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

Message du ministre

### Programme 1.8 – Navigation maritime

Aperçu du ministère

#### Description

Raison d'être et responsabilités

Le Programme de la Garde côtière canadienne procure aux secteurs du transport maritime commercial national et international, aux pêcheurs, et aux utilisateurs d'embarcations de plaisance des renseignements et des services qui facilitent le déplacement économique et efficace du commerce maritime pour ainsi favoriser la prospérité économique. Les services du Programme consistent, entre autres, à fournir de l'information relative aux relevés et aux prévisions sur certains chenaux commerciaux afin de déterminer la profondeur d'eau disponible, les restrictions, ou dangers pour la navigation; à procurer des services de dragage, des structures maritimes contribuant à l'entretien des chenaux de navigation dans certaines voies navigables; des systèmes d'aide à la navigation, y compris des aides maritimes à courte portée comme les bouées, des aides à la navigation fixes, et le système mondial de localisation différentiel, ainsi que de l'information à l'intention des navigateurs; de l'aide aux navires emprisonnés dans la glace; l'ouverture de passage dans les glaces de rive; le déglacement des ports; des conseils sur la navigation dans les glaces et des renseignements sur les glaces, et un service d'escorte aux navires pour traverser les eaux couvertes de glace; et gérer les risques lors d'inondations sur le fleuve Saint-Laurent en assurant la surveillance, la prévention et la destruction des embâcles. Les services du Programme contribuent également à la souveraineté de l'Arctique en transportant des marchandises et des biens destinés aux communautés nordiques, en plus d'assurer une présence maritime visible du gouvernement fédéral dans le Nord canadien. La navigation maritime favorise la prospérité économique en assurant un accès économique, efficient et sécuritaire aux réseaux canadiens de transport maritime.

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Ce programme est guidé par diverses organisations internationales telles que l'Association internationale de signalisation maritime, dont la Garde côtière canadienne est un membre actif.

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Il est offert en coordination avec le [Programme sur l'état de préparation opérationnelle de la flotte](#) et le Programme sur l'[état de préparation des biens à terre](#) de la Garde côtière, le [Service hydrographique du Canada](#), [Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#), et [Environnement Canada](#). L'autorité juridique de ce programme repose dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#), la [Loi sur les océans](#), et la [Loi sur la marine marchande du Canada de 2001](#).

Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Ressources financières (en millions de dollars)

Services internes

Renseignements supplémentaires

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016

Principales données

financières
États financiers prospectifs
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
<b>Autres sujets d'intérêt</b>
Personnes-ressources de l'organisation

2013-2014			
42,4	42,4	45,5	45,5

#### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
226	226	226

#### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
L'industrie de la navigation commerciale et les marins peuvent compter sur le soutien à la navigation maritime pour faciliter l'accès aux principales voies maritimes et les déplacements dans ces voies	La moyenne quinquennale du tonnage annuel intérieur et international total traité	Maintenir ou améliorer la moyenne quinquennale de 452 000 tonnes (la période de cinq ans la plus récente – 2006 à 2010) d'ici le 31 mars 2014

#### Faits saillants de la planification - Priorité : [Renouveler les actifs et la prestation des services de la Garde Côtière Canadienne](#)

- **Corridors de transport maritime dans le Nord** — Élaborer une stratégie et un plan de mise en œuvre pour l'Arctique définissant l'approche de la Garde côtière canadienne dans l'établissement de couloirs de transport maritime efficaces et sécuritaires dans le Nord.
  - Cette initiative soutient également la priorité visant à [Harmoniser les cadres législatifs et réglementaires pour favoriser la durabilité à long terme et la prospérité](#).
  - Le programme [Produits et services hydrographiques](#) appuie également cette initiative.
- **Navigation électronique** — Élaborer un plan de mise en service et un concept d'exploitation pour la [navigation électronique](#), en collaboration avec les autres ministères fédéraux importants et l'industrie du transport maritime. La navigation électronique fournit des renseignements exacts et fiables sur la navigation destinés aux navires et aux autorités à terre.
- **Groupe de travail sur les droits de services maritimes** — Mettre sur pied un groupe de travail sur les droits de services maritimes afin d'examiner et de renouveler la méthode d'établissement des coûts, conformément à la [Loi sur les frais d'utilisation](#). Cette initiative pluriannuelle produira un cadre consultatif qui permettra de mobiliser les clients et les intervenants au sujet des services pour lesquels les droits de services maritimes s'appliquent et de tout changement proposé aux coûts et aux revenus liés à ces droits. Elle aboutira également à la mise à jour de la méthode servant à déterminer et à affecter de façon appropriée les coûts des services de la Garde côtière canadienne pour les utilisateurs de ces derniers. Cette méthode s'appliquerait également à la modification des droits.
  - Cette initiative appuie également la priorité de [Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion](#).
- **Renouvellement des actifs terrestres** — Finaliser la phase de définition du plan de renouvellement des actifs terrestres et déterminer les principales activités et les principaux échéanciers pour la mise en œuvre de l'initiative.
  - Le programme [État de préparation des actifs terrestres](#) appuie également cette initiative.



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.9 - Ports pour petits bateaux

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 1.9 – Ports pour petits bateaux

##### Description

Le programme Ports pour petits bateaux consiste à exploiter et à entretenir un réseau national de ports qui répondent aux besoins essentiels et évolutifs de l'industrie de la pêche commerciale tout en favorisant les intérêts généraux des communautés côtières. L'investissement dans l'infrastructure des ports pour petits bateaux est essentiel pour soutenir les avantages économiques associés aux secteurs maritimes et aux pêches du Canada et pour contribuer à la sécurité publique. Ports pour petits bateaux oriente ses ressources afin de maintenir ouverts et en bon état les ports essentiels à l'industrie de la pêche commerciale. Près de 80 % de tous les débarquements de poissons au Canada, évalués à environ 1,6 milliards de dollars, ont lieu dans des ports pour petits bateaux de Pêches et Océans Canada. Le programme est exécuté conjointement avec les [Administrations portuaires](#) qui sont des organisations locales à but non lucratif représentant les intérêts des pêcheurs commerciaux et de la collectivité en général, qui gèrent les ports en fonction d'un accord de location conclu avec Pêches et Océans Canada. La propriété des ports à faible activité et des ports de plaisance est transférée aux collectivités locales par dessaisissement afin que le programme puisse concentrer ses ressources sur les ports de pêche commerciale essentiels. Le programme des Ports pour petits bateaux est financé par des crédits annuels, en plus de s'appuyer sur deux programmes de paiements de transfert, soit le Programme de dessaisissement des ports pour petits bateaux-volet subvention et le Programme de contributions par catégories de ports pour petits bateaux. Le programme est géré sous l'autorité de la [Loi sur les ports de pêche et de plaisance](#) et de son règlement, et de la [Loi sur les immeubles fédéraux et les biens réels fédéraux](#).

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
97,9	97,9	93,0	93,0

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
169	169	169

##### Mesure du rendement

--	--	--

financières			
États financiers prospectifs			
Tableaux de renseignements supplémentaires			
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations			
<b>Autres sujets d'intérêt</b>			
Personnes-ressources de l'organisation			

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Un réseau de ports sécuritaires et accessibles qui contribuent à l'industrie de la pêche commerciale	Pourcentage d'installations des ports de pêche essentiels dont l'état est bon ou meilleur	80 % d'ici le 31 mars 2014
Les activités de Ports pour petits bateaux créent un avantage économique	Produit intérieur brut généré par les activités de Ports pour petits bateaux	80 millions de dollars (point de référence des services votés pour 2011-2012) d'ici le 31 mars 2014
Les Administrations portuaires exploitent et gèrent les ports de pêche essentiels	Pourcentage des ports de pêche essentiels qui sont exploités et gérés par les Administrations portuaires	95 % d'ici le 31 mars 2015

**Faits saillants de la planification - Priorités : [Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion](#) et [Améliorer la gestion des pêches](#)**

- **Stratégie à long terme pour les ports pour petits bateaux** — Élaborer une stratégie à long terme pour les ports pour petits bateaux, laquelle consiste à envisager de nouveaux modèles opérationnels afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs des ports, à la lumière des pêches en pleine évolution.
- **Plan d'infrastructure à long terme** — Poursuivre l'élaboration d'un plan d'infrastructure pluriannuel à long terme pour les ports pour petits bateaux.

Date de modification: NaN-NaN-NaN

 [Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.gc.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.10 - Délimitation du territoire

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 1.10 – Délimitation du territoire

##### Description

La définition et la description des frontières maritimes du Canada dépendent des données hydrographiques et d'une expertise en géodésie<sup>1</sup> marine. En 2003, le Canada a ratifié la Convention des [Nations Unies](#) sur le droit de la mer, et il a jusqu'en 2013 pour présenter la preuve que des limites extérieures du plateau continental du Canada ont été fixées au-delà de la zone économique exclusive actuelle de 200 milles. Pêches et Océans Canada est responsable de fournir les données hydrographiques et l'expertise en géodésie marine nécessaires pour préparer, soumettre, et défendre la présentation de la preuve par le Canada à la Commission des limites du plateau continental (la Commission). Le Ministère collabore étroitement avec le [ministère des Affaires étrangères et du Commerce international](#) et [Ressources naturelles Canada](#) à cet égard. En plus de contribuer directement à la présentation du Canada à la Commission, le programme définit la position géographique de toutes les frontières maritimes du Canada situées en mer ouverte et fournit la preuve de nature géodésique nécessaire à la résolution de différends frontaliers (p. ex., la mer de Beaufort et l'île Hans) et de poursuites résultant de la violation du droit maritime international (p. ex., la pêche étrangère). En faisant reconnaître ces limites et ces frontières à l'échelle internationale, le Canada réussit à affirmer son droit de souveraineté sur les ressources et à assurer la sécurité de ses frontières maritimes.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
2,2	2,2	0,8	0,8

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
18	13	13

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les frontières maritimes du Canada sont bien définies selon les normes internationales;	L'analyse technique s'est achevée à temps pour la	

financières
États financiers prospectifs
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
<b>Autres sujets d'intérêt</b>
Personnes-ressources de l'organisation

cette information est soutenue par des experts en géodésie et rendue accessible pour conseiller les décideurs et les organismes de réglementation	présentation du Canada à la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies en décembre 2013	100 % d'ici le 31 mars 2014
	Pourcentage des conseils et des rapports d'experts acceptés pour la définition ou la défense de la description géographique des limites extracôtières du Canada	100 % d'ici le 31 mars 2014

**Faits saillants de la planification - Priorité : [Harmoniser les cadres législatifs et réglementaires pour favoriser la durabilité à long terme et la prospérité](#)**

- **Plateaux continentaux de l'Arctique et de l'Atlantique canadiens** — Recueillir et analyser des données bathymétriques afin d'appuyer la présentation du Canada devant la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies. Ce programme fournit une base scientifique solide afin d'appuyer la présentation du Canada visant à étendre la souveraineté du pays sur les plateaux continentaux de l'Arctique et de l'Atlantique au-delà de la Zone économique exclusive de 200 milles marins, pour avoir des droits sur les ressources vivantes et non vivantes qui se trouvent sur le fond de l'océan ou en dessous.

**Notes en bas de page**

[1](#) Le terme « géodésie » se rapporte à la mesure et à la représentation de la Terre.



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.11 - Programme d'adaptation au changement climatique

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 1.11 – Programme d'adaptation au changement climatique

##### Description

En tant que ministère fédéral qui contribue à la croissance et à la viabilité de nombreux secteurs maritimes, et avec des milliards de dollars investis dans l'infrastructure connexe, Pêches et Océans Canada se positionne et adapte ses décisions et ses activités afin de tenir compte des vulnérabilités, des risques, des répercussions, et des possibilités d'action associés au changement climatique. Les évaluations des risques réalisées dans le cadre du programme, de même que l'acquisition de connaissances scientifiques et l'élaboration d'outils d'adaptation appliqués, permettent au Programme d'adaptation au changement climatique d'intégrer les facteurs liés aux changements climatiques et des stratégies de gestion adaptative à la prise de décisions sur les domaines de responsabilité relevant du mandat du Ministère. Qu'il s'agisse de la gestion des ressources halieutiques, des Ports pour petits bateaux ou de la navigation maritime, le Ministère et les Canadiens doivent tenir compte, dans leur prise de décisions, des changements climatiques pour que le Canada puisse continuer de tirer des avantages socioéconomiques de ses océans et de ses eaux intérieures. Ce programme s'inscrit dans le cadre d'un programme horizontal<sup>1</sup> auquel prennent part, en plus de Pêches et Océans Canada, [Environnement Canada](#), [Transports Canada](#), [Affaires autochtones et Développement du Nord Canada](#), [Parcs Canada](#), et l'[Agence de la santé publique du Canada](#).

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
3,1	3,1	2,3	2,4

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
7	7	7

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Pêches et Océans Canada	Nombre global de mesures d'adaptation adoptées par le	>7

financières	possède les connaissances et les outils nécessaires pour répondre aux répercussions et aux possibilités qui sont liées aux changements climatiques	Pêches et Océans Canada qui prouvent que l'on a pris en compte les répercussions des changements climatiques sur les océans et les voies navigables intérieures ainsi que les possibilités qui en découlent	(valeur de référence pour 2012-2013) d'ici le 31 mars 2014
États financiers prospectifs		Pourcentage de programmes pertinents d'Architecture d'alignement des programmes de Pêches et Océans Canada pour lesquels on a constaté des risques et mis au point des mesures d'adaptation à l'usage des gestionnaires de programme de Pêches et Océans Canada, en tenant compte des possibilités et des répercussions liées aux changements climatiques	100 % d'ici le 31 mars 2016
Tableaux de renseignements supplémentaires			de 20 % à 25 % d'ici le 31 mars 2014
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations		Apport de fonds obtenus auprès de sources externes (contributions financières ou non financières) pour chaque dollar de programme investi dans des projets de recherche et l'élaboration d'outils appliqués d'adaptation	
<b>Autres sujets d'intérêt</b>			
Personnes-ressources de l'organisation			

### Faits saillants de la planification - Au niveau du programme

- **Évaluations intégrées des risques** — Finaliser et intégrer les résultats des évaluations scientifiques intégrées des risques (notamment les aspects socioéconomiques, politiques, et ceux du programme) dans le but d'informer les secteurs de programmes du Ministère des répercussions et des possibilités liées au changement climatique.
- **Outils d'adaptation axés sur les sciences appliquées pour l'adaptation aux changements climatiques** — Élaborer des outils d'adaptation axés sur les sciences appliquées pour l'adaptation aux changements climatiques qui seront utilisés par les gestionnaires de programme, pour la prestation des programmes, des produits, et des services destinés aux Canadiens.
- **Meilleure compréhension des répercussions des changements climatiques** — Acquérir de nouvelles connaissances au moyen de recherches afin de répondre à la nécessité pour le Ministère de mieux comprendre les répercussions du changement climatique sur les résultats stratégiques et les programmes dans l'ensemble du Ministère.

### Notes en bas de page

1 Pour obtenir plus de renseignements sur l'engagement continu du Canada en matière d'adaptation aux changements climatiques, veuillez consulter le site web d'[Environnement Canada](#). Pour en savoir plus sur les contributions de Pêches et Océans Canada au chapitre de l'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique, visitez le site web des [Services d'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique](#).



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Résultat stratégique n° 2 - Des écosystèmes aquatiques durables

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Résultat stratégique n° 2 – Des écosystèmes aquatiques durables

##### Description

Les programmes et politiques de Pêches et Océans Canada contribuent à la conservation, à la protection, et à la durabilité des écosystèmes aquatiques du Canada grâce à la gestion des risques qui touchent les espèces, les océans, et l'habitat du poisson.

##### *Quels sont les objectifs du Ministère?*

L'un des principaux objectifs de Pêches et Océans Canada consiste à protéger les écosystèmes aquatiques sains et productifs du Canada qui fournissent des ressources durables à la population canadienne.

##### *Pourquoi ces objectifs sont-ils importants pour les Canadiens?*

Le Canada est riche en ressources naturelles aquatiques qui contribuent au bien-être social, environnemental, et économique des Canadiens. En maintenant des écosystèmes productifs, Pêches et Océans Canada continue d'appuyer les pêches commerciales, récréatives, et autochtones, ce qui contribue au maintien de la prospérité économique des générations actuelles et à venir.

##### *Comment le Ministère compte-t-il atteindre ces objectifs?*

Pêches et Océans Canada réalise ces objectifs en établissant des cadres, des règlements, et des politiques pour assurer l'intendance partagée des systèmes d'eau douce et la gestion des trois océans du Canada ainsi que du plus long littoral au monde. Le Ministère désigne des régions précises de l'océan comme zones de protection marine afin de protéger les ressources importantes sur le plan écologique et biologique. Avec l'appui des gouvernements, des intervenants, de la communauté internationale, et des groupes autochtones, le Canada a adopté une approche intégrée de la gestion de l'espace océanique et des activités liées aux océans.

Le Ministère collabore avec ses partenaires pour surveiller la situation des espèces aquatiques en péril en vue d'empêcher d'autres déclin de leurs populations et pour fixer des objectifs de conservation et de rétablissement en fonction des meilleures données scientifiques disponibles.

En collaboration avec les provinces, les territoires, et d'autres partenaires, Pêches et Océans Canada s'efforce d'empêcher les espèces aquatiques envahissantes de pénétrer les voies navigables canadiennes, où elles sont susceptibles de nuire aux écosystèmes naturels des lacs, des rivières, et des océans, en plus de constituer une menace importante pour l'industrie des pêches.

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

financières
États financiers prospectifs
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
<b>Autres sujets d'intérêt</b>
Personnes-ressources de l'organisation

Pêches et Océans Canada entreprend des recherches, participe à des évaluations environnementales, et effectue des examens réglementaires dans le cadre de grands projets d'exploitation des ressources, comme les mines et les barrages hydroélectriques. Le Ministère offre des conseils afin d'aider les promoteurs à se conformer aux lois et aux règlements en vigueur dont l'objectif est d'éviter des dommages graves aux pêches commerciales, récréatives, et autochtones ainsi que de respecter les exigences en matière de pêches à des fins alimentaires, sociales, et rituelles. Une approche de collaboration rationalisée et axée sur la science permet d'obtenir une rétroaction opportune et prévisible du gouvernement fédéral.

Pêches et Océans Canada effectue des recherches afin de mieux comprendre les moyens de prévenir, d'atténuer, ou d'adapter une vaste gamme d'incidences sur les écosystèmes aquatiques du Canada, comme les répercussions des changements climatiques. Ces recherches permettent d'orienter la planification d'activités, comme la marine marchande, le développement énergétique, et les projets d'exploitation minière dans le Nord canadien.

Les agents des pêches surveillent et imposent la conformité aux lois et aux règlements fédéraux mis en place dans le but de protéger les écosystèmes aquatiques canadiens et les pêches qui en dépendent. La Garde côtière intervient quant à elle lorsque des incidents de pollution marine sont signalés dans les eaux canadiennes. Pêches et Océans Canada déploie tous les efforts possibles afin de réduire au minimum les répercussions négatives des incidents de pollution marine sur les écosystèmes du Canada et veille à ce que les mesures qui s'imposent soient prises.

Les mesures et les décisions du Ministère sont fondées non seulement sur des données, des recherches, et des analyses scientifiques fiables, mais également sur divers intérêts exprimés par des citoyens et des intervenants canadiens provenant d'horizons variés, dans le but de générer des avantages à long terme pour la population canadienne.

#### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
238,7	242,9	222,3	208,7

#### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
1 818	1 600	1 557

Le résultat stratégique « Des écosystèmes aquatiques durables » s'articule autour de six programmes et de sept sous-programmes, comme le montre l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Programme 2.1 : Conformité et application de la loi](#)
  - [Sous-programme 2.1.1 : Éducation et intendance partagée](#)
  - [Sous-programme 2.1.2 : Suivi, contrôle et surveillance](#)
  - [Sous-programme 2.1.3 : Cas majeurs et enquêtes spéciales](#)
  - [Sous-programme 2.1.4 : Capacité du programme de conformité et d'application des lois](#)
  - [Sous-programme 2.1.5 : Services de renseignement](#)
- [Programme 2.2 : Protection des pêches](#)
- [Programme 2.3 : Gestion des espèces en péril](#)
- [Programme 2.4 : Services d'intervention environnementale](#)
- [Programme 2.5 : Gestion des océans](#)

- [Sous-programme 2.5.1 : Planification intégrée des océans](#)
- [Sous-programme 2.5.2 : Évaluations des écosystèmes](#)
- [Programme 2.6 : Espèces aquatiques envahissantes](#)

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.1 - Conformité et application de la loi

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 2.1 – Conformité et application de la loi

##### Description

Le programme favorise et entretient la conformité à la loi, aux règlements, et aux mesures de gestion mises en œuvre pour assurer la conservation et l'utilisation durable des ressources aquatiques du Canada, ainsi que la protection des espèces en péril, de l'habitat du poisson, et des océans. Le programme est exécuté au moyen d'une approche équilibrée de gestion de la réglementation et d'application de la loi, y compris ce qui suit : promotion de la conformité par l'éducation et une gérance partagée; suivi, contrôle, et activités de surveillance; enfin, gestion des cas importants ou des enquêtes spéciales concernant des questions complexes de conformité. En outre, ce programme fonctionne en étroite collaboration avec le Secteur de la gestion des écosystèmes et des pêches, la [Gendarmerie Royale du Canada](#) et les partenaires de l'industrie pour garantir des pêches paisibles et ordonnées. Le programme apporte une contribution importante, avec la Garde côtière canadienne, à la protection de la souveraineté canadienne et aide le [ministère de la Défense nationale](#) à cerner les menaces possibles à la sécurité maritime grâce à des activités intenses de surveillance maritime. Il joue un rôle de premier plan avec Gestion des écosystèmes et des pêches, [Environnement Canada](#), et l'[Agence canadienne d'inspection des aliments](#) lorsqu'il s'agit d'administrer le [Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques](#) pour contribuer à assurer à la population une protection contre les produits de pêche contaminés.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
105,4	105,4	103,0	102,8

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
740	725	725

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les particuliers et les organisations, canadiens et étrangers, agissent en conformité avec les lois, les règlements,	Pourcentage du taux de conformité de divers secteurs de la communauté réglementée (p. ex., pêches	

financières

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

**Autres sujets d'intérêt**

Personnes-ressources de l'organisation

et les autres cadres de gestion régissant les voies navigables, les pêches, les océans, et l'habitat au Canada

commerciales, pêches récréatives, projets de développement ayant une incidence sur l'habitat du poisson)

90 % d'ici le 31 mars 2014

### Faits saillants de la planification - Au niveau du programme

- **Stratégie et cadre en matière de conformité** — Mettre à jour la stratégie et le cadre en matière de conformité, à la suite de la création du sous-programme des Services de renseignement.

Le programme Conformité et application de la loi est offert grâce à cinq sous-programmes, comme l'indique l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Sous-programme 2.1.1 : Éducation et intendance partagée](#)
- [Sous-programme 2.1.2 : Suivi, contrôle et surveillance](#)
- [Sous-programme 2.1.3 : Cas majeurs et enquêtes spéciales](#)
- [Sous-programme 2.1.4 : Capacité du programme de conformité et d'application des lois](#)
- [Sous-programme 2.1.5 : Services de renseignement](#)

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 2.1.1 - Éducation et intendance partagée

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique  
Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 2.1.1 – Éducation et intendance partagée

##### Description

Le programme Éducation et intendance partagée consiste en la suite des activités essentielles pour encourager la conformité par des stratégies telles que l'information, les campagnes promotionnelles, et la mobilisation des partenaires et des intervenants. Les activités d'information sensibilisent et améliorent la compréhension, ce qui permet au public et aux utilisateurs des ressources d'être plus informés et d'améliorer leur capacité à se conformer aux exigences réglementaires. Les campagnes promotionnelles cultivent une éthique de conservation chez les parties intéressées et le public en les incitant à atteindre des taux de conformité volontaire plus élevés. La participation des Premières nations, des clients, et d'autres groupes d'intérêt à la prise de décisions concernant la gestion de la conformité et aux fonctions de conformité augmente le sentiment d'appartenance et un sens de responsabilité d'intendance dans les régimes de gestion des ressources aquatiques. Le Programme évoluera à partir des intervenants en milieu scolaire et d'autres activités visant le grand public uniquement pour promouvoir davantage la participation des groupes ciblés d'utilisateurs de la ressource et de la chaîne d'approvisionnement de fruits de mer. Ensemble, les programmes d'éducation et d'intendance partagée favorisent la conformité et génèrent du soutien pour l'avenir.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
8,4	8,4	8,4	8,4

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
60	59	59

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les utilisateurs des pêches et des océans canadiens ont accès à des renseignements pertinents et sont informés de la réglementation liée à la protection du poisson et de son habitat au Canada	Pourcentage d'heures consacrées à des activités de sensibilisation par les agents des pêches	10 % d'ici le 31 mars 2014

financières	Le sous-programme Éducation et intendance partagée fait partie du programme <a href="#">Conformité et application de la loi</a> .
États financiers prospectifs	
Tableaux de renseignements supplémentaires	
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations	
<b>Autres sujets d'intérêt</b>	
Personnes-ressources de l'organisation	

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.gc.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 2.1.2 - Suivi, contrôle et surveillance

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 2.1.2 – Suivi, contrôle et surveillance

##### Description

Le programme de Suivi, de contrôle et de surveillance comprend un certain nombre d'activités traditionnelles de conformité et d'application de la loi ayant pour but de détecter et de prévenir les activités illégales. La surveillance de la pêche et des autres activités constitue une fonction de surveillance visant à déterminer si les participants se conforment à la loi, aux règlements, et aux mesures de gestion en vigueur. La surveillance aérienne, terrestre, et marine est appuyée par l'utilisation de technologies modernes telles que les systèmes de surveillance des navires et la surveillance vidéo, ainsi qu'une surveillance radar et satellite pour détecter les activités illégales. Les services tiers fournis par le biais des programmes de garde-pêches, d'observateurs en mer, et de vérification à quai, ainsi que les partenariats et les opérations conjointes avec la police et d'autres organismes d'application de la loi, contribuent fortement à ce programme. La population en général collabore en déclarant les infractions dans le cadre des programmes Observer, Noter, et Signaler. Pour empêcher les activités illégales, on mène des mesures d'application de la loi qui comportent des avertissements, des saisies, des arrestations, des directives, des détournements, des ordres, des contraventions, des frais, et des poursuites.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
51,1	51,1	49,2	48,9

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
363	353	353

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les utilisateurs des pêches et des océans canadiens connaissent leurs obligations et s'engagent à les respecter	Pourcentage d'infractions à haut risque qui sont traitées	100 % d'ici le 31 mars 2014
	Taux de réussite des poursuites	≥ 90 % d'ici le 31 mars 2014

financières	
États financiers prospectifs	Le sous-programme Suivi, contrôle et surveillance fait partie du programme <a href="#">Conformité et application de la loi</a> .
Tableaux de renseignements supplémentaires	
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations	
<b>Autres sujets d'intérêt</b>	
Personnes-ressources de l'organisation	

Date de modification: NaN-NaN-NaN

 [Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 2.1.3 - Cas majeurs et enquêtes spéciales

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 2.1.3 – Cas majeurs et enquêtes spéciales

##### Description

Les efforts déployés dans le cadre du programme des Cas majeurs et des enquêtes spéciales visent principalement à résoudre les problèmes de conformité complexes et à risque élevé qui posent une menace importante pour la durabilité des ressources aquatiques du Canada et qu'on ne peut contrer par l'éducation ou au moyen des activités régulières de suivi, contrôle, et surveillance. On recourt à des techniques d'enquêtes spéciales, notamment les activités opérationnelles secrètes, la surveillance technique, les mandats de perquisition, et les technologies d'investigation numérique pour résoudre les difficultés uniques qui se présentent dans la lutte contre les activités illégales de pêche et autres. La collecte et l'analyse officielles de renseignements, la coopération interinstitutions et le réseautage, ainsi que l'harmonisation et l'intégration des systèmes de données avec des outils analytiques visuels, permettent de déterminer plus précisément les cibles d'application de la loi et de monter les dossiers des cas majeurs pour faire aboutir les poursuites. Ce programme répond aux engagements nationaux et internationaux visant à mettre un terme à la pêche illégale, non réglementée, et non déclarée, ainsi qu'à protéger l'habitat et les espèces en péril, ce qui permet de contribuer à la durabilité des écosystèmes aquatiques, de soutenir les activités économiques légitimes, et de protéger les consommateurs contre les produits de la mer illégalement pêchés.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
13,1	13,1	12,6	12,7

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
79	78	78

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Tous ceux qui ne se conforment pas à la législation, aux règlements, et aux autres cadres de gestion régissant les voies navigables, les pêches, les océans, et les habitats	Pourcentage de cas majeurs ayant abouti à des	90 % d'ici le 31 mars 2016

financières

canadiens sont tenus responsables de leurs actes

condamnations

États financiers prospectifs

Le sous-programme Cas majeurs et enquêtes spéciales fait partie du programme [Conformité et application de la loi](#).

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

**Autres sujets d'intérêt**

Personnes-ressources de l'organisation

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 2.1.4 - Capacité du programme de Conformité et d'application des lois

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 2.1.4 – Capacité du programme de Conformité et d'application des lois

##### Description

La capacité du programme inclut le perfectionnement et le soutien d'une main-d'œuvre qualifiée, équipée, bien informée, en sécurité, et efficace. Le fondement de ce programme de conformité et d'application de la loi est le recrutement des agents des pêches par l'intermédiaire du [Programme de progression de carrière des agents des pêches](#). La formation continue, y compris une formation très spécialisée en matière d'application de la loi et de renseignement, est un autre élément clé qui requiert un investissement régulier. Un solide cadre juridique et politique, ainsi que des systèmes de collecte et d'analyse des renseignements, sont également des composantes importantes de la structure de soutien. Les normes, les vérifications, et les Codes de conduite permettent de garantir que la mise en application des lois et des règlements est exécutée de manière juste, prévisible, impartiale, et uniforme et qu'elle respecte la [Charte canadienne des droits et libertés](#). L'acquisition et la gestion de l'équipement, des véhicules, et des navires sont nécessaires pour que la main-d'œuvre soit bien équipée et efficace. Enfin, on a recours à la planification stratégique et à des évaluations intégrées des risques pour définir les priorités opérationnelles et vérifier que l'équilibre entre les outils et les approches utilisés permet d'atteindre les objectifs du programme.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
32,8	32,8	32,8	32,8

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
238	235	235

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Le Canada a la capacité de gérer et d'appliquer efficacement les lois, les règlements, et les autres cadres de gestion qui régissent les voies navigables, les	Pourcentage des agents des pêches cadets qui ont obtenu leur diplôme dans le cadre du Programme de développement de carrière des	90 % d'ici le 31 mars 2014

financières

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

**Autres sujets d'intérêt**

Personnes-ressources de l'organisation

pêches, les océans, et les habitats du pays de manière juste, prévisible, et uniforme

agents des pêches et qui ont été déployés comme prévu

Le sous-programme Capacité du programme de conformité et d'application des lois fait partie du programme [Conformité et application de la loi](#).

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 2.1.5 - Services de renseignement

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 2.1.5 – Services de renseignement

##### Description

L'objectif premier des Services de renseignement est de recueillir et d'analyser de l'information provenant de toutes sources<sup>1</sup> en vue de produire des renseignements qui guideront les décideurs dans la prise de décisions judicieuses et éclairées. En substance, les renseignements fournissent des conseils concernant les aspects de l'environnement opérationnel sur lesquels les décideurs devraient mettre l'accent. À mesure que le programme Conservation et Protection évoluera vers un organisme « axé sur le renseignement », la collecte de renseignements précis et utilisables ainsi que la capacité de fixer les priorités et d'élaborer des plans de suivi aideront à contrôler, à réduire, et, plus important encore, à atténuer à l'avance les menaces et les risques, ce qui est essentiel au succès du programme et à la responsabilisation ministérielle.

L'établissement d'un modèle de renseignement à titre de pratique opérationnelle essentielle au sein du programme Conservation et Protection permettra d'analyser la gestion des pêches et les pratiques de surveillance de la conformité, afin d'aller au-delà des interventions en cas d'urgence et de cibler stratégiquement les ressources sur les domaines comportant les risques les plus élevés et d'assurer ainsi une efficacité maximale du programme.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
—	—	—	—

**Nota :** Les Services de renseignement sont un nouveau sous-programme et, à ce titre, n'ont pas encore reçu de financement.

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
—	—	—

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Le personnel du programme Conformité et application de la loi aura un accès direct aux évaluations professionnelles du renseignement	Nombre d'évaluations	

financières	pour veiller à une prise de décisions éclairée, à l'établissement de priorités, et à l'élaboration de stratégies efficaces en matière de prévention et d'atténuation des risques et des menaces	du renseignement (par pêche) produites	6 d'ici le 31 mars 2014
États financiers prospectifs			
Tableaux de renseignements supplémentaires	Le sous-programme Services de renseignement fait partie du programme <a href="#">Conformité et application de la loi</a> .		
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations	<b>Notes en bas de page</b>		
<b>Autres sujets d'intérêt</b>	<p><u>1</u> Le terme « information de toutes sources » renvoie à l'ensemble de l'information provenant des sources ouvertes, ou l'OSINT (Internet, documents publics, médias, etc.), des sources secrètes, ou l'HUMINT (sources humaines confidentielles, agents), des renseignements par imagerie, ou l'IMINT (p. ex. information géospatiale), et des renseignements d'origine électromagnétique, ou le SIGINT (p. ex., l'information provenant du <a href="#">Centre de la sécurité des télécommunications</a>).</p>		
Personnes-ressources de l'organisation			

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.gc.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.2 - Protection des pêches

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 2.2 – Protection des pêches

##### Description

Compte tenu de ses responsabilités en vertu de la [Loi sur les pêches](#), de la [Loi sur les espèces en péril](#), et de la [Loi canadienne sur l'évaluation environnementale](#), le Programme de protection des pêches de Pêches et Océans Canada est un outil de réglementation fédéral qui régit les projets de développement exécutés dans l'eau ou près de l'eau et qui appuient les pêches commerciales, récréatives et autochtones à l'échelle du pays. Les activités du programme contribuent à la gestion des menaces à la durabilité et à la productivité continue des pêches commerciales, récréatives, et autochtones. Dans le contexte des initiatives pangouvernementales en matière de développement durable et de rationalisation de la réglementation, ce programme aide les Canadiens à éviter, à atténuer, ou à gérer les dommages sérieux aux pêches commerciales, récréatives, ou autochtones. Les responsables du programme se servent de connaissances et de savoirs scientifiques pour élaborer des règlements et des politiques, pour fournir des conseils et de l'orientation officiels, pour collaborer avec des particuliers, des organisations, et d'autres ordres de gouvernement, et pour gérer la conformité en appui à ses objectifs de protection des pêches.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
58,4	58,4	43,1	37,4

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
542	341	302

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Des progrès concernant la transformation de la gestion de l'habitat du poisson visant à assurer la durabilité et la productivité à long terme des pêches commerciales, récréatives, et autochtones	Un nouveau cadre stratégique national de protection des pêches est en place	100 % d'ici le 31 mars 2015

financières

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

### Autres sujets d'intérêt

Personnes-ressources de l'organisation

## Faits saillants de la planification - Priorité : [Harmoniser les cadres législatifs et réglementaires pour favoriser la durabilité à long terme et la prospérité](#)

- **Modifications législatives à la *Loi sur les pêches*** — Mettre en œuvre le Programme de protection des pêches, lequel tient compte des modifications à la [Loi sur les pêches](#). Une fois qu'il sera pleinement en vigueur, le programme établira les dispositions relatives à la protection des pêches.

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.3 - Gestion des espèces en péril

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 2.3 – Gestion des espèces en péril

##### Description

La [Loi sur les espèces en péril](#) constitue le fondement législatif de la stratégie de protection des espèces sauvages en péril du gouvernement du Canada. Elle établit un processus pour la réalisation des évaluations scientifiques sur l'état des populations de chaque espèce sauvage et un mécanisme pour l'inscription des espèces sauvages disparues du pays<sup>1</sup>, en voie de disparition, menacées, ou préoccupantes. En outre, la *Loi sur les espèces en péril* comporte des dispositions sur la protection, le rétablissement, et la gestion des espèces sauvages inscrites, de leur résidence, et de leur habitat essentiel. En tant qu'un des deux ministres compétents en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, le ministre des Pêches et des Océans a la responsabilité et la mission de protéger et de rétablir les espèces aquatiques au Canada (hormis celles qui se trouvent sur les territoires domaniaux sous la responsabilité de [Parcs Canada](#)). La gestion du programme repose sur les principes de la *Loi sur les espèces en péril*, comme l'intendance et l'engagement, la consultation et la coopération, ainsi que la conformité et l'exécution. Le programme tire parti de recherches scientifiques solides. Il mobilise des connaissances socioéconomiques, mais aussi des connaissances liées aux intervenants et à la collectivité pour appuyer les activités du cycle de conservation des espèces en péril, y compris : l'évaluation et l'inscription d'espèces; le rétablissement et la protection d'espèces en péril grâce à des programmes de rétablissement, des plans d'action, et de gestion; la détermination et la protection de l'habitat essentiel de ces espèces; la mise en œuvre de mesures de rétablissement; et la production de rapports sur les progrès réalisés sur le plan de la survie ou du rétablissement des espèces. Le Programme des espèces en péril aide à améliorer l'intégrité écologique des écosystèmes aquatiques afin qu'ils demeurent productifs et en bonne santé pour les générations de Canadiens à venir.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
23,6	23,6	22,5	15,1

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
123	123	121

financières

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

**Autres sujets d'intérêt**

Personnes-ressources de l'organisation

## Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les autorités publiques disposent de l'information nécessaire pour protéger les espèces aquatiques en péril inscrites et leur habitat essentiel	Pourcentage d'espèces menacées ou en péril inscrites dont l'habitat essentiel a été cerné et protégé sur le plan juridique	85 % d'ici le 31 mars 2016
Prévention de la disparition ou de l'extinction des espèces aquatiques en péril et soutien de leur rétablissement	Pourcentage des espèces aquatiques en péril inscrites pour lesquelles le statut de risque s'est amélioré ou n'a pas changé depuis l'examen du <a href="#">Comité sur la situation des espèces en péril au Canada</a>	85 % d'ici le 31 mars 2018

## Faits saillants de la planification - Au niveau du programme

- **Évaluation interministérielle des programmes et des activités prévus par la *Loi sur les espèces en péril*** — Donner suite aux résultats de l'Évaluation interministérielle des programmes et des activités prévus par la [Loi sur les espèces en péril](#), avec [Environnement Canada](#) et [Parcs Canada](#).

## Notes en bas de page

1 Le terme « disparues du pays » signifie les espèces disparues du Canada mais présentes ailleurs dans le monde.

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.4 - Services d'intervention environnementale

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 2.4 – Services d'intervention environnementale

##### Description

La Garde côtière canadienne est l'organisme fédéral responsable de garantir une intervention appropriée lors de tous les déversements provenant de navires ou de sources mystérieuses<sup>1</sup> dans les eaux canadiennes, en plus d'apporter son appui aux pays faisant l'objet d'ententes internationales. Le programme des services d'intervention environnementale a pour objectif de minimiser les répercussions des incidents de pollution marine sur l'environnement, l'économie, et la sécurité publique. Par l'entremise du programme des services d'intervention environnementale, la Garde côtière canadienne établit un niveau approprié et uniforme à l'échelle nationale en ce qui concerne la préparation et les services d'intervention en eaux canadiennes; surveille et enquête sur tous les signalements de pollution marine au Canada conjointement avec les autres ministères fédéraux; et entretient des communications avec les partenaires du programme, dont [Transports Canada](#) et [Environnement Canada](#), afin d'assurer une approche uniforme pour l'intervention en cas d'incidents de pollution marine. Le programme [État de préparation opérationnelle de la flotte](#) de la Garde côtière apporte une contribution essentielle à la mise en œuvre de ce programme, qui est offert en collaboration avec d'autres ministères fédéraux en ce qui concerne l'information sur la surveillance et les conseils scientifiques. Les ententes sur la capacité d'intervention entre les propriétaires de navires et les organismes d'intervention commerciaux constituent un facteur essentiel pour appuyer le [Régime canadien de préparation et d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures](#). Le fondement juridique et l'autorité du programme des services d'intervention environnementale sont présentés dans la [Loi sur les océans](#), la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#), la [Loi constitutionnelle de 1867](#), et, en vertu d'une entente avec Transports Canada, dans la [Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques de 2001](#).

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
10,3	10,3	10,0	10,0

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
76	76	76

financières
États financiers prospectifs
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
<b>Autres sujets d'intérêt</b>
Personnes-ressources de l'organisation

## Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Atténuation des répercussions des incidents de pollution marine sur l'environnement, l'économie, et la sécurité publique	Pourcentage de cas signalés dans lesquels l'intervention était appropriée au polluant, à la menace, et à l'impact	100 % d'ici le 31 mars 2014

### Faits saillants de la planification - Priorités : [Renouveler les actifs et la prestation des services de la Garde côtière canadienne](#) and [Harmoniser les cadres législatifs et réglementaires pour favoriser la durabilité à long terme et la prospérité](#)

- **Renforcer le Programme d'intervention environnementale de la Garde côtière** — Continuer à donner suite à la vérification effectuée en 2010 par le [Commissaire à l'environnement et au développement durable](#), intitulée [Les déversements de pétrole provenant de navires](#), et à la [vérification interne du programme des Services d'intervention environnementale](#) du Ministère au moyen d'un plan de recapitalisation de l'équipement, en fonction des résultats de l'examen de la capacité d'intervention environnementale, et en élaborant une orientation stratégique pour la mise en œuvre d'un Système de commandement des interventions.

### Notes en bas de page

<sup>1</sup> Par « déversements mystérieux » ou « incident de pollution d'origine inconnue », on entend le déversement d'un polluant provenant d'une source inconnue dans les eaux canadiennes.



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.5 - Gestion des océans

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 2.5 – Gestion des océans

##### Description

La [Loi sur les océans](#) et la [Stratégie canadienne pour les océans](#) qui en découle confirment le mandat et le rôle de Pêches et Océans Canada à titre d'autorité fédérale responsable des océans, en plus de fournir un cadre pour la gestion moderne des écosystèmes estuariens<sup>1</sup>, côtiers, et marins. La gestion des océans repose sur une approche intégrée des décisions et des mesures ayant trait aux océans, en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, les autres ordres de gouvernement, les groupes autochtones, les utilisateurs, et d'autres intervenants qui ne font pas partie du gouvernement. Fondée sur la science, la Gestion des océans vise à relever plusieurs défis qui touchent les océans canadiens, tels que la santé des océans, la perte d'habitat marin, la réduction de la biodiversité, et les demandes croissantes d'accès aux ressources océaniques. La mise en œuvre de décisions et de mesures intégrées mènera à la protection, à la conservation, et à l'utilisation durable de l'espace et des ressources océaniques du Canada.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
30,1	30,1	29,9	29,9

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
266	265	265

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Intégration des décisions et des mesures concernant les océans et prise en compte de la santé des océans du Canada	Pourcentage des Zones économiques exclusives avec des Zones de protection marine et d'autres mesures de conservation en place	3 % d'ici 2020*

\* Cet objectif représente les mesures de conservation du mandat de Pêches et Océans Canada. L'objectif de 3 % de Pêches et Océans Canada fait partie de celui de 10 % établi à l'échelle nationale.



## Objectif de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) dirigée par Pêches et Océans Canada

Objectif de la SFDD	Indicateur de rendement de la SFDD	Cible de la SFDD
<p><i>Objectif 6 – Conservation et protection des écosystèmes et habitats :</i> Entretien des écosystèmes productifs et résilients, qui sont capables de se rétablir et de s'adapter; et protéger les zones de façon à ce qu'elles demeurent intactes pour que les générations actuelles et futures puissent en profiter</p>	Pourcentage des zones marines faisant l'objet d'un régime de conservation	<i>Écosystèmes marins :</i> Améliorer la conservation des aires océaniques et des écosystèmes marins

**Nota :** En 2013-2014, le gouvernement arrivera à la fin du deuxième cycle triennal de la SFDD (2013-2016), qui constituera la base des rapports sur le rendement à compter du rapport de fin d'exercice sur le rendement de 2013-2014.



## Faits saillants de la planification - Priorité : [Harmoniser les cadres législatifs et réglementaires pour favoriser la durabilité à long terme et la prospérité](#)

- **Conservation et développement durable des océans du Canada** — Élaborer des outils visant à promouvoir la durabilité des océans et à favoriser le développement maritime responsable.
- **Outils à l'appui de la prise de décisions** — Élaborer des outils visant à fournir de l'information fiable et à faciliter l'accès à celle-ci, dans le but d'appuyer les décisions liées à la gestion des océans et de renforcer la capacité du programme à faire état de ses progrès et de ses réalisations.
- **Approche de gestion du risque pour la gestion intégrée des océans** — Élaborer une approche de gestion fondée sur les risques afin d'orienter la mise en œuvre de la gestion intégrée des océans. Cette approche aidera à établir l'ordre de priorité et à évaluer l'ampleur et la portée des enjeux liés à la mer et des options de gestion pour les investissements ciblés dans les secteurs en difficulté. De plus, l'approche s'inscrit dans la lignée du Plan d'action de gestion de l'[Évaluation du programme de gestion intégrée des océans](#) menée en 2012.

Le programme Gestion des océans est offert grâce à deux sous-programmes, comme l'indique l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Sous-programme 2.5.1 : Planification intégrée des océans](#)
- [Sous-programme 2.5.2 : Évaluations des écosystèmes](#)

### Notes en bas de page

<sup>1</sup> Un « écosystème estuarien » signifie un écosystème d'un cours d'eau où la marée rencontre un courant fluvial.



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 2.5.1 - Planification intégrée des océans

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 2.5.1 - Planification intégrée des océans

##### Description

La planification intégrée des océans repose sur une approche collaborative qui procure aux organismes de réglementation et aux utilisateurs des océans un mécanisme transparent, inclusif, et structuré pour travailler à la gestion des problèmes actuels et nouveaux. Il fournit aux autorités responsables les outils dont elles ont besoin pour faciliter l'échange des connaissances, pour simplifier et unifier les mesures, et pour planifier, gérer, et prendre de concert des décisions sur l'accès aux espaces et aux ressources océaniques. L'accès à des données scientifiques exactes et de bonnes connaissances socio-économiques offre une base solide et de la crédibilité pour éclairer les décisions de gestion des océans et coordonner les activités connexes qui intègrent des facteurs sociaux, économiques, et environnementaux à prendre en compte. De plus, les organismes de réglementation doivent être au courant de leurs responsabilités juridiques concernant la protection et la conservation des océans pour mettre en application les mesures de gestion des océans, et les utilisateurs doivent être au courant des règlements pour qu'ils puissent les respecter. Les organismes de réglementation et les utilisateurs s'affairent également à élaborer des mesures de gestion axées sur les écosystèmes précieux et vulnérables pouvant subir des pressions ou être à risque. Cette gestion peut inclure des mesures de gestion spatiales, comme les aires marines protégées, des mesures de conservation ou des fermetures de pêches, ainsi que d'autres mesures de gestion, comme l'application de codes de pratique et de lignes directrices et de règlements sur la qualité du milieu marin. Les mesures mises en place sont surveillées pour qu'on puisse en évaluer l'efficacité à conserver et à protéger le milieu marin.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
9,2	9,2	9,2	9,2

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
77	77	77

##### Mesure du rendement

--	--	--

	Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
financières			
États financiers prospectifs			
Tableaux de renseignements supplémentaires	Les organismes de réglementation et les utilisateurs travaillent de concert afin d'aborder les enjeux actuels ou nouveaux ayant trait à la gestion des océans du Canada	Pourcentage des réunions pour lesquelles le quorum est atteint (participation d'intervenants et d'organismes de réglementation)	100 % d'ici le 31 mars 2014
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations	Les organismes de réglementation et les utilisateurs ont accès à de solides données scientifiques en matière d'écosystèmes et connaissances socioéconomiques	Pourcentage de produits de connaissance et d'outils terminés qui ont été publiés sur un site de Pêches et Océans Canada	100 % d'ici le 31 mars 2014
<b>Autres sujets d'intérêt</b>			
Personnes-ressources de l'organisation	Les organismes de réglementation et les utilisateurs des océans sont conscients de leurs rôles et de leur responsabilité juridique en ce qui concerne la protection et la conservation des océans du Canada	Pourcentage de rapports annuels des intervenants à l'échelle nationale et régionale avec des engagements ou des résultats en matière de protection et d'utilisation durable des écosystèmes marins	100 % d'ici le 31 mars 2014

Le sous-programme Planification intégrée des océans fait partie du programme [Gestion des océans](#).

Date de modification: NaN-NaN-NaN

 [Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 2.5.2 - Évaluations des écosystèmes

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 2.5.2 – Évaluations des écosystèmes

##### Description

Les multiples utilisations des océans, lesquelles sont parfois contradictoires, requièrent que l'on adopte une approche écosystémique scientifique pour contribuer à la gestion intégrée des environnements et des ressources aquatiques. Cette approche interdisciplinaire assure une compréhension plus approfondie des variables des océans et de leurs interactions, qu'il s'agisse de choses vivantes ou non vivantes, pour montrer au bout du compte comment l'activité humaine influe sur les écosystèmes aquatiques. Le Ministère effectue des recherches scientifiques et la surveillance des attributs et des caractéristiques des écosystèmes à l'aide d'appareils spatiaux<sup>1</sup>, aériens<sup>2</sup>, ou autonomes<sup>3</sup>, ainsi que de plateformes installées à bord de navires. Les connaissances qui en découlent appuient la réalisation des évaluations des écosystèmes, la production des rapports qui y sont associés, ainsi que l'élaboration d'outils de conservation et de gestion écosystémique comme des outils d'évaluation des risques, des indicateurs d'écosystèmes, des mesures d'adaptation au changement climatique, et des évaluations de l'impact cumulatif, que les décideurs utiliseront pour la gestion intégrée des environnements aquatiques des océans et des voies navigables intérieures du Canada.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
20,8	20,8	20,6	20,6

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
189	188	188

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les organismes de réglementation et les utilisateurs des océans ont accès à une solide base de connaissances sur l'état des écosystèmes aquatiques marins	Pourcentage de demandes d'avis scientifiques en appui à la gestion des océans qui ont été approuvées et auxquelles on a répondu dans les délais	90 % d'ici le 31 mars 2014

financières
États financiers prospectifs
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
<b>Autres sujets d'intérêt</b>
Personnes-ressources de l'organisation

Le sous-programme Évaluations des écosystèmes fait partie du programme [Gestion des océans](#).

## Notes en bas de page

- [1](#) Le terme « spaciaux » se rapporte à la topographie d'une région ou d'un espace donné.
- [2](#) Le terme « aériens » se rapporte aux relevés réalisées à partir d'un avion.
- [3](#) Le terme « véhicules autonomes » se rapporte aux véhicules télécommandés utilisés pour sonder les fonds marins.

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.6 - Espèces aquatiques envahissantes

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 2.6 – Espèces aquatiques envahissantes

##### Description

Les espèces aquatiques envahissantes constituent une menace majeure pour la biodiversité aquatique, la santé des écosystèmes, ainsi que les industries des pêches et de l'aquaculture qui dépendent d'écosystèmes sains et productifs. Afin de s'attaquer à ce problème, on a élaboré un [Plan d'action canadien de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes](#)<sup>1</sup>. L'objectif de ce plan d'action consiste à prévenir de nouvelles invasions, à détecter tôt les nouveaux envahisseurs, à réagir rapidement aux nouveaux envahisseurs, et, en cas de besoin, à gérer les envahisseurs qui sont établis et qui se propagent. Les connaissances acquises grâce aux activités scientifiques, comme la recherche sur les voies d'invasion, les méthodes permettant de détecter les nouvelles invasions, les évaluations des risques, ainsi que les mesures de contrôle, appuient les règlements et les accords canadiens et internationaux, ainsi que l'élaboration de cadres de gestion qui favoriseront la mise en œuvre du Plan d'action. Les efforts déployés par le Ministère pour lutter contre les espèces aquatiques envahissantes ont été renforcés par la mise sur pied du Programme sur la carpe asiatique, qui a été annoncée en 2012. Ce programme vise à protéger les eaux canadiennes, et notamment le bassin hydrographique des Grands Lacs, contre la carpe asiatique, et ce, par des activités centrées sur la prévention, l'alerte et l'intervention rapide, ainsi que sur la gestion et le contrôle.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
10,8	15,0	13,9	13,6

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
72	72	70

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les décideurs et les autorités législatives possèdent les données scientifiques et les	Pourcentage de demandes de conseils scientifiques sur les espèces	

financières	outils nécessaires pour gérer les espèces aquatiques envahissantes à l'échelle nationale et internationale	aquatiques envahissantes qui ont été approuvées et traitées	90 % d'ici le 31 mars 2014
États financiers prospectifs	L'abondance des lamproies marines dans les Grands Lacs se situe à l'intérieur des cibles de chaque lac	Nombre de Grands Lacs où l'abondance de lamproies marines se situe à l'intérieur des cibles	5 d'ici le 31 mars 2014
Tableaux de renseignements supplémentaires	Les gestionnaires de programme ont les outils nécessaires pour prévenir ou gérer la propagation de la carpe asiatique dans les Grands Lacs	Pourcentage d'outils demandés (p. ex., rapports scientifiques, publications, documents de sensibilisation) fournis aux gestionnaires dans les délais exigés	100 % d'ici le 31 mars 2014
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations			

- Autres sujets d'intérêt**
- Personnes-ressources de l'organisation

### Faits saillants de la planification - Au niveau du programme

- **Contrôle et gestion des espèces aquatiques envahissantes** — Élaborer une politique de réglementation et des règlements, en vertu de la [Loi sur les pêches](#), en fournissant les outils nécessaires au contrôle et à la gestion des espèces aquatiques envahissantes, à l'échelle régionale et nationale.
- **Programme sur la carpe asiatique** — Mettre en œuvre des activités de prévention, de détection et d'intervention rapides, de gestion, et de contrôle des populations de carpes asiatiques qui menacent les Grands Lacs.

### Notes en bas de page

1 Le Plan d'action canadien de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes a été publié en septembre 2004.



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Résultat stratégique n° 3 - Des eaux sécuritaires et sécurisées

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Résultat stratégique n° 3 – Des eaux sécuritaires et sécurisées

Message du ministre

#### Description

Aperçu du ministère

Pêches et Océans Canada contribue au maintien et à l'amélioration de la sécurité et de la sûreté maritimes en mettant en place des infrastructures, de l'information, des produits, et des services maritimes visant à assurer une navigation sécuritaire de même que la protection des vies et des biens.

Raison d'être et responsabilités

#### Quels sont les objectifs du Ministère?

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

L'objectif premier de Pêches et Océans Canada consiste à maintenir et à améliorer la sécurité et la sûreté maritimes en garantissant une navigation sécuritaire dans les eaux canadiennes. Ce faisant, le Ministère cherche également à établir un équilibre entre la demande d'une navigation sécuritaire et ses responsabilités à l'égard d'une intendance environnementale responsable et d'une contribution à la souveraineté du Canada dans le Nord.

Priorités organisationnelles

#### Pourquoi ces objectifs sont-ils importants pour les Canadiens?

Analyse des risques

Les services de sécurité de Pêches et Océans Canada aident à réduire le risque d'incident en mer tout en fournissant un niveau de prévisibilité pour la gestion du trafic maritime au Canada. Des milliards de dollars de marchandises nationales et internationales sont transportés de façon efficace et efficiente dans les eaux canadiennes grâce aux services de sécurité fiables et prévisibles.

Sommaire de la planification

Le potentiel de croissance économique dans l'Arctique est énorme, et le Nord revêt une importance stratégique et affective pour le Canada et la population canadienne. Comme il est souvent le seul représentant du gouvernement fédéral dans de nombreuses régions de l'Arctique, le Ministère est fréquemment appelé à appuyer d'autres ministères et organismes en fournissant des services de protection du milieu marin, en facilitant le commerce, ou en soutenant des activités de sûreté et d'application de la loi.

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

#### Comment le Ministère compte-t-il atteindre ces objectifs?

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Pour garantir que les marins puissent naviguer en toute sécurité sur les voies navigables du Canada, le Ministère offre des produits et services nautiques qui répondent aux normes nationales et internationales. En outre, le Ministère entreprend des activités de modélisation des conditions océaniques, y compris les marées et les courants, permettant la diffusion de prévisions qui aident la prise de décisions en matière de navigation et qui protègent le littoral de dangers naturels. Les renseignements hydrographiques et océanographiques ont aussi des applications autres que la navigation; ceux-ci sont liés aux services et au développement maritime, par exemple le

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

financières

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

## Autres sujets d'intérêt

Personnes-ressources de l'organisation

développement du littoral, la recherche et le sauvetage, et l'exploitation de sources d'énergie en haute mer.

Par l'intermédiaire de la Garde côtière canadienne, et en appui aux programmes et aux priorités du gouvernement du Canada, Pêches et Océans Canada fournit des navires, des aéroglisseurs, des hélicoptères, des petits bateaux, et des équipages expérimentés prêts à intervenir 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 lors d'incidents maritimes et sur l'eau. Le renouvellement de la flotte de la Garde côtière canadienne fait partie intégrante du maintien de la présence maritime du Canada et ses services. L'investissement récent du gouvernement fédéral dans cette initiative offrira des avantages économiques directs aux industries de la construction navale et de la réparation au Canada.

La Garde côtière canadienne a pour responsabilité de diriger la composante maritime du système fédéral de Recherche et de sauvetage, notamment en fournissant des services de recherche et de sauvetage en mer aux Centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage du Ministère de la Défense nationale. La Garde côtière canadienne auxiliaire, un organisme bénévole dont les membres appuient les efforts de recherche et de sauvetage, épaula le Ministère dans cette région.

De la même façon, de concert avec des centres situés stratégiquement partout du Canada, la Garde côtière canadienne fournit de l'information et de l'aide opportunes aux navires, assure les communications de sécurité et de détresse et la coordination connexe, et contrôle les navires afin d'empêcher la pénétration de navires présentant un danger en eaux canadiennes. Elle maintient en outre un portefeuille important de biens à terre qui appuie ses systèmes de navigation maritime partout dans les eaux canadiennes.

Le Ministère contribue également à la sûreté maritime en tirant parti des navires, de l'expertise maritime, et des systèmes de la Garde côtière pour surveiller le trafic maritime. Par exemple, il fournit des navires et des équipages en vue d'appuyer le programme conjoint de l'Équipe des enquêtes sur la sûreté maritime de la Garde côtière canadienne et de la Gendarmerie royale du Canada dans les Grands Lacs et la Voie maritime du Saint-Laurent. De la même façon, le personnel de Pêches et Océans Canada des centres des opérations de la sûreté maritime du Canada accède aux systèmes d'information et utilise son expertise pour cibler et évaluer les menaces potentielles dans les eaux canadiennes.

### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
721,8	723,2	665,3	636,1

### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
4 811	4 748	4 722

Le résultat stratégique « Des eaux sécuritaires et sécurisées » s'articule autour de huit programmes et de cinq sous-programmes, comme le montre l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Programme 3.1 : Services de recherche et sauvetage](#)
  - [Sous-programme 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage](#)
  - [Sous-programme 3.1.2 : Garde côtière canadienne auxiliaire](#)
- [Programme 3.2 : Services de communications et de trafic maritimes](#)

- Programme 3.3 : Sécurité maritime
- [Programme 3.4 : État de préparation opérationnelle de la flotte](#)
  - [Sous-programme 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte](#)
  - [Sous-programme 3.4.2 : Maintenance de la flotte](#)
  - [Sous-programme 3.4.3 : Acquisitions de la flotte](#)
- [Programme 3.5 : État de préparation des actifs terrestres](#)
- [Programme 3.6 : Collège de la Garde côtière canadienne](#)
- [Programme 3.7 : Produits et services hydrographiques](#)
- [Programme 3.8 : Prévisions océaniques](#)

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.gc.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.1 - Services de recherche et sauvetage

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 3.1 – Services de recherche et sauvetage

##### Description

Les responsables du programme de recherche et sauvetage en mer de la Garde côtière canadienne dirigent, offrent, et entretiennent l'état de préparation de 5,3 millions de kilomètres carrés du réseau fédéral de recherche et sauvetage en mer, et ce, avec l'aide de nombreux intervenants et partenaires, dont la [Garde côtière canadienne auxiliaire](#) et le [Ministère de la Défense nationale](#). Grâce à la communication, à la coordination, et à la réalisation des interventions de recherche et sauvetage, ainsi qu'à la sensibilisation des gens aux opérations, le programme augmente la probabilité de sauvetage des personnes qui se retrouvent dans des situations périlleuses sur l'eau. Les programmes [État de préparation opérationnelle de la flotte](#) et [Services de communications et de trafic maritimes](#) de la Garde côtière apportent une contribution essentielle à la réalisation de ce programme. Le fondement juridique ou l'autorité du programme Services de recherche et sauvetage est présenté dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#), la [Loi sur les océans](#), et la [Loi sur la marine marchande du Canada de 2001](#).

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
34,2	34,2	33,3	33,0

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
104	95	95

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les pertes de vie ou les blessures chez les marins en détresse sont réduites au minimum	Pourcentage de vies sauvées par rapport au nombre total de vies en péril signalées en milieu maritime	≥ 90 % d'ici le 31 mars 2014

##### Faits saillants de la planification - Au niveau du programme

- **Finaliser l'intégration des centres secondaires de sauvetage maritime** — Fusionner les centres secondaires de sauvetage maritime situés à St. John's (Terre-

financières
États financiers prospectifs
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
<b>Autres sujets d'intérêt</b>
Personnes-ressources de l'organisation

Neuve) et à Québec (Québec) aux centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage actuels de Trenton (Ontario) et de Halifax (Nouvelle-Écosse).

Le programme Services de recherche et sauvetage est offert grâce à deux sous-programmes, comme l'indique l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Sous-programme 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage](#)
- [Sous-programme 3.1.2 : Garde côtière canadienne auxiliaire](#)

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.gc.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 3.1.1 - Coordination et intervention en recherche et sauvetage

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 3.1.1 – Coordination et intervention en recherche et sauvetage

##### Description

Le programme Coordination et intervention en recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne fournit des services de coordination et d'intervention dans le but d'augmenter les chances de survie des personnes qui risquent de perdre la vie ou de subir des blessures dans l'environnement marin en leur donnant accès à de l'aide : en coordonnant et en assurant les interventions de recherche et de sauvetage en mer, en favorisant la sécurité des personnes en mer, en aidant le [Ministère de la Défense nationale](#) à intervenir à la suite d'incidents aéronautiques et humanitaires, en offrant une capacité d'intervention en recherche et sauvetage, et en gérant des partenariats essentiels à la coordination efficace des activités. Grâce à la communication, à la coordination, et à la réalisation des interventions de recherche et de sauvetage ainsi qu'à la sensibilisation aux opérations, le Programme de recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne augmente la probabilité de sauvetage des personnes qui se retrouvent dans des situations périlleuses sur l'eau. Les programmes [État de préparation opérationnelle de la flotte](#) et [Services de communications et de trafic maritimes](#) de la Garde côtière apportent une contribution essentielle à la réalisation de ce programme. Le fondement juridique ou l'autorité du programme Coordination et intervention en recherche et sauvetage est présenté dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#), la [Loi sur les océans](#), et la [Loi sur la marine marchande du Canada de 2001](#).

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
29,2	29,2	28,3	28,0

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
104	95	95

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les personnes en	La moyenne triennale (la période de trois ans la plus récente)	

financières	situation de détresse maritime reçoivent de l'aide	est de 2008-2010) du nombre d'incidents de recherche et sauvetage en mer coordonnés par la Garde côtière canadienne (M1, M2, et M3 uniquement. Pas M4, qui correspond aux fausses alertes) <sup>1</sup>	6 000 d'ici le 31 mars 2014
États financiers prospectifs			
Tableaux de renseignements supplémentaires	Le sous-programme Coordination et intervention en recherche et sauvetage fait partie du programme <a href="#">Services de recherche et sauvetage</a> .		
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations	<b>Notes en bas de page</b>		
<b>Autres sujets d'intérêt</b>	<sup>1</sup> La Garde côtière canadienne utilise les descriptions suivantes quand elle fait référence à des incidents de recherche et de sauvetage en mer : M1 pour les incidents de détresse; M2 pour les incidents de détresse potentiels; M3 pour les incidents résolus au cours de la phase d'incertitude; et M4 pour les fausses alertes et les canulars.		
Personnes-ressources de l'organisation			

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 3.1.2 - Garde côtière canadienne auxiliaire

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 3.1.2 – Garde côtière canadienne auxiliaire

Message du ministre

#### Description

Aperçu du ministère

La Garde côtière canadienne auxiliaire est répartie en organisations bénévoles sans but lucratif, constituées sous le régime fédéral. Le Ministre des Pêches et des Océans entretient une entente de contribution officielle avec chacune des [sociétés de la Garde côtière canadienne auxiliaire](#) en ce qui concerne les coûts connexes. Les sociétés sont des entités juridiques distinctes du gouvernement du Canada et travaillent dans le cadre d'un partenariat étroit avec la Garde côtière canadienne. La majorité des membres de la Garde côtière canadienne auxiliaire sont des pêcheurs commerciaux et des navigateurs de plaisance qui offrent leur temps et prêtent leurs navires afin de contribuer au programme [Services de recherche et sauvetage](#) de la Garde côtière canadienne. Les autres sont des bénévoles des collectivités locales qui arment des navires communautaires réservés aux interventions 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. La Garde côtière canadienne auxiliaire compte près de 4 000 membres et a accès à environ 1 100 navires. La connaissance locale, l'expérience en mer, les talents de navigateur, et le professionnalisme de ses membres en font l'un des plus grands atouts maritimes du Canada. Ce programme est régi par une entente de contribution et réalisé en coordination avec les programmes Services de recherche et sauvetage et [Services de communication et de trafic maritimes](#) de la Garde côtière. L'autorité particulière de ce programme de contribution repose sur une directive du Cabinet. Le fondement juridique plus large du programme de contribution de la Garde côtière canadienne auxiliaire est décrit dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#).

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

#### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
5,0	5,0	5,0	5,0

Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
0	0	0

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

#### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible

Principales données

financières	Les membres de la Garde côtière canadienne auxiliaire sont disponibles pour intervenir en cas d'incidents de recherche et sauvetage en mer	Pourcentage des interventions de recherche et sauvetage en mer effectuées par la Garde côtière canadienne auxiliaire par rapport au nombre total d'incidents de recherche et sauvetage en mer	20 % d'ici le 31 mars 2014
États financiers prospectifs			
Tableaux de renseignements supplémentaires	Le sous-programme Garde côtière canadienne auxiliaire fait partie du programme <a href="#">Services de recherche et sauvetage</a> .		
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations			
<b>Autres sujets d'intérêt</b>			
Personnes-ressources de l'organisation			

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.2 - Services de communications et de trafic maritimes

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 3.2 – Services de communications et de trafic maritimes

Message du ministre

#### Description

Aperçu du ministère

Le programme des Services de communications et de trafic maritimes est offert par la Garde côtière canadienne. La sécurité des marins et la protection du milieu marin dans les eaux canadiennes dépendent toutes deux de la diffusion efficace et opportune de l'information. Le programme des Services de communications et de trafic maritimes veille à ce qu'un système de communication fiable soit disponible jour et nuit afin de contribuer à protéger la vie en mer, en plus de protéger le milieu marin, d'assurer la navigation sécuritaire et efficace dans les voies navigables canadiennes, ainsi que la sensibilisation au domaine maritime. Les services consistent, entre autres, à assurer la communication de détresse et la communication radio générale en mer, la diffusion de renseignements sur la sécurité maritime, le contrôle des navires entrant en eaux canadiennes, la réglementation du trafic maritime dans certaines étendues d'eau canadiennes, la prestation de renseignements maritimes à d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral, ainsi que de services d'appels téléphoniques en mer en fonction du recouvrement des coûts. Les programmes [État de préparation des biens terrestres](#) et [Collège de la Garde côtière canadienne](#) apportent une contribution essentielle à la mise en œuvre de ce programme. Le fondement juridique ou l'autorité du programme Services de communications et de trafic maritimes est présenté dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#), la [Loi sur les océans](#), la [Loi sur la marine marchande du Canada de 2001](#), et, en vertu d'une entente avec [Transports Canada](#), dans la [Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques de 2001](#).

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

#### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
45,5	45,5	38,0	37,0

Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
399	350	323

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

#### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible

Principales données

financières
États financiers prospectifs
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
<b>Autres sujets d'intérêt</b>
Personnes-ressources de l'organisation

Les navires reçoivent le soutien des Services de communications et de trafic maritimes dont ils ont besoin pour traverser les eaux canadiennes en toute sécurité

Pourcentage du nombre total de collisions, de heurts violents, et d'échouements par rapport au nombre total de mouvements de navires dans les zones de services de trafic maritime

< 1 % d'ici le 31 mars 2014

**Faits saillants de la planification - Priorité : [Renouveler les actifs et la prestation des services de la Garde côtière canadienne](#)**

- **Fusion des centres des Services de communications et de trafic maritimes en Arctique** — Terminer la fusion des centres des Services de communication et de trafic maritimes situés en Arctique, à Inuvik (Territoires du Nord-Ouest) et à Iqaluit (Nunavut), en un seul centre, à Iqaluit. Tous les services seront offerts par l'unique centre, et le niveau de service sera le même qu'auparavant.

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.3 - Sécurité maritime

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 3.3 – Sécurité maritime

##### Description

Le programme Sécurité maritime est dirigé par la Garde côtière canadienne. Les responsables de ce programme collaborent avec les ministères et organismes fédéraux qui assument certaines responsabilités en matière de sécurité maritime, dont la [Gendarmerie royale du Canada](#), les [Forces canadiennes](#), l'[Agence des services frontaliers du Canada](#), [Sécurité publique Canada](#), et [Transports Canada](#) en facilitant la prestation de l'expertise dans le domaine maritime, d'un soutien aux navires, et d'information. Le programme Sécurité maritime offre à ces organismes des renseignements pertinents de la Garde côtière pour les aider à réaliser leur mandat de sécurité, en mer et à l'échelle nationale. Les programmes [État de préparation opérationnelle de la flotte](#), [Services de communications et de trafic maritimes](#), et [État de préparation des actifs terrestres](#) apportent une contribution essentielle à la réalisation de ce programme. Celui-ci est d'ailleurs offert en collaboration avec le programme [Conformité et application de la loi](#) du Ministère. Le fondement juridique ou l'autorité du programme Sécurité maritime est présenté principalement dans la [Loi sur les océans](#).

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
8,3	8,3	9,1	11,3

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
51	51	51

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les organismes fédéraux d'application de la loi et de renseignement disposent de l'information et du soutien nécessaires pour accroître leur connaissance des déplacements des navires et répondre aux activités maritimes	Pourcentage des demandes d'information qui sont traitées en moins de 30 minutes	100 % d'ici le 31 mars 2014
	Pourcentage des rapports prévus livrés	95 % d'ici le 31 mars 2014

financières

à temps

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

### Autres sujets d'intérêt

Personnes-ressources de l'organisation

## Faits saillants de la planification - Priorité : [Renouveler les actifs et la prestation des services de la Garde côtière canadienne](#)

- **Centres des opérations de la sûreté maritime** — Mettre en œuvre des outils logiciels permettant d'analyser les données sur le trafic maritime afin d'aider les Centres des opérations de la sûreté maritime de la voie maritime du Saint-Laurent et des Grands Lacs.

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.4 - État de préparation opérationnelle de la flotte

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 3.4 – État de préparation opérationnelle de la flotte

##### Description

Le programme de l'État de préparation opérationnelle de la flotte de la Garde côtière canadienne consiste à offrir des navires, des aéroglisseurs, des hélicoptères, et des petites embarcations sécuritaires, fiables, disponibles, et fonctionnels ayant à leur bord des équipages compétents et professionnels prêts à répondre aux besoins sur l'eau et aux besoins liés au domaine maritime. Ce programme comprend la gestion et les opérations de la flotte, ainsi que la maintenance et les acquisitions de cette dernière. Dans le cadre du programme État de préparation opérationnelle de la flotte, la Garde côtière canadienne s'assure que la flotte civile du gouvernement du Canada répond aux besoins actuels et futurs des Canadiens et du gouvernement du Canada. Le programme État de préparation opérationnelle de la flotte appuie les programmes de la Garde côtière, les activités des sciences et de gestion des pêches et de l'aquaculture de Pêches et Océans Canada, ainsi que les activités de plusieurs autres ministères nécessitant un soutien sur l'eau dans le cadre de leur mandat. Le [Collège de la Garde côtière canadienne](#) contribue grandement à l'exécution de ce programme. Le fondement juridique et l'autorité de ce programme ainsi que la capacité sont présentés dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#) et la [Loi sur les océans](#).

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
477,1	478,5	432,3	402,2

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
2 702	2 702	2 702

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Une flotte fonctionnelle qui répond aux besoins et aux exigences du gouvernement du Canada	Pourcentage de missions des clients achevées par rapport au nombre prévu et approuvé par le client	90 % d'ici le 31 mars 2014
	Pourcentage de jours opérationnels perdus en raison de pannes	3 % d'ici le 31 mars 2014

### Faits saillants de la planification - Priorité : [Renouveler les actifs et la prestation des services de la Garde côtière canadienne](#)

- **Prolongation de la durée de vie des navires** — Terminer le projet de planification du programme de prolongation de la durée de vie des navires et la phase 1 du projet de prolongation de la durée de vie du *NGCC Amundsen* (le navire devrait être opérationnel à l'été 2013).
- **Patrouilleurs semi-hauturiers** — Approvisionner neuf patrouilleurs semi-hauturiers afin d'appuyer le programme Conservation et protection du Ministère ainsi que le programme [Sûreté maritime](#). Trois des navires seront livrés en 2013-2014.
- **Navires hauturiers de science sur les pêches** — Approvisionner trois navires hauturiers de science halieutiques afin d'appuyer la recherche scientifique essentielle et la gestion axée sur les écosystèmes. Le contrat pour la construction des navires devrait être accordé en 2013-2014.
- **Navire hauturier de sciences halieutiques et océanographiques** — Approvisionner un navire hauturier de sciences halieutiques et océanographiques pour aider le Ministère à remplir son mandat scientifique. Le contrat pour l'ingénierie de la production devrait être accordé en 2013-2014.
- **Brise-glace polaire** — Approvisionner le premier brise-glace polaire du Canada, le *NGCC John G. Diefenbaker*, lequel servira aux opérations dans l'Arctique. En 2013-2014, la Garde côtière procèdera à l'examen de la conception définitive et demandera l'Approbation définitive du projet.
- **Véhicule à coussin d'air** — Approvisionner un véhicule à coussin d'air, lequel servira à assurer les services de recherche et sauvetage et les services pour les aides à la navigation. Le véhicule devrait être livré en 2013-2014.
- **Hélicoptères** — Approvisionner jusqu'à 24 hélicoptères, incluant jusqu'à 22 nouveaux appareils, afin de renouveler la capacité actuelle de la flotte, et deux hélicoptères, qui assisteront le brise-glace polaire, le *NGCC John G. Diefenbaker* (voir ci-dessus). Le contrat pour l'approvisionnement des hélicoptères devrait être accordé en 2013-2014.

Le programme État de préparation opérationnelle de la flotte est offert grâce à trois sous-programmes, comme l'indique l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Sous-programme 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte](#)
- [Sous-programme 3.4.2 : Maintenance de la flotte](#)
- [Sous-programme 3.4.3 : Acquisitions de la flotte](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 3.4.1 - Capacité opérationnelle de la flotte

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 3.4.1 – Capacité opérationnelle de la flotte

##### Description

Le programme de la Capacité opérationnelle de la flotte de la Garde côtière canadienne concerne les opérations de la flotte, la gestion de la flotte, ainsi que la fourniture du personnel de la flotte. Ce programme fait en sorte que des professionnels certifiés exploitent avec sécurité, efficacité, et efficience les navires, les aéroglisseurs, les hélicoptères, et les petites bateaux qui sont prêts à intervenir afin de répondre aux besoins du gouvernement du Canada sur l'eau et dans le domaine maritime. Le [Collège de la Garde côtière canadienne](#) contribue grandement à l'exécution de ce programme. Les activités du programme Capacité opérationnelle de la flotte sont régies par plusieurs conventions internationales et règlements nationaux concernant le domaine maritime. Par exemple, le Système de gestion de la sûreté et la sécurité de la flotte de la Garde côtière reprend le Code international de gestion des navires (que le Canada a ratifié en tant que pays membre de l'Organisation maritime internationale des [Nations unies](#)), le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires, ainsi que le Code international du travail (applicable aux marins). Le Système de gestion de la sûreté et la sécurité de la flotte est aussi grandement influencé par la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, par les constatations contenues dans les rapports d'enquête maritime de [Transports Canada](#), par les enquêtes internes sur la sécurité, par les règlements sur la santé et la sécurité au travail, ainsi que par les règlements de la [Loi sur la marine marchande du Canada de 2001](#) régissant la certification des marins, l'inspection des navires, les exigences en matière d'équipement maritime, ainsi que les aspects touchant la réglementation des opérations. Le fondement juridique et l'autorité de ce programme ainsi que la capacité sont présentés dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#) et la [Loi sur les océans](#).

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
224,3	224,3	211,3	208,6

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
2 529	2 529	2 529

##### Mesure du rendement

financières
États financiers prospectifs
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
<b>Autres sujets d'intérêt</b>
Personnes-ressources de l'organisation

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Une flotte fonctionnelle est capable de répondre aux exigences et aux besoins opérationnels actuels du gouvernement du Canada	Nombre de jours opérationnels assurés par rapport à ceux prévus	95 % d'ici le 31 mars 2014

Le sous-programme Capacité opérationnelle de la flotte fait partie du programme [État de préparation opérationnelle de la flotte](#).



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 3.4.2 - Maintenance de la flotte

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

Message du ministre

#### Sous-programme 3.4.2 – Maintenance de la flotte

Aperçu du ministère

#### Description

Raison d'être et responsabilités

Le programme Maintenance de la flotte de la Garde côtière canadienne comprend la gestion et la fourniture des services de maintenance pendant la durée de vie opérationnelle des navires, des aéroglisseurs, des hélicoptères, et des petits bateaux, afin qu'ils soient disponibles pour offrir les services de la flotte en toute fiabilité. Ce sous-programme permet de garantir la disponibilité et la fiabilité de ces navires en planifiant les investissements et en offrant des services d'ingénierie, d'entretien, et d'aliénation tout au long du cycle de vie. Le [Collège de la Garde côtière canadienne](#) contribue grandement à l'exécution de ce programme. Au besoin, cette activité est réalisée en coordination avec [Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#). Les activités associées à la maintenance et à la remise en état de la flotte sont régies par plusieurs accords commerciaux nationaux et internationaux, des instruments juridiques comme la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et le Règlement sur les marchés de l'État, ainsi que des politiques, des directives, et des lignes directrices émanant du Conseil du Trésor, du [Secrétariat du Conseil du Trésor](#), d'[Industrie Canada](#), et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. L'autorité de base en matière d'acquisition des compétences au niveau de la flotte repose dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#) et la [Loi sur les océans](#).

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

#### Ressources financières (en millions de dollars)

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
138,9	138,9	161,4	144,4

Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
88	88	88

Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Mesure du rendement

Services internes

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Une flotte fiable est capable de répondre aux exigences et aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada	L'évaluation de l'état de la flotte de grands navires demeure à un niveau acceptable de tolérance au risque pour ce qui est de la fiabilité, de la disponibilité, et de la possibilité d'entretien	64,4 d'ici le 31 mars 2014

Renseignements supplémentaires

Principales données

financières
États financiers prospectifs
Tableaux de renseignements supplémentaires
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations
<b>Autres sujets d'intérêt</b>
Personnes-ressources de l'organisation

L'évaluation de l'état de la flotte de petits navires demeure à un niveau acceptable de tolérance au risque pour ce qui est de la fiabilité, de la disponibilité, et de la possibilité d'entretien	65,8 d'ici le 31 mars 2014
--	----------------------------

Le sous-programme Maintenance de la flotte fait partie du programme [État de préparation opérationnelle de la flotte](#).

Date de modification: NaN-NaN-NaN

 [Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.gc.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Sous-programme 3.4.3 - Acquisitions de la flotte[Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#)[Message du ministre](#)[Aperçu du ministère](#)[Raison d'être et responsabilités](#)[Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes](#)[Priorités organisationnelles](#)[Analyse des risques](#)[Sommaire de la planification](#)[Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté](#)[Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable](#)[Analyse des programmes par résultat stratégique](#)[Analyse des programmes par résultat stratégique](#)[Services internes](#)[Renseignements supplémentaires](#)[Principales données](#)

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Sous-programme 3.4.3 – Acquisitions de la flotte

##### Description

Le programme d'Acquisitions de la flotte de la Garde côtière canadienne consiste à planifier, à gérer, à vérifier, et à accepter les étapes de conception et de construction de nouveaux navires, gros et petits, d'aéroglosses, d'hélicoptères, et de petites embarcations, et ce, conformément aux exigences opérationnelles de la Garde côtière canadienne et comme on le mentionne dans le Plan de renouvellement de la flotte et dans le Plan d'investissement intégré. Ce programme apporte un soutien à la gestion des projets afin d'assurer l'efficacité et l'efficience des divers aspects des projets, comme l'intégration, la portée, le temps, les coûts, la qualité, les ressources humaines, les communications, les risques, et les approvisionnements. Conformément aux exigences, la mise en œuvre du programme d'Acquisitions de la flotte est coordonnée par [Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#). Les activités associées à l'acquisition de la flotte sont régies par plusieurs accords commerciaux nationaux et internationaux, des instruments juridiques comme la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et le Règlement sur les marchés de l'État, ainsi que des politiques, des directives, et des lignes directrices émanant du Conseil du Trésor, d'[Industrie Canada](#), et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. L'autorité de base en matière d'acquisition des compétences au niveau de la flotte repose dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#) et la [Loi sur les océans](#).

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
113,9	115,2	59,7	49,1

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
85	85	85

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Une flotte moderne qui répond aux exigences et aux besoins	Pourcentage des étapes essentielles réalisées par rapport à celles prévues	80 % d'ici le 31 mars 2014

financières	opérationnels du gouvernement du Canada	Pourcentage des nouveaux gros navires, petits navires, et hélicoptères livrés par rapport à ceux prévus	80 % d'ici le 31 mars 2014
États financiers prospectifs		Pourcentage de navires dont le remplacement est prévu (durée de vie opérationnelle prévue restante de 10 ans ou moins pour les grands navires et de 5 ans ou moins pour les petits navires) et assortis d'un plan d'approvisionnement financé	90 % d'ici le 31 mars 2014
Tableaux de renseignements supplémentaires			
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations	Le sous-programme Acquisitions de la flotte fait partie du programme <a href="#">État de préparation opérationnelle de la flotte</a> .		
<b>Autres sujets d'intérêt</b>			
Personnes-ressources de l'organisation			

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.5 - État de préparation des actifs terrestres

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 3.5 – État de préparation des actifs terrestres

##### Description

Le programme État de préparation des actifs terrestres de la Garde côtière canadienne met à la disposition de celle-ci des biens autres que la flotte fiables afin de soutenir l'exécution de ses programmes. Ces biens comprennent les aides à la navigation fixes et flottantes telles que les aides visuelles (phares et bouées), les aides sonores (cornes de brume), les aides radar (réflecteurs et balises), ainsi que les aides maritimes de longue portée telles que le système de localisation différentiel, les systèmes électroniques de communication et de navigation, et plus de 300 tours radio. Le programme État de préparation des actifs terrestres permet de veiller à la disponibilité et à la fiabilité de ces biens en planifiant les investissements et en offrant des services d'ingénierie, d'entretien, et d'aliénation tout au long du cycle de vie. Le [Collège de la Garde côtière canadienne](#) contribue grandement à l'exécution de ce programme. Au besoin, cette activité est réalisée en coordination avec [Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#). Les activités associées à la gestion des actifs terrestres de la Garde côtière canadienne et de leur cycle de vie sont régies par différents instruments juridiques, comme la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et les Règlements sur les marchés de l'État, ainsi que par des politiques, des directives, et des lignes directrices du Conseil du Trésor, du [Secrétariat du Conseil du Trésor](#), d'[Industrie Canada](#), et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Le fondement juridique ou l'autorité de ce programme sont présentés dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#) et la [Loi sur les océans](#).

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
109,6	109,6	105,9	105,9

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
892	892	892

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Des actifs basés à terre fiables	L'évaluation de l'état des biens du programme des Services de	

financières	prêts à répondre aux priorités et aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada	communications et de trafic maritimes demeure à un niveau acceptable de tolérance au risque pour ce qui est de la fiabilité, de la disponibilité, et de la possibilité d'entretien	Voir note*
États financiers prospectifs		L'évaluation de l'état des biens du Programme des aides à la navigation demeure à un niveau acceptable de tolérance au risque pour ce qui est de la fiabilité, de la disponibilité, et de la possibilité d'entretien	Voir note*
Tableaux de renseignements supplémentaires	* L'objectif est en cours d'élaboration et sera établi d'ici mars 2013.		
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations	<b>Faits saillants de la planification - Priorité : <a href="#">Renouveler les actifs et la prestation des services de la Garde côtière canadienne</a></b>		
<b>Autres sujets d'intérêt</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Renouvellement des actifs terrestres</b> — Finaliser la phase de définition du Plan de renouvellement des actifs terrestres et déterminer les principales activités et les principaux échéanciers pour la mise en œuvre de l'initiative. <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Le programme <a href="#">Navigation maritime</a> appuie également cette initiative.</li> </ul> </li> </ul>		
Personnes-ressources de l'organisation			

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.6 - Collège de la Garde côtière canadienne

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 3.6 – Collège de la Garde côtière canadienne

##### Description

En tant qu'institution de formation de la Garde côtière canadienne, institution nationale bilingue, et décernant des diplômes, le Collège de la Garde côtière canadienne dispense aux professionnels de la marine l'enseignement nécessaire à l'exécution de programmes venant appuyer la mission et le mandat de la Garde côtière dans les domaines de la sécurité et de la sûreté maritimes et de la protection de l'environnement. Les programmes [État de préparation opérationnelle de la flotte](#), [État de préparation des actifs terrestres](#), [Services de communications et de trafic maritimes](#), [Services de recherche et sauvetage](#), et [Services d'intervention environnementale](#) de la Garde côtière apportent une contribution intégrée à la mise en œuvre de ce programme. Le fondement juridique ou l'autorité de ce programme est présenté dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#) et la [Loi sur les océans](#).

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
10,9	10,9	10,9	10,8

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
299	299	299

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Le personnel formé aux opérations est prêt à répondre aux exigences et aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada	Pourcentage de diplômés du Programme de formation des officiers par rapport au nombre de stagiaires admis	70 % d'ici le 31 mars 2014
	Pourcentage de diplômés du Programme de formation des officiers des Services de communications et de trafic maritimes par rapport au nombre de stagiaires admis	90 % d'ici le 31 mars 2014

##### Faits saillants de la planification - Au niveau du programme

financières

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

**Autres sujets d'intérêt**

Personnes-ressources de l'organisation

- **Projet pilote de rapprochement des Autochtones** — Continuer à réduire les lacunes en matière de représentation des Autochtones à la Garde côtière, particulièrement parmi le personnel navigant.

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.7 - Produits et services hydrographiques

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 3.7 – Produits et services hydrographiques

##### Description

Pour pouvoir utiliser les voies navigables canadiennes en toute sécurité, il faut connaître les limites physiques à la navigation. Le [Service hydrographique du Canada](#) contribue à la sécurité sur les voies navigables canadiennes en procédant à des levés hydrographiques, principalement à bord de navires de la Garde côtière canadienne, dans le but de mesurer, de décrire, et de cartographier les caractéristiques physiques des océans et des eaux continentales navigables du Canada. À titre d'autorité au Canada en matière d'hydrographie, le Service hydrographique du Canada utilise ces données afin de concevoir en temps opportun des produits de navigation à jour et précis pour venir en aide au transport maritime en eaux internationales et intérieures conformément aux exigences de la [Loi sur la marine marchande du Canada de 2001](#), la [Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques de 2001](#), et la Convention sur la sauvegarde de la vie humaine en mer de l'Organisation maritime internationale. En plus de favoriser la sûreté et la sécurité des eaux, les données hydrographiques peuvent être utilisées dans une gamme d'activités de recherche et développement dans les secteurs de l'ingénierie, de la recherche océanique, et des énergies renouvelables et non renouvelables.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
26,6	26,6	26,3	26,3

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
264	260	260

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les utilisateurs des voies navigables du Canada disposent des produits et des services nécessaires pour une navigation sécuritaire sur les voies navigables du Canada	Pourcentage de la production prévue de cartes accomplie dans les zones prioritaires nationales	75 % d'ici le 31 mars 2014
	Pourcentage des niveaux de service du Service hydrographique du Canada publicisés qui sont	75 % d'ici le 31 mars 2014

financières

assurés ou presque assurés

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

**Autres sujets d'intérêt**

Personnes-ressources de l'organisation

**Faits saillants de la planification - Priorité : [Renouveler les actifs et la prestation des services de la Garde côtière canadienne](#)**

- **Priorités pour l'Arctique** — Fournir des cartes marines, des publications nautiques, et des services de navigation comme mesures de prévention des incidents maritimes et des risques de pollution marine, et pour contribuer à l'Initiative des corridors de transport maritime du Nord de la Garde côtière canadienne (voir le programme [Navigation maritime](#)).
  - Cette initiative soutient également la priorité visant à [Harmoniser les cadres législatifs et réglementaires pour favoriser la durabilité à long terme et la prospérité](#).

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

<a href="#">English</a>	<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Contactez-nous</a>	<a href="#">Aide</a>	<a href="#">Recherche</a>	<a href="#">canada.gc.ca</a>
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	------------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.8 - Prévisions océaniques

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Analyse des programmes par résultat stratégique

#### Programme 3.8 – Prévisions océaniques

##### Description

En tant que nation maritime entourée de trois océans et dotée d'un vaste réseau d'eaux continentales, il est très important pour le Canada de comprendre les processus océaniques afin de pouvoir prédire les conditions des océans et l'état de la mer, ainsi que leur influence sur notre environnement, nos écosystèmes, et nos collectivités côtières. Pour ce faire, le Canada effectue la recherche et la surveillance à long terme des principaux paramètres des océans (notamment la température, le niveau de la mer, les nutriments, les marées, le degré de salinité) en faisant appel à des véhicules spatiaux ou aériens autonomes, ainsi qu'à des observations réalisées à bord de navires, et gère ces données pour en assurer l'intégrité et l'accessibilité. Ce programme constitue le fondement des renseignements maritimes, y compris les produits et services de prédiction océanique qui servent à appuyer l'état de préparation en cas d'urgence (comme les alertes au tsunami, les ondes de tempête), l'adaptation aux changements climatiques, les opérations de recherche et de sauvetage, l'atténuation des répercussions des déversements d'hydrocarbures, et les opérations en haute mer, comme les pêches et l'exploitation énergétique. Les clients du programme sont des utilisateurs internes comme la Garde côtière canadienne, d'autres ministères et organismes fédéraux (comme [Environnement Canada](#), le [Ministère de la Défense nationale](#), [Transports Canada](#), [Sécurité publique Canada](#)), diverses industries maritimes (p. ex., les domaines comme la navigation commerciale, l'exploitation énergétique en mer, l'industrie de la pêche), la communauté scientifique marine canadienne et internationale, ainsi que les Canadiens.

##### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
9,5	9,5	9,5	9,5

##### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
100	100	100

##### Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible

financières	Le public canadien est informé à propos de l'état physique et biochimique actuel et futur des océans et des voies navigables du Canada	Pourcentage de demandes d'avis scientifiques sur les prévisions océaniques qui ont été approuvées et auxquelles on a répondu dans les délais	90 % d'ici le 31 mars 2014
États financiers prospectifs		Pourcentage de demandes de données scientifiques traitées dans les délais imposés	95 % d'ici le 31 mars 2014
Tableaux de renseignements supplémentaires			
Rapport des Dépenses fiscales et évaluations			
<b>Autres sujets d'intérêt</b>			
Personnes-ressources de l'organisation			

**Faits saillants de la planification - Priorité : [Harmoniser les cadres législatifs et réglementaires pour favoriser la durabilité à long terme et la prospérité](#)**

- **Stratégie en matière de sciences pour l'Arctique** — Finaliser la Stratégie en matière de sciences pour l'Arctique, une stratégie prospective qui servira à orienter la capacité, les efforts, et les ressources financières nécessaires aux sciences de l'Arctique.

**Faits saillants de la planification - Au niveau du programme**

- **Modélisation environnementale** — Faire progresser l'élaboration des modèles climatiques atmosphère-glace-océan couplés internationaux, régionaux, et locaux afin d'améliorer l'exactitude des prévisions océaniques et la sécurité des activités maritimes.
- **Cadre d'océanographie opérationnelle** — Élaborer un cadre national qui permet d'améliorer la coordination des observations, des modèles, des produits, et des avis océanographiques.

Date de modification: NaN-NaN-NaN

 [Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#) | [Accueil](#) | [Contactez-nous](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et Publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > Services internes

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données financières

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Services internes

#### Description

Les services internes apportent un soutien à trois niveaux : un soutien au niveau de la gouvernance et de la gestion, des services de gestion des biens, et des services de gestion des ressources. Le soutien et les services dispensés par les Services internes permettent de mettre en œuvre les programmes du gouvernement du Canada de la façon la plus efficace et efficiente possible.

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : Services de gestion et de surveillance, Services des communications, Services juridiques, Services de gestion des ressources humaines, Services de gestion des finances, Services de gestion de l'information, Services des technologies de l'information, Services de gestion des biens, Services de gestion du matériel, Services de gestion des acquisitions, et Services de gestion des voyages et autres services administratifs.

Le programme Services internes comprend uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble de l'[Architecture d'alignement des programmes](#) d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

#### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
286,8	287,2	286,6	282,7

#### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
1 758	1 734	1 731



**Faits saillants de la planification - Priorité : [Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion](#)**

- **Mettre en œuvre le Cadre de travail pour le réaménagement des effectifs et la transformation organisationnelle** (dirigé par le Secteur des Ressources humaines et des Services intégrés).
  - Élargir la gestion des talents des cadres supérieurs aux groupes de relève afin d'appuyer le maintien en poste et le perfectionnement des employés.

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

## Autres sujets d'intérêt

Personnes-ressources de l'organisation

Moderniser le Modèle de prestation des services de ressources humaines en répondant aux exigences stratégiques et opérationnelles changeantes.

- Mettre en œuvre des plans d'action portant sur les questions liées aux ressources humaines soulevées dans le cadre du [Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2011](#), et surveiller et communiquer les progrès réalisés.
- Renouveler le Plan des ressources humaines du Ministère, lequel vise à atténuer les risques cernés, notamment l'effectif vieillissant, les changements démographiques, l'équité en matière d'emploi, et la diversité.
- **Cadre de contrôle de la gestion** — Mettre en œuvre un Cadre ministériel de contrôle de la gestion des ressources humaines et des processus normalisés de gestion des ressources humaines à l'échelle du Ministère (dirigé par le Secteur des Ressources humaines et des Services intégrés).
  - Cette initiative appuie également l'initiative du [Processus opérationnel commun des ressources humaines](#) du gouvernement du Canada.
- **Renforcer la gestion financière** — Mettre en œuvre le Modèle du dirigeant principal des finances qui renforcera davantage les contrôles internes, la gestion financière, les conseils stratégiques, et l'orientation (dirigé par le Secteur du Dirigeant principal des finances).
- **Code de valeurs et d'éthique de Pêches et Océans Canada** — Organiser des séances de sensibilisation et de formation portant sur le [Code de valeurs et d'éthique de Pêches et Océans Canada](#) mis en place le 2 avril 2012 (dirigé par le Centre de valeurs, de l'intégrité, et de la résolution de conflits).
- **Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2011** — Mettre en œuvre des plans d'action portant sur les questions de valeurs et d'éthique soulevées dans le cadre du [Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2011](#), ce qui comprend la publication et la promotion du Guide du gestionnaire pour l'établissement d'un climat éthique (dirigé par le Centre de valeurs, de l'intégrité, et de la résolution de conflits).
- **Milieu de travail 2.0** — En collaboration avec les Ressources humaines et les Biens immobiliers, mettre en place des modalités de travail progressives et novatrices visant à favoriser le rendement élevé dans le milieu de travail, ce qui comprend une stratégie et des lignes directrices ministérielles pour l'initiative [Milieu de travail 2.0](#) (dirigé par le Secteur des Ressources humaines et des Services intégrés).
- **Utilisation de la technologie web** — Étendre l'utilisation de la technologie web en tant que nouveau mode de prestation des services tout en s'assurant de sa conformité avec la [Norme sur l'accessibilité des sites web](#) du Conseil du Trésor d'ici juillet 2013, et en accroissant les services de la bibliothèque virtuelle du Ministère (dirigé par le Secteur des Ressources humaines et des Services intégrés).
- **Stratégies visant à améliorer la prestation des services** — Mettre en œuvre des stratégies visant à améliorer la prestation des services, notamment actualiser l'inventaire des applications en fonction des évaluations des risques mises à jour, élaborer une stratégie, et prioriser le regroupement des applications logicielles (dirigé par le Secteur des Ressources humaines et des Services intégrés).
- **Plan d'action relatif à la stratégie de gestion de l'information** — Mettre en œuvre la partie du Plan d'action relatif à la stratégie de gestion de l'information de 2013-2014 visant à protéger les ressources d'information du Ministère et à améliorer la prestation des services (dirigé par le Secteur des Ressources humaines et des Services intégrés).
- **Stratégie de portefeuille des biens immobiliers** — Élaborer et entamer la mise

en œuvre de la stratégie de portefeuille des biens immobiliers, un plan quinquennal visant à rationaliser les installations de Pêches et Océans Canada (dirigé par le Secteur des Ressources humaines et des Services intégrés).

- **Projets phares** — Mener à bien les projets phares, où les éléments de la Stratégie de portefeuille des biens immobiliers seront intégrés et mis à l'essai afin de vérifier si les actifs et les exigences des programmes répondent aux besoins à long terme du Ministère (dirigé par le Secteur des Ressources humaines et des Services intégrés).
- **Stratégies environnementales** — Poursuivre l'élaboration et la mise en place d'un Système national de gestion de l'environnement pour les opérations et les biens, ce qui comprend la mise à jour du Cadre de responsabilisation de gestion environnementale et la mise en œuvre d'un Plan stratégique pour la gestion des sites contaminés (dirigé par le Secteur des Ressources humaines et des Services intégrés).
- **Rationalisation du parc de véhicules motorisés** — Mettre en œuvre la phase II du projet de rationalisation du parc de véhicules motorisés (dirigé par le Secteur du Dirigeant principal des finances).
- **Stratégie fédérale de développement durable - Achats écologiques** — Poursuivre la modification des pratiques d'approvisionnement du Ministère en vue d'atteindre les objectifs de la Stratégie fédérale de développement durable (dirigé par le Secteur du Dirigeant principal des finances).
- **Stratégie fédérale de développement durable - Consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, et bâtiments écologiques** — Continuer à diminuer l'empreinte environnementale des opérations du Ministère en réduisant la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, et en poursuivant la mise en œuvre du Cadre stratégique sur les bâtiments écologiques du Ministère (dirigé par le Secteur des Ressources humaines et des Services intégrés).
- **Stratégie fédérale de développement durable - Rapports sur le thème III** — Poursuivre la coordination et la direction des rapports ministériels dans le cadre du thème III – Protéger la nature (Écosystèmes marins, Ressources biologiques, et Aquaculture durable) en assurant la coordination et la liaison avec les ministères fédéraux et en mettant à jour régulièrement les documents pangouvernementaux et les sites web ministériels clés (dirigée par le Secteur des Politiques stratégiques).

#### Faits saillants de la planification - Priorité : **Améliorer la gestion des pêches**

- **Commission d'enquête sur le déclin des populations de saumon rouge du fleuve Fraser** — Passer en revue les conclusions et les recommandations du commissaire Cohen contenues dans le [Rapport final de la commission d'enquête Cohen sur le déclin du saumon rouge du fleuve Fraser](#) (dirigé par le Secteur des Politiques stratégiques).

#### Faits saillants de la planification - Au niveau du programme

- **Amélioration de l'information sur le rendement** — Élaborer un plan d'action traitant des rapports sur le rendement visant à orienter le Ministère au sujet des améliorations à apporter à l'information sur le rendement, c'est-à-dire l'augmentation du nombre de rapports en cours d'exercice, l'ébauche d'un Cadre pour la planification, le rendement, et la gestion des risques, et les consultations sur un système de rapports de rendement (dirigé par le Secteur du Dirigeant principal des finances).
- **Promotion de la gestion du rendement** — Surveiller la mise en œuvre des Stratégies de mesure du rendement du Ministère (dirigé par le Secteur du

Dirigeant principal des finances).

- **Nouvelle Directive du Cabinet sur la gestion de la réglementation** — Limiter la réglementation et réduire le fardeau administratif pesant sur les petites entreprises imposé par les règlements (dirigé par le Secteur des Politiques stratégiques).
  - Cette initiative appuie la [Plan d'action pour la réduction du fardeau administratif](#) du gouvernement.



### Stratégie fédérale de développement durable

Pêches et Océans Canada participe à la Stratégie fédérale de développement durable et contribue aux cibles d'écologisation des opérations gouvernementales dans le cadre du programme des Services internes. Le Ministère contribue aux secteurs ciblés suivants du thème IV — Réduire l'empreinte environnementale — En commençant par le gouvernement :

- Objectifs en matière de bâtiments écologiques;
- Objectif en matière d'émissions de gaz à effet de serre;
- Objectif en matière d'équipement électronique et électrique excédentaire;
- Objectif en matière de réduction des unités d'impression;
- Objectif en matière de consommation de papier;
- Objectif par rapport aux réunions écologiques; et
- Objectifs par rapport aux achats écologiques.

Pour plus de détails sur l'Écologisation des opérations gouvernementales de Pêches et Océans Canada, visiter le tableau de l'[Écologisation des opérations gouvernementales](#).

### Sous-programme : Soutien à la gouvernance et à la gestion

#### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
77,3	77,4	77,3	76,4

#### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
498	499	498

### Sous-programme : Services de gestion des ressources

#### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
87,0	87,2	89,8	88,7

#### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
931	906	905

## Sous-programme : Services de gestion des biens

### Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016
122,5	122,6	119,5	117,6

### Ressources humaines (ETP)

2013-2014	2014-2015	2015-2016
329	329	328

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.gc.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et Publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > Principales données financières[Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#)[Message du ministre](#)[Aperçu du ministère](#)[Raison d'être et responsabilités](#)[Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes](#)[Priorités organisationnelles](#)[Analyse des risques](#)[Sommaire de la planification](#)[Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté](#)[Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable](#)[Analyse des programmes par résultat stratégique](#)[Analyse des programmes par résultat stratégique](#)[Services internes](#)[Renseignements supplémentaires](#)[Principales données financières](#)

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Principales données financières

#### État consolidé prospectif des résultats de fonctionnement et de la situation financière nette du Ministère

pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars (en millions de dollars)

	Écart (\$)	Résultats prévus 2013-2014	Résultats estimatifs 2012-2013
<b>Total des dépenses</b>	(220,0)	1 831,7	2 051,7
<b>Total des revenus</b>	1,5	55,1	53,6
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	(221,5)	1 776,6	1 998,1
<b>Position financière nette du Ministère</b>	10,9	2 219,0	2 208,1

#### État consolidé prospectif de la situation financière

pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars (en millions de dollars)

	Écart (\$)	Résultats prévus 2013-2014	Résultats estimatifs 2012-2013
<b>Total du passif net</b>	(57,5)	644,6	702,1
<b>Total des actifs financiers nets</b>	(30,1)	228,0	258,1
<b>Dette nette du Ministère</b>	(27,4)	416,6	444,0
<b>Total des actifs non financiers</b>	(16,5)	2 635,6	2 652,1
<b>Position financière nette du Ministère</b>	10,9	2 219,0	2 208,1

Les informations financières prospectives présentées dans le *Rapport sur les plans et les priorités* sont destinées à servir d'aperçu général de la situation financière et des résultats à Pêches et Océans Canada. Elles sont préparées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, ce qui accroît la responsabilité, améliore la transparence, et rehausse la qualité de la gestion financière.

La déclaration des pouvoirs financiers, qui est principalement fondée sur les besoins de trésorerie, ne reflète pas la déclaration des résultats financiers prospectifs, fondée sur la

États financiers prospectifs

Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport des Dépenses fiscales et évaluations

**Autres sujets d'intérêt**

Personnes-ressources de l'organisation

comptabilité d'exercice. Les deux types de rapports sont rapprochés dans les États financiers prospectifs de Pêches et Océans Canada, publiés dans le site web du Ministère.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les [États financiers prospectifs de Pêches et Océans Canada](#).

Date de modification: NaN-NaN-NaN

  
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > Tableaux de renseignements supplémentaires

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Tableaux de renseignements supplémentaires

- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert](#)
- [Écologisation des opérations gouvernementales](#)
- [Sources de revenus disponibles et des revenus non disponibles](#)
- [Rapport d'étape sur les grands projets de l'État et les projets de transformation](#)
- [Sommaire des dépenses en capital par programme](#)
- [Financement pluriannuel initial](#)
- [Vérifications internes et évaluations](#)
- [Rapport sur les frais d'utilisation](#)



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations

Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

Message du ministre

Aperçu du ministère

Raison d'être et responsabilités

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes

Priorités organisationnelles

Analyse des risques

Sommaire de la planification

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

Analyse des programmes par résultat stratégique

Analyse des programmes par résultat stratégique

Services internes

Renseignements supplémentaires

Principales données

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports, et des crédits. Le Ministère des Finances publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans son rapport intitulé [Dépenses fiscales et évaluations](#). Les mesures fiscales présentées dans le rapport *Dépenses fiscales et évaluations* relèvent de la seule responsabilité du Ministre des Finances.



# Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.gc.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#) > [Personnes-ressources de l'organisation](#)

[Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014](#)

[Message du ministre](#)

[Aperçu du ministère](#)

[Raison d'être et responsabilités](#)

[Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes](#)

[Priorités organisationnelles](#)

[Analyse des risques](#)

[Sommaire de la planification](#)

[Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté](#)

[Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable](#)

[Analyse des programmes par résultat stratégique](#)

[Analyse des programmes par résultat stratégique](#)

[Services internes](#)

[Renseignements supplémentaires](#)

[Principales données](#)

## Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014

### Personnes-ressources de l'organisation

Pêches et Océans Canada  
Direction générale des communications  
200, rue Kent  
13<sup>ième</sup> étage, station 13E228  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0E6

Téléphone : 613-993-0999  
Télécopieur : 613-990-1866  
Téléscripteur : 1-800-465-7735  
Courriel : [info@dfo-mpo.gc.ca](mailto:info@dfo-mpo.gc.ca)